



John Adams Library,



IN THE CUSTODY OF THE
BOSTON PUBLIC LIBRARY.



★ SHELF No:

★ ADAMS

255.1

v. 2



4-7

124012





HISTOIRE
NATURELLE,
GÉNÉRALE ET PARTICULIÈRE,
AVEC LA DESCRIPTION
DU CABINET DU ROI.

Tome Quinzième.

Digitized by the Internet Archive
in 2011

HISTOIRE
NATURELLE
DES OISEAUX.

Tome Second.



A PARIS;
DE L'IMPRIMERIE ROYALE.

M. DCCLXX.

ADAMS 255.1

v. 2

T A B L E

De ce qui est contenu dans ce
Volume.

| | |
|---|--------|
| <i>L E Faucon</i> | page 1 |
| <i>Oiseaux étrangers qui ont rapport au Gerfaut & aux Faucons . . .</i> | 31 |
| <i>Le Hobreau</i> | 43 |
| <i>La Cresserelle</i> | 48 |
| <i>Le Rochier</i> | 56 |
| <i>L'Émérillon</i> | 59 |
| <i>Les Pie-grièches</i> | 67 |
| <i>La Pie-grièche grise</i> | 70 |
| <i>La Pie-grièche rousse</i> | 78 |
| <i>L'Écorcheur</i> | 81 |
| <i>Oiseaux étrangers qui ont rapport à la Pie-grièche grise & à l'Écor- cheur</i> | 86 |

| | | |
|-------|---|--------------|
| I. | <i>Le Fingah</i> | 86 |
| II. | <i>Rouge-queue</i> | 88 |
| III. | <i>Langraien & Tcha-chert</i> | 89 |
| IV. | <i>Bécardes</i> | 91 |
| V. | <i>Bécardes à ventre jaune</i> | 92 |
| VI. | <i>Le Vanga ou Bécarde à ventre blanc</i> | 93 |
| VII. | <i>Le Schet-bé</i> | 94 |
| VIII. | <i>Le Tcha-chert-bé</i> | 95 |
| IX. | <i>Le Gonolek</i> | 96 |
| X. | <i>Le Cali-Calic & le Bruia</i> | 97 |
| XI. | <i>La Pie-grièche huppée</i> | <i>Ibid.</i> |
| | <i>Les Oiseaux de proie nocturnes</i> | 99 |
| | <i>Le Duc ou grand Duc</i> | 121 |
| | <i>Le Hibou ou moyen Duc</i> | 135 |
| | <i>Le Scops ou petit Duc</i> | 151 |
| | <i>La Hulotte</i> | 158 |
| | <i>Le Chat-huant</i> | 163 |
| | <i>L'Effraie ou la Fresnaie</i> | 168 |
| | <i>La Chouette ou la grande Chevêche</i> | 176 |
| | <i>La Chevêche ou petite Chouette</i> | 183 |

| | |
|--|--------------|
| <i>Oiseaux étrangers qui ont rapport aux</i> | |
| <i>Hiboux & aux Chouettes...</i> | 191 |
| I. <i>Le Cabure ou Caboure.....</i> | <i>Ibid.</i> |
| II. <i>Le Caparacoch.....</i> | 194 |
| III. <i>Le Harfang.....</i> | 197 |
| IV. <i>Le Chat-huant de Cayenne..</i> | 202 |
| V. <i>La Chouette ou grande Chevêche de</i> <i>Canada.....</i> | 203 |
| VI. <i>La Chouette ou grande Chevêche de</i> <i>Saint-Domingue.....</i> | 204 |
| <i>Oiseaux qui ne peuvent voler...</i> | 205 |
| <i>L'Autruche.....</i> | 212 |
| <i>Le Touyou.....</i> | 290 |
| <i>Le Casoar.....</i> | 306 |
| <i>Le Dronte.....</i> | 329 |
| <i>Le Solitaire & l'Oiseau de Nazare.</i> | 336 |

Par M. DE BUFFON.



[Faint, illegible text, likely bleed-through from the reverse side of the page]

HISTOIRE



HISTOIRE NATURELLE DES OISEAUX.

LE FAUCON (a).

LORSQU'ON jette les yeux sur les listes de nos Nomenclateurs d'Histoire

(a) En Grec moderne, Φαλκων ; en Latin moderne, *Falco* ; en Italien, *Falcone* ; en Espagnol, *Halkon* ; en Allemand, *Falck* ; en Polonois, *Sokol* ; en Anglois, *Falcon*. — *Falco apud Firmicum, Suidam & recentiores*. Gesner. *Icon. Avi.* pag. 110.
— *Faucon*. Belon, *Hist. nat. des Oiseaux*, page 115. — *Falco*. Aldrov. *Avi.* tom. 1, pag. 429.
— *Accipiter fuscus*. Frisch, planche LXXIV, avec une figure coloriée. — *Accipiter fuscus oris pennarum rufescentibus rectricibus fuscis fusco saturatiore transversim striatis*. *Falco*, le Faucon. Brisson, *Ornith.* tome 1, page 321.

Oiseaux, Tome II,

A

Naturelle (b), on seroit porté à croire qu'il y a dans l'espèce du Faucon autant de variétés que dans celles du pigeon, de la poule ou des autres oiseaux domestiques : cependant rien n'est moins vrai ; l'homme n'a point influé sur la

(b) M. Brisson compte treize variétés dans cette première espèce, savoir ; le faucon-fors, le faucon-hagard ou bossu, le faucon à tête blanche, le faucon blanc, le faucon noir, le faucon tacheté, le faucon brun, le faucon rouge des Indes, le faucon d'Italie, le faucon d'Islande & le sacre ; & en même temps il compte douze autres espèces ou variétés de faucons, différentes de la première ; savoir ; le faucon gentil, le faucon-pèlerin, dont le faucon de Barbarie & le faucon de Tartarie sont des variétés ; le faucon à collier, le faucon de roche ou rochier ; le faucon de montagne ou montagner, dont le faucon de montagne cendré est une variété ; le faucon de la baie de Hudson, le faucon-étoilé, le faucon-huppé des Indes, le faucon des Antilles, & le faucon-pêcheur de la Caroline. M. Linnæus comprend sous l'indication générique du faucon, vingt-six espèces différentes ; mais il est vrai qu'il confond sous ce même nom, comme il fait en tout ; les espèces éloignées, aussi-bien que les espèces voisines ; car on trouve dans cette liste de faucons, les aigles, les pygargues, les orfraies, les cresserelles, les buses, &c. Au moins la liste de M. Brisson, quoique d'un tiers trop nombreuse, est faite avec plus de circonspection & de discernement.

nature de ces animaux ; quelque utiles aux plaisirs , quelque agréables qu'ils soient pour le faste des Princes chasseurs , jamais on n'a pu en élever , en multiplier l'espèce : on dompte à la vérité , le naturel féroce de ces oiseaux , par la force de l'art & des privations (c) :

(c) Pour dresser le faucon , l'on commence par l'armer d'entraves , appelées *jets* , au bout desquelles on met un anneau , sur lequel est écrit le nom du maître ; on y ajoute des sonnettes qui servent à indiquer le lieu où il est lorsqu'il s'écarte de la chasse ; on le porte continuellement sur le poing ; on l'oblige de veiller : s'il est méchant & qu'il cherche à se défendre , on lui plonge la tête dans l'eau ; enfin on le contraint par la faim & par la lassitude à se laisser couvrir la tête d'un chaperon qui lui enveloppe les yeux ; cet exercice dure souvent trois jours & trois nuits de suite : il est rare qu'au bout de ce temps , les besoins qui le tourmentent & la privation de la lumière ne lui fassent pas perdre toute idée de liberté : on juge qu'il a oublié sa fierté naturelle , lorsqu'il se laisse aisément couvrir la tête , & que découvert il saisit le pât ou la viande qu'on a soin de lui présenter de temps en temps ; la répétition de ces leçons en assure peu à peu le succès : les besoins étant le principe de la dépendance , on cherche à les augmenter en lui nétoyant l'estomac par des cures ; ce sont de petites pelottes de filasse qu'on lui fait avaler , & qui augmentent son appétit ; on le satisfait après l'avoir excité , & la

on leur fait acheter leur vie par des mouvemens qu'on leur commande ; chaque morceau de leur subsistance ne leur est accordé que pour un service rendu : on les attache , on les garotte , on les affuble , on les prive même de la lumière & de toute nourriture , pour les rendre plus dépendans , plus dociles , & ajouter à leur vivacité naturelle l'impétuosité du besoin (*d*) ; mais ils

reconnoissance attache l'oiseau à celui même qui l'a tourmenté. *Encyclopédie* , à l'article de la *fauconnerie*.

(*d*) Lorsque les premières leçons ont réussi , & que l'oiseau montre de la docilité ; on le porte sur le gazon dans un jardin , là on le découvre , & avec l'aide de la viande , on le fait sauter de lui-même sur le poing ; quand il est assuré à cet exercice , on juge qu'il est temps de lui donner le vif , & de lui faire connoître le leurre ; c'est une représentation de proie , un assemblage de pieds & d'ailes , dont les fauconniers se servent pour réclamer les oiseaux , & sur lequel on attache leur viande ; il est important qu'ils soient non-seulement accoutumés , mais affriandés à ce leurre ; dès que l'oiseau a fondu dessus & qu'il a pris seulement une beccade , quelques fauconniers sont dans l'usage de retirer le leurre , mais par cette méthode on court risque de rebuter l'oiseau ; il est plus sûr , lorsqu'il a fait ce qu'on attend de lui , de le paître tout-à-fait , & ce doit être la récompense de sa

servent par nécessité , par habitude & sans attachement ; ils demeurent captifs, sans devenir domestiques ; l'individu seul est esclave , l'espèce est toujours libre ,

docilité ; le leurre est l'appât qui doit le faire revenir lorsqu'il sera élevé dans les airs, mais il ne seroit pas suffisant sans la voix du fauconnier qui l'avertit de se tourner de ce côté-là ; il faut que ces leçons soient souvent répétées. . . . Il faut chercher à bien connoître le caractère de l'oiseau, parler souvent à celui qui paroît moins attentif à la voix, laisser jeûner celui qui revient moins avidement au leurre ; laisser aussi veiller plus longtemps celui qui n'est pas assez familier ; couvrir souvent du chaperon celui qui craint ce genre d'assujettissement : lorsque la familiarité & la docilité de l'oiseau sont suffisamment confirmées dans un jardin , on le porte en pleine campagne , mais toujours attaché à la filière, qui est une ficelle longue d'une dizaine de toises ; on le découvre , & en l'appelant à quelques pas de distance, on lui montre le leurre ; lorsqu'il fond dessus, on se sert de la viande & on lui en laisse prendre bonne gorge ; pour continuer de l'assurer, le lendemain on la lui montre d'un peu plus loin, & il parvient enfin à fondre dessus du bout de la filière, c'est alors qu'il faut faire connoître & manier plusieurs fois à l'oiseau le gibier auquel on le destine ; on en conserve de privés pour cet usage, cela s'appelle *donner l'escap* ; c'est la dernière leçon, mais elle doit se répéter jusqu'à ce qu'on soit parfaitement assuré de l'oiseau : alors on le met hors de filière, & on le vole pour lors. *Encyclopédie, art. de la fauconnerie.*

toujours également éloignée de l'empire de l'homme : ce n'est même qu'avec des peines infinies qu'on en fait quelques-uns prisonniers, & rien n'est plus difficile que d'étudier leurs mœurs dans l'état de nature ; comme ils habitent les rochers les plus escarpés des plus hautes montagnes, qu'ils s'approchent très-rarement de terre, qu'ils volent d'une hauteur & d'une rapidité sans égale ; on ne peut avoir que peu de faits sur leurs habitudes naturelles : on a seulement remarqué qu'ils choisissent toujours pour élever leurs petits, les rochers exposés au midi ; qu'ils se placent dans les *trous & les anfractures* les plus inaccessibles ; qu'ils font ordinairement quatre œufs, dans les derniers mois de l'hiver, qu'ils ne couvent pas long-temps, car les petits sont adultes vers le 15 de Mai ; qu'ils changent de couleur suivant le sexe, l'âge & la mue ; que les femelles sont considérablement plus grosses que les mâles ; que tous deux jettent des cris perçans, désagréables & presque continuels, dans le temps qu'ils chassent leurs petits pour les dépaïser,

ce qui se fait , comme chez les aigles , par la dure nécessité qui rompt les liens des familles & de toute société , dès qu'il n'y a pas assez pour partager , ou qu'il y a impossibilité de trouver assez de vivres pour subsister ensemble dans les mêmes terres.

Le faucon est peut-être l'oiseau dont le courage est le plus franc , le plus grand , relativement à ses forces : il fond sans détour & perpendiculairement sur sa proie ; au lieu que l'autour & la plupart des autres arrivent de côté : aussi prend-on l'autour avec des filets dans lesquels le faucon ne s'empêtré jamais ; il tombe à plomb sur l'oiseau victime , exposé au milieu de l'enceinte des filets , le tue , le mange sur le lieu s'il est gros , ou l'emporte s'il n'est pas trop lourd , en se relevant à plomb : s'il y a quelque faisanderie dans son voisinage , il choisit cette proie de préférence ; on le voit tout-à-coup fondre sur un troupeau de faisans comme s'il tomboit des nues , parce qu'il arrive de si haut , & en si peu de temps , que son apparition est toujours imprévue &

souvent inopinée : on le voit fréquemment attaquer le milan , soit pour exercer son courage , soit pour lui enlever une proie ; mais il lui fait plutôt la honte que la guerre ; il le traite comme un lâche , le chasse , le frappe avec dédain , & ne le met point à mort , parce que le milan se défend mal , & que probablement sa chair répugne au faucon encore plus que sa lâcheté ne lui déplaît.

Les gens qui habitent dans le voisinage de nos grandes montagnes , en Dauphiné , Bugey , Auvergne & aux pieds des Alpes , peuvent s'assurer de tous ces faits (e). On a envoyé de Genève à la fauconnerie du Roi , des jeunes faucons pris dans les montagnes voisines au mois d'avril , & qui paroissent avoir acquis toutes les dimensions de leur taille & toutes leurs forces avant le mois de juin. Lorsqu'ils sont jeunes , on les appelle *faucon-fors*,

(e) *Nota.* Ils m'ont été rendus par des témoins oculaires , & particulièrement par M. Hébert , que j'ai déjà cité plus d'une fois , & qui a chassé pendant cinq ans dans les montagnes du Bugey.

comme l'on dit *harengs - fors* , parce qu'ils sont alors plus bruns que dans les années suivantes ^a (*voyez planche I de ce volume*) ; & l'on appelle les vieux faucons , *hagards* , qui ont beaucoup plus de blanc que les jeunes (*f*) , *voyez planche II de ce volume* ^b ; le faucon qui est représenté dans cette dernière planche nous paroît être de la seconde année , ayant encore un assez grand nombre de taches brunes sur la poitrine & sur le ventre ; car à la troisième année ces taches diminuent , & la quantité du blanc sur le plumage augmente , comme on le peut voir dans le faucon représenté ^c , dans laquelle on a gravé , par erreur , le nom de *lanier* , au lieu de *tiercelet de faucon de la troisième année* .

Comme ces oiseaux cherchent partout les rochers les plus hauts , & que

^a *Voyez les planches enluminées* , n.º 470.

(*f*) *Nota*. Puisque le faucon-fors & le faucon-hagar ou bossu ne sont que le même faucon , jeune & vieux , on ne doit pas en faire des variétés dans l'espèce.

^b *Voyez les planches enluminées* , n.º 421.

^c *Ibidem* , n.º 430.

la plupart des îles ne sont que des groupes & des pointes de montagnes ; il y en a beaucoup à Rhodes, en Chypre , à Malte , & dans les autres îles de la Méditerranée , aussi-bien qu'aux Orcades & en Islande ; mais on peut croire que suivant les différens climats , ils paroissent subir des variétés différentes , dont il est nécessaire que nous fassions quelque mention.

Le faucon qui est naturel en France est gros comme une poule : il a dix-huit pouces de longueur , depuis le bout du bec jusqu'à celui de la queue , & autant jusqu'à celui des pieds : la queue a un peu plus de cinq pouces de longueur , & il a près de trois pieds & demi de vol ou d'envergure : ses ailes , lorsqu'elles sont pliées , s'étendent presque jusqu'au bout de la queue ; je ne dirai rien des couleurs , parce qu'elles changent aux différentes mues , à mesure que l'oiseau avance en âge , & que d'ailleurs elles sont fidèlement représentées par les trois planches enluminées que nous venons de citer ci-dessus. J'observerai seulement que la couleur la

plus ordinaire des pieds du faucon, est verdâtre, & que quand il s'en trouve qui ont les pieds & la membrane du bec jaune *, les Fauconniers les appellent *faucon bec jaune*, & les regardent comme les plus laids & les moins nobles de tous les faucons; en sorte qu'ils les rejettent de l'école de la fauconnerie: j'observerai encore qu'ils se servent du tiercelet de faucon, c'est-à-dire, du mâle, lequel est d'un tiers plus petit que la femelle, pour voler les perdrix, pies, geais, merles & autres oiseaux de cette espèce; au lieu qu'on emploie la femelle au vol du lièvre, du milan, de la grue & des autres grands oiseaux.

Il paroît que cette espèce de faucon, qui est assez commune en France, se trouve aussi en Allemagne. M. Frisch (g) a donné la figure coloriée d'un

* Voyez celui qui est représenté dans la planche enluminée, n.º 430.

(g) Nota. Voici ce que M. Frisch dit de cet oiseau, qu'il appelle l'ennemi des canards ou l'amour d'un bran noir. Il a été pourvu par la Nature de longues ailes & de plumes serrées les unes sur les autres. . . . C'est des oiseaux de proie l'un des

faucon-fors à pieds & à membrane du bec jaune, sous le nom de *enten-stoffer* ou *schwartz-braune habigt*, & il s'est trompé en lui donnant le nom d'*autour brun*; car il diffère de l'autour par la grandeur & par le naturel. Il paroît qu'on trouve aussi en Allemagne, & quelquefois en France, une espèce différente de celle-ci, qui est le faucon pattu à tête blanche, que M. Frisch appelle mal-à-propos *vautour*. « Ce » *vautour* à pieds velus ou à culotte » de plume, est, dit-il, de tous les » oiseaux de proie diurnes à bec crochu, » le seul qui ait des plumes jusqu'à la » partie inférieure des pieds, auxquels » elles s'appliquent exactement: l'aigle » des rochers a aussi des plumes sem- » blables, mais qui ne vont que jus- » qu'à la moitié des pieds: les oiseaux » de proie nocturnes, comme les » chouettes, en ont jusqu'aux ongles, » mais ces plumes sont une espèce de » duvet: ce *vautour* poursuit toute sorte

plus vigoureux, il poursuit de préférence les canards, les poules d'eau & autres oiseaux d'eau, *planche LXXIV,*

de proie , & on ne le trouve jamais ce auprès des cadavres (*h*), » c'est parce que ce n'est pas un vautour , mais un faucon , qu'il ne se nourrit pas de cadavres ; & ce faucon a paru à quelques-uns de nos Naturalistes assez semblable à notre faucon de France (*i*), pour n'en faire qu'une variété : s'il ne différoit en effet de notre faucon que par la blancheur de la tête , tout le reste est assez semblable pour qu'on ne dût le considérer que comme variété ; mais le caractère des pieds couverts de plumes jusqu'aux ongles , me paroît être spécifique , ou tout au moins l'indice d'une variété constante , & qui fait race à part dans l'espèce du faucon.

Une seconde variété est le faucon blanc , qui se trouve en Russie , & peut-être dans les autres pays du Nord ; il

(*h*) Frisch , *planche LXXV* ; avec une figure coloriée. — Le Faucon à tête blanche. Brisson , *tome I* , page 325 ; & *tome VI* , supplément , page 22 , *planche I*.

(*i*) Voyez l'Ornithologie de M. Brisson ; page 325.

y en a de tout-à-fait blancs & sans taches, à l'exception de l'extrémité des grandes plumes des ailes qui sont noires : il y en a d'autres de cette espèce, qui sont aussi tous blancs, à l'exception de quelques taches brunes sur le dos & sur les ailes, & de quelques raies brunes sur la queue (*k*) : comme ce faucon blanc est de la même grandeur que notre faucon, & qu'il n'en diffère que par la blancheur, qui est la couleur que les oiseaux, comme les autres animaux, prennent assez généralement dans les pays du Nord, on peut présumer avec fondement que ce n'est qu'une variété de l'espèce commune, produite par l'influence du climat : cependant il paroît qu'en Islande, il y a aussi des faucons de la même couleur que les nôtres, mais qui sont un peu plus gros, & qui ont les ailes & la queue plus longues ; comme ils ressemblent presque en tout à notre faucon, & qu'ils n'en diffèrent que par ces légers caractères, on ne doit pas les séparer de l'espèce commune. Il en est

(*k*) Brisson, tome 1, page 326.

de même de celui qu'on appelle *faucon-gentil*, que presque tous les Naturalistes ont donné comme différent du faucon commun, tandis que c'est le même, & que le nom de *gentil* ne leur est appliqué que lorsqu'ils sont bien élevés, bien faits & d'une jolie figure; aussi nos anciens Auteurs de fauconnerie, ne comptoient que deux espèces principales de faucon, le faucon-gentil ou faucon de notre pays, & le faucon-pélerin ou étranger, & regardoient tous les autres comme de simples variétés de l'une ou de l'autre de ces deux espèces. Il arrive en effet quelques faucons des pays étrangers, qui ne font que se montrer sans s'arrêter, & qu'on prend au passage: il en vient sur-tout du côté du midi, que l'on prend à Malte, & qui sont beaucoup plus noirs que nos faucons d'Europe; on en a pris même quelquefois de cette espèce en France; & celui dont nous donnons la figure enluminée *, a été pris en Brie: c'est par cette raison que nous avons cru pouvoir l'appeler *faucon passager*, il

* Voyez les planches enluminées, n.º 469.

paroît que ce faucon noir passe en Allemagne comme en France, car c'est le même que M. Frisch a donné sous le nom de *falco fuscus*, *faucon brun* (planche *LXXXIII*), & qu'il voyage beaucoup plus loin; car c'est encore le même faucon que M. Edwards a décrit & représenté, *tome I, page 4*, sous le nom de *faucon noir de la baie de Hudson*, & qui en effet lui avoit été envoyé de ce climat. J'observerai à ce sujet, que le faucon passager ou pèlerin, décrit par M. Brisson, *page 341*, n'est point du tout un faucon étranger ni passager, & que c'est absolument le même que notre faucon-hagard *, en sorte que l'espèce du faucon commun ou passager, ne nous est connue jusqu'à présent que par le faucon d'Islande, qui n'est qu'une variété de l'espèce commune, & par le faucon noir d'Afrique, qui en diffère assez, sur-tout par la couleur, pour pouvoir être regardé comme formant une espèce différente.

On pourroit peut-être rapporter à

* Voyez celui qui est représenté, *planche enluminée, n.° 421*.

cette espèce le faucon Tunisien ou Punicien dont parle Belon (1), « & qu'il dit être un peu plus petit que le faucon-pélerin, qui a la tête plus grosse & ronde, & qui ressemble par la grandeur & le plumage au lanier »; peut-être aussi le faucon de Tartarie (m), qui au contraire, est un peu plus grand que le faucon-pélerin, & que Belon dit en différer encore, en ce que le dessus de ses ailes est roux, & que ses doigts sont plus alongés.

En rassemblant & resserrant les différens objets que nous venons de présenter en détail, il paroît 1.° qu'il n'y a en France qu'une seule espèce de faucon bien connue, pour y faire son aire dans nos provinces montagneuses; que cette même espèce se trouve en Suisse, en Allemagne, en Pologne & jusqu'en Islande vers le Nord, en Italie (n), en Espagne & dans les îles de la Méditerranée, & peut-être jusqu'en Égypte

(1) Belon, *Hist. nar. des Oiseaux*, page 117.

(m) *Ibidem*, page 116.

(n) Aldrov. *Avi.* tom. 1, pag. 429.

(o) vers le midi; 2.^o que le faucon blanc n'est dans cette même espèce, qu'une variété produite par l'influence du climat du nord; 3.^o que le faucon-gentil n'est pas d'une espèce différente de notre faucon commun (p); 4.^o que le faucon-pélerin ou passager est d'une espèce différente, qu'on doit regarder comme étrangère, & qui peut-être renferme quelques variétés, telles que le faucon de Barbarie, le faucon Tunisien, &c....

(o) Prosper Alpin, *Ægypt. tome I, page 200,*

(p) *Nota.* Jean de Franchières, qui est l'un des plus anciens & peut-être le meilleur de nos Auteurs sur la fauconnerie, ne compte que sept espèces d'oiseaux auxquels il donne le nom de *faucon*, savoir; le faucon-gentil, le faucon-pélerin, le faucon-tartaret, le gerfaut, le sacre, le lanier & le faucon tunisien ou tunicien: en retranchant de cette liste le gerfaut, le sacre & le lanier, qui ne sont pas proprement des faucons, il ne reste que le faucon-gentil & le faucon-pélerin, dont le tartaret & le tunisien sont deux variétés. Cet Auteur ne connoissoit donc qu'une seule espèce de faucon naturelle en France, qu'il indique sous le nom de *faucon-gentil*, & cela prouve encore ce que j'ai avancé, que le faucon-gentil & le faucon commun, ne sont tous deux qu'une seule & même espèce.

Il n'y a donc, quoiqu'en disent les Nomenclateurs, que deux espèces réelles de faucons en Europe, dont la première est naturelle à notre climat, & se multiplie chez nous, & l'autre qui ne fait qu'y passer, & qu'on doit regarder comme étrangère: en rappelant donc à l'examen la liste la plus nombreuse de nos Nomenclateurs, au sujet des faucons, & suivant article par article celle de M. Brisson, nous trouverons 1.° que le faucon-fors n'est que le jeune de l'espèce commune; 2.° que le faucon-hagard n'en est que le vieux; 3.° que le faucon à tête blanche & à pieds pattus, est une variété ou race constante dans cette même espèce; 4.° sous le nom de *faucon-blanc*, M. Brisson indique deux différentes espèces d'oiseaux, & peut-être trois, car le premier & le troisième pourroient être, absolument parlant, des faucons qui auroient subi la variété commune aux oiseaux du nord, qui est le blanc; mais pour le second, dont M. Brisson ne paroît parler que d'après M. Frisch, dont il cite la *planche LXXX*, ce n'est

certainement pas un faucon, mais un oiseau de rapine, commun en France, auquel on donne le nom de *harpaye* : 5.° que le faucon noir est le véritable faucon-pélerin ou passager, qu'on doit regarder comme étranger ; 6.° que le faucon tacheté, n'est que le jeune de ce même faucon étranger ; 7.° que le faucon brun est moins un faucon qu'un busard : M. Frisch est le seul qui en ait donné la représentation (q), & cet Auteur nous dit que cet oiseau attrape quelquefois en volant les pigeons sauvages ; que son vol est très-haut, & qu'on le tire rarement, mais que néanmoins il guette les oiseaux aquatiques, sur les étangs & dans les autres lieux marécageux : ces indices réunis, nous portent à croire, que ce faucon brun de M. Brisson n'est vraisemblablement qu'une variété dans l'espèce des busards, quoiqu'il n'ait pas la queue aussi longue que les autres busards ; 8.° que le faucon rouge n'est qu'une variété dans notre espèce commune du faucon, que Belon dit, avec quelques anciens Fauconniers,

(q) Frisch, tome 1, planche LXXVI.

se trouver dans les lieux marécageux qu'il fréquente de préférence ; 9.° que le faucon rouge des Indes , est un oiseau étranger , dont nous parlerons dans la suite ; 10.° que le faucon d'Italie , dont M. Brisson ne parle que d'après Jonston , peut encore être , sans scrupule , regardé comme une variété de l'espèce commune de notre faucon des Alpes ; 11.° que le faucon d'Islande est , comme nous l'avons dit , une autre variété de l'espèce commune , dont il ne diffère que par un peu plus de grandeur ; 12.° que le sacre n'est point , comme le dit M. Brisson , une variété du faucon , mais une espèce différente qu'il faut considérer à part ; 13.° que le faucon-gentil n'est point une espèce différente de celle de notre faucon commun , & que ce n'est que le faucon-sors de cette espèce commune , que M. Brisson a décrit sous le nom de *faucon-gentil* ; mais dans un temps de mue , différent de celui qu'il a décrit sous le simple nom de *faucon* ; 14.° que le faucon appelé *pélerin* par M. Brisson , n'est que notre même

faucon commun, devenu par l'âge
 faucon-hagard^a, & que par conséquent
 ce n'est qu'une variété de l'âge, & non
 pas une diversité d'espèce; 15.° que
 le faucon de Barbarie n'est qu'une va-
 riété dans l'espèce du faucon étranger,
 que nous avons nommé *faucon passager*^b;
 16.° qu'il en est de même du faucon
 de Tartarie; 17.° que le faucon à collier
 n'est point un faucon, mais un oiseau
 d'un tout autre genre, auquel nous
 avons donné le nom de *soubuse*; 18.°
 que le faucon de roche n'est point
 encore un faucon, puisqu'il approche
 beaucoup plus du hobreau & de la
 crefferelle; & que par conséquent c'est
 un oiseau qu'il faut considérer à part;
 19.° que le faucon de montagne n'est
 qu'une variété du rochier; 20.° que le
 faucon de montagne cendré n'est qu'une
 variété de l'espèce commune du faucon;
 21.° que le faucon de la baie de Hud-
 son est un oiseau étranger, d'une espèce

^a Voyez les planches enluminées, n.° 421.

^b Voyez celui qui est représenté, planche enlu-
 minée, n.° 469.

différente de celle d'Europe, & dont nous parlerons dans l'article suivant ; 22.° que le faucon étoilé est un oiseau d'un autre genre que le faucon ; 23.° que le faucon huppé des Indes, le faucon des Antilles, le faucon - pêcheur des Antilles, & le faucon - pêcheur de la Caroline, sont encore des oiseaux étrangers dont il sera fait mention dans la suite. On peut voir par cette longue énumération, qu'en séparant même les oiseaux étrangers, & qui ne sont pas précisément des faucons ; & en ôtant encore le faucon pattu, qui n'est peut-être qu'une variété ou une espèce très-voisine de celle du faucon commun, il y en a dix-neuf que nous réduisons à quatre espèces ; savoir, le faucon commun, le faucon passager, le sacre & le busard, dont il n'y en a plus que deux qui soient en effet des faucons.

Après cette réduction faite de tous les prétendus faucons, aux deux espèces du faucon commun ou gentil, & du faucon passager ou pèlerin ; voici les différences que nos anciens

Fauconniers trouvoient dans leur nature & mettoient dans leur éducation. Le faucon-gentil mue dès le mois de mars, & même plus tôt ; le faucon-pélerin ne mue qu'au mois d'août : il est plus plein sur les épaules, & il a les yeux plus grands, plus enfoncés, le bec plus gros, les pieds plus longs & mieux fendus que le faucon-gentil (*r*) : ceux qu'on prend au nid s'appellent *faucons-niais* ; lorsqu'ils sont pris trop jeunes, ils sont souvent criards & difficiles à élever ; il ne faut donc pas les dénicher avant qu'ils soient un peu grands, ou si l'on est obligé de les ôter de leur nid, il ne faut point les manier, mais les mettre dans un nid le plus semblable au leur qu'on pourra, & les nourrir de chair d'ours, qui est une viande assez commune dans les montagnes où l'on prend ces oiseaux, & au défaut de cette nourriture on leur

(*r*) Fauconnerie d'Artelouche, imprimée à la suite de la Vénérie de du Fouilloux, & des Fauconneries de Jean de Franchières & de Guillaume Tardif. Paris, 1614, page 89.

donnera

donnera de la chair de poulet : si l'on ne prend pas ces précautions, les ailes ne leur croissent pas (*f.*), & leurs jambes se cassent ou se déboîtent aisément : les faucons-fors, qui sont les jeunes, & qui ont été pris en septembre, octobre & novembre, sont les meilleurs & les plus aisés à élever : ceux qui ont été pris plus tard en hiver ou au printemps suivant, & qui par conséquent ont neuf ou dix mois d'âge, sont déjà trop accoutumés à leur liberté pour subir aisément la servitude, & demeurer en captivité sans regret, & l'on n'est jamais sûr de leur obéissance & de leur fidélité dans le service : ils trompent souvent leur maître, & quittent lorsqu'il s'y attend le moins. On prend tous les ans les faucons-pélerins au mois de septembre, à leur passage dans les îles, ou sur les falaises de la mer. Ils sont de leur naturel prompts, propres à tout

(*f.*) Recueil de tous les oiseaux de proie qui servent à la fauconnerie, par G. B. imprimé à la suite des Fauconneries citées dans la note précédente, page 114, verso.

Oiseaux, Tome II.

B

faire, dociles & fort aisés à instruire (t) : on peut les faire voler pendant tout le mois de mai & celui de juin, parce qu'ils sont tardifs à muer; mais aussi dès que la mue commence, ils se dépouillent en peu de temps. Les lieux où l'on prend le plus de faucons-pélerins, sont non-seulement les côtes de Barbarie, mais toutes les îles de la Méditerranée, & particulièrement celle de Candie, d'où nous venoient autrefois les meilleurs faucons.

Comme les Arts n'appartiennent point à l'Histoire Naturelle, nous n'entrerons point ici dans les détails de l'art de la fauconnerie; on les trouvera dans l'Encyclopédie (u), dont nous avons déjà emprunté deux notes. « Un bon » faucon, dit M. le Roi, auteur de

(t) Fauconnerie de Jean de Franchières, page 28
22670.

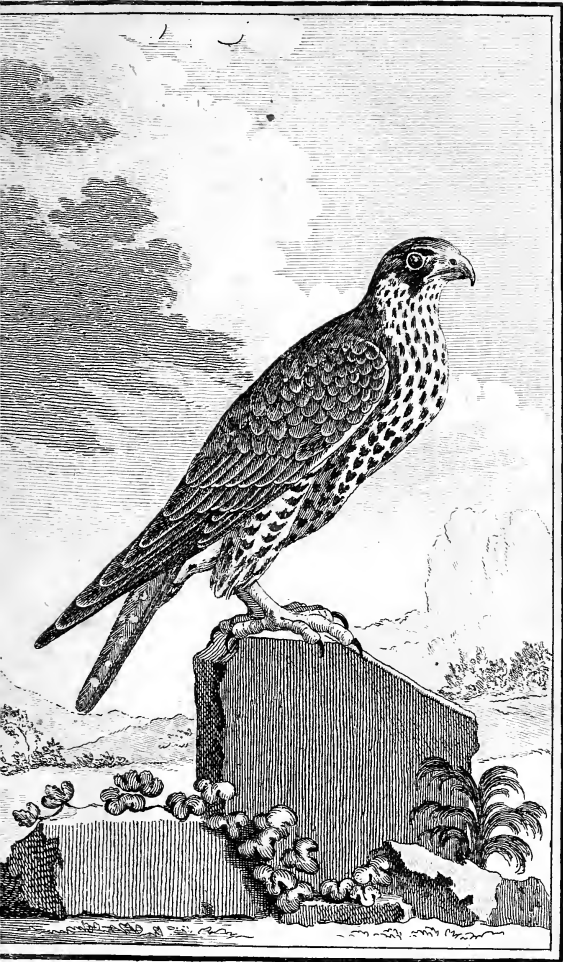
(u) Voyez cet article *Fauconnerie*, au sujet de l'éducation des faucons, de ses maladies & des soins propres à les prévenir, ou des remèdes nécessaires pour les guérir. Par M. le Roy, Lieutenant des Chasses de Sa Majesté, à Versailles.

l'article *Fauconnerie*, doit avoir la tête cc
ronde, le bec court & gros, le cou cc
fort long, la poitrine nerveuse, les cc
mahutes larges, les cuisses longues, cc
les jambes courtes, la main large, cc
les doigts déliés, alongés & nerveux cc
aux articles, les ongles fermes & re- cc
courbés, les ailes longues; les signes cc
de force & de courage, sont les cc
mêmes pour le gerfaut & pour le cc
tiercelet, qui est le mâle dans toutes cc
les espèces d'oiseaux de proie, & cc
qu'on appelle ainsi, parce qu'il est cc
d'un tiers plus petit que la femelle; cc
une marque de bonté moins équi- cc
voque dans un oiseau, est de chevau- cc
cher contre le vent, c'est-à-dire, de cc
se roidir contre, & se tenir ferme sur cc
le poing lorsqu'on l'y expose: le cc
pennage d'un faucon doit être brun cc
& tout d'une pièce, c'est-à-dire, de cc
même couleur; la bonne couleur des cc
mains est de vert-d'eau; ceux dont cc
les mains & le bec sont jaunes, ceux cc
dont le plumage est semé de taches, cc
sont moins estimés que les autres: cc

» on fait cas des faucons noirs, mais
 » quel que soit leur plumage, ce sont
 » toujours les plus forts en courage
 » qui sont les meilleurs Il y a
 » des faucons lâches & paresseux, il
 » y en a d'autres si fiers, qu'ils s'irri-
 » tent contre tous les moyens de les
 » apprivoiser ; il faut abandonner les
 » uns & les autres, &c ».

M. Forget, Capitaine du vol à Versailles, a bien voulu me communiquer la notice suivante.

« Il n'y a, dit-il, de différence essen-
 » tielle entre les faucons de différens
 » pays, que par la grosseur ; ceux qui
 » viennent du Nord, sont ordinaire-
 » ment plus grands que ceux des mon-
 » tagnes des Alpes & des Pyrénées ;
 » ceux-ci se prennent, mais dans leurs
 » nids, les autres se prennent au passage,
 » dans tous les pays ; ils passent en oc-
 » tobre & en novembre, & repassent
 » en février & mars L'âge des
 » faucons se désigne très-distinctement
 » la seconde année, c'est-à-dire, à la



LE FAUCON SORT.

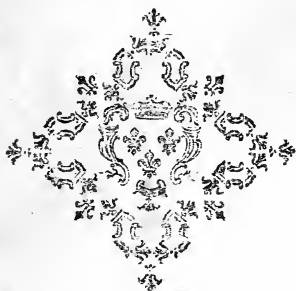




LE FAUCON HAGARD.



première mue, mais dans la suite les «
connoissances deviennent bien plus «
difficiles; indépendamment des chan- «
gemens de couleur, on peut les dis- «
tinguer jusqu'à la troisième mue, «
c'est-à-dire, par la couleur des pieds «
& celle de la membrane du bec ».



OISEAUX ÉTRANGERS
Qui ont rapport au GERFAUT
& aux FAUCONS.

I.

LE faucon d'Islande, que nous avons dit être une variété dans l'espèce de notre faucon commun, & qui n'en diffère en effet, qu'en ce qu'il est un peu plus grand & plus fort.

II.

Le faucon noir* qui se prend au passage à Malte, en France, en Allemagne, dont nous avons parlé, & que M.^{rs} Frisch (a) & Edwards (b) ont indiqué & décrit, qui nous paroît être d'une espèce étrangère & différente de celle de notre faucon commun; j'observerai que la description qu'en donne

* Voyez les planches enluminées, n.^o 469.

(a) Frisch, tome 1, planche LXXXIII.

(b) Edwards, tome 1, page 4, planche IV₂.

M. Edwards est exacte, mais que M. Frisch n'est pas fondé à prononcer que ce faucon doit être sans doute le plus fort des oiseaux de proie de sa grandeur, parce que près de l'extrémité du bec supérieur, il y a une espèce de dent triangulaire ou de pointe tranchante, & que les jambes sont garnies de plus grands doigts & ongles qu'aux autres faucons; car en comparant les doigts & les ongles de ce faucon noir, que nous avons en nature, avec ceux de notre faucon, nous n'avons pas trouvé qu'il y eût de différence, ni pour la grandeur, ni pour la force de ces parties; & en comparant de même le bec de ce faucon noir avec le bec de nos faucons, nous avons trouvé que dans la plupart de ceux-ci il y avoit une pareille dent triangulaire, vers l'extrémité de la mandibule supérieure; en sorte qu'il ne diffère point à ces deux égards du faucon commun, comme M. Frisch semble l'insinuer; au reste, le faucon tacheté dont M. Edwards donne la description & la

figure (c), & qu'il dit être du même climat que le faucon noir, c'est-à-dire, des terres de la baie de Hudson, ne nous paroît être en effet que le faucon-fors ou jeune de cette même espèce, & par conséquent ce n'est qu'une variété produite dans les couleurs par la différence de l'âge, & non pas une variété réelle ou variété de race dans cette espèce. On nous a assuré que la plupart de ces faucons noirs arrivent du côté du midi; cependant nous en avons vu un qui avoit été pris sur les côtes de l'Amérique septentrionale, près du banc de Terre-neuve; & comme M. Edwards dit qu'il se trouve aussi dans les terres voisines de la baie de Hudson, on peut croire que l'espèce est fort répandue, & qu'elle fréquente également les climats chauds, tempérés ou froids.

Nous observerons que cet oiseau que nous avons eu en nature, avoit les pieds d'un bleu bien décidé, & que ceux que l'on trouve représentés

(c) Edwards, tome 1, page 3, planche III.

dans les planches enluminées de M.^{rs} Edwards & Frisch, avoient les pieds jaunes; cependant il n'est pas douteux que ce ne soient les mêmes oiseaux: nous avons déjà reconnu en examinant les balbuzards, qu'il y en avoit à pieds bleus, & d'autres à pieds jaunes; ce caractère est donc beaucoup moins fixe qu'on ne l'imaginait: il en est de la couleur des pieds à peu près comme de celle du plumage; elle varie souvent avec l'âge, ou par d'autres circonstances.

III.

L'OISEAU qu'on peut appeler le *faucon rouge des Indes orientales*, très-bien décrit par Aldrovande (d), & à peu près dans les termes suivans. La femelle qui est d'un tiers plus grosse que le mâle, a le dessus de la tête large & presque plat: la couleur de la tête, du cou, de tout le dos & du dessus des ailes, est d'un cendré tirant sur le brun; le bec est très-gros, quoique

(d) *Falco rubeus indicus.* Aldrov. *Avi.* pag. 494; *fig.* pag. 495 & 496.

le crochet en soit assez petit ; la base du bec est jaune, & le reste jusqu'au crochet est de couleur cendrée ; la pupille des yeux est très-noire, l'iris brune, la poitrine entière, la partie supérieure du dessous des ailes, le ventre, le croupion & les cuisses, sont d'un orangé presque rouge : il y a cependant au-dessus de la poitrine sous le menton, une tache longue de couleur cendrée, & quelque petite tache de cette même couleur sur la poitrine : la queue est rayée de bandes en demi-cercle, alternativement brunes & cendrées ; les jambes & les pieds sont jaunes, & les ongles noirs. Dans le mâle, toutes les parties rouges sont plus rouges, & toutes les parties cendrées sont plus brunes ; le bec est plus bleu, & les pieds sont plus jaunes. Ces faucons, ajoute Aldrovande, avoient été envoyés des Indes orientales au grand Duc Ferdinand, qui les fit dessiner vivans (e) :

(e) Rouge faucon est souvent trouvé-ès lieux pleins & en marais : il est hardi ; mais difficile à gouverner. *Fauconnerie de Tardif, première partie, chapitre III.*

Nous devons observer ici que Tardif (*f*), Albert & Crescent (*g*), ont parlé du faucon rouge comme d'une espèce ou d'une variété qu'on connoissoit en Europe, & qui se trouve dans les pays de plaines & de marécages; mais ce faucon rouge n'est pas assez bien décrit, pour qu'on puisse dire si c'est le même que le faucon rouge des Indes, qui pourroit bien voyager & venir en Europe comme le faucon passager.

I V.

L'OISEAU indiqué par Willulghby (*h*), sous la dénomination de *falco indicus cirratus*, qui est plus gros que le faucon, & presque égal à l'autour, qui a sur la tête une huppe dont l'extrémité se divise en deux parties qui pendent sur le cou. Cet oiseau est noir sur toutes les parties supérieures de la tête & du corps; mais sur la poitrine &

(*f*) Albert, verso 23, cap. XII.

(*g*) Petr. Crescentius, lib. X, cap. IV.

(*h*) Willulghby, Ornithol. pag. 48.

le ventre, son plumage est traversé de lignes noires & blanches alternativement: les plumes de la queue sont aussi rayées de lignes alternativement noires & cendrées; les pieds sont couverts de plumes jusqu'à l'origine des doigts; l'iris des yeux, la peau qui couvre la base du bec, & les pieds sont jaunes; le bec est d'un bleu noirâtre, & les ongles sont d'un beau noir.

Au reste, il paroît par le témoignage des Voyageurs, que le genre des faucons est l'un des plus universellement répandus; nous avons dit qu'on en trouve par-tout en Europe, du Nord au Midi, qu'on en prend en quantité dans les îles de la Méditerranée, qu'ils sont communs sur la côte de Barbarie. M. Shaw *(i)*, dont j'ai trouvé les relations presque toujours fidèles, dit qu'au royaume de Tunis, il y a des faucons & des éperviers en assez grande abondance, & que la chasse à l'oiseau est un des plus grands plaisirs des Arabes & des gens un peu au-dessus du commun: on les trouve encore plus

(i) Voyage de M. Shaw, tome 1, page 389.

fréquemment au Mogol (*k*) & en Perle (*l*), où l'on prétend que l'art de

(*k*) On se sert du faucon au Mogol, pour la chasse du daim & des gazelles. *Voyage de Jean Orington, tome 1, page 279.*

(*l*) Les Persans entendent tout-à-fait bien à enseigner les oiseaux de chasse, & ordinairement ils dressent les faucons à voler sur toutes sortes d'oiseaux, & pour cela ils prennent des grues & d'autres oiseaux qu'ils laissent aller, après leur avoir bouché les yeux; aussi-tôt ils font voler le faucon, qui les prend fort aisément. . . . Il y a des faucons pour la chasse de la gazelle, qu'ils instruisent de la manière qui suit: ils ont des gazelles contrefaites (empaillées), sur le nez desquelles ils donnent toujours à manger à ces faucons, & jamais ailleurs: après qu'ils les ont ainsi élevés, ils les mènent à la campagne; & lorsqu'ils ont découvert une gazelle, ils lâchent deux de ces oiseaux, dont l'un va fondre sur le nez de la gazelle, & lui donne en arrière des coups de pieds: la gazelle s'arrête & se secoue pour s'en délivrer; l'oiseau bat des ailes pour se tenir, ce qui empêche encore la gazelle de bien courir, & même de voir devant elle; enfin, lorsqu'avec bien de la peine elle s'en est dé faite, l'autre faucon qui est en l'air prend la place de celui qui est à bas, lequel se relève pour succéder à son compagnon quand il sera tombé; & de cette sorte ils retardent tellement la course de la gazelle, que les chiens ont le temps de l'attraper. Il y a d'autant plus de plaisir à ces chasses, que le pays est plat & découvert, y ayant fort peu de bois. *Relation de Thevenot, tome 11, page 200. . . . Voyage de*

la fauconnerie est plus cultivé que partout ailleurs (*m*); on en trouve jusqu'au

Jean Ovington, tome 1, page 279. — La manière dont les Persans dressent les faucons à la chasse des bêtes fauves, est d'en écorcher une & d'en remplir la peau de paille, & d'attacher toujours la viande dont on repaît les faucons sur la tête de cette peau bourrée, que l'on fait mouvoir sur quatre roues par une machine, tant que l'oiseau mange, afin de l'y accoutumer Si la bête est grande, on lâche plusieurs oiseaux après elle, qui la tourmentent l'un après l'autre. ils se servent aussi de ces oiseaux pour les rivières & les marais, dans lesquels ils vont, comme les chiens, chercher le gibier. Comme tous les gens d'épée sont chasseurs, ils portent d'ordinaire à l'arçon de la selle une petite timbale de huit à neuf pouces de diamètre, qui leur sert à rappeler l'oiseau en frappant dessus. *Voyage de Chardin, tome II, pages 32 & 33.* — La Perse ne manque pas d'oiseaux de proie; il s'y trouve quantité de faucons, d'éperviers & de lannerets, & autres semblables oiseaux de chasse, dont la Venerie du Roi est très-bien pourvue, & on y en compte plus de huit cents: les uns sont pour le sanglier, l'âne sauvage & la gazelle; les autres pour voler les grues, les hérons, les oies & les perdrix. Une grande partie de ces oiseaux de chasse s'apporte de Russie; mais les plus grands & les plus beaux viennent des montagnes qui s'étendent vers le Midi, depuis Schyras jusqu'au golfe Persique. *Voyage de Dampier, tome II, page 23 & suiv.*

(*m*) Les Persans qui sont fort patiens, prennent

Japon, où Kœmpfer (n) dit qu'on les tient plutôt par faîte, que pour l'utilité de la chasse, & ces faucons du Japon viennent des parties septentrionales de cette île. Kolbe (o) fait aussi mention des faucons du cap de Bonne-espérance, & Bosman de ceux de Guinée (p); en sorte qu'il n'y a, pour ainsi dire, aucune terre, aucun climat dans l'ancien continent, où l'on ne trouve l'espèce du faucon; & comme ces oiseaux supportent très-bien le froid, & qu'ils volent facilement & très-rapidement, on ne doit pas être surpris de les retrouver dans le nouveau continent;

aussi plaisir à dresser un corbeau de la même manière qu'ils dressent un épervier. *Voyage de Dampier, tome II, page 25.*

(n) Kœmpfer, *Hist. du Japon, tome I, page 115.*

(o) Kolbe, *Description du cap de Bonne-espérance, tome III, page 146.*

(p) Sur cette côte de Guinée, on voit encore un autre oiseau de proie, qui ressemble fort à un faucon, & qui, quoiqu'un peu plus gros qu'un pigeon, est si hardi & si fort, qu'il se jette sur les plus grosses poules & les emporte. *Voyage de Guillaume Bosman, lettre 15.^e page 268.*

il y en a dans le Groenland (*q*), dans les parties montagneuses de l'Amérique septentrionale & méridionale (*r*), & jusque dans les îles de la mer du Sud (*f*).

(*q*) On trouve dans le Groenland des faucons blancs & gris, en très-grand nombre, & plus qu'en autre lieu du monde. On portoit anciennement de ces oiseaux pour grande rareté aux rois de Danemarck, à cause de leur bonté merveilleuse, & les rois de Danemarck en faisoient des présens aux rois & princes leurs voisins ou amis, parce que la chasse de l'oiseau n'est du tout point en usage dans le Danemarck, non plus qu'aux autres endroits du Septentrion. *Recueil des Voyages du Nord, tome I, page 99.*

(*r*) On a envoyé plusieurs & diverses sortes de faucons de la neuve Espagne & du Pérou aux seigneurs d'Espagne, d'autant qu'on en fait grande estime. Il y a même des hérons & des aigles de diverses sortes, & il n'y a point de doute que ces espèces d'oiseaux, & autres semblables, n'y aient passé bien plus tôt que les lions & les tigres. *Histoire naturelle des Indes occidentales, par Acosta, page 193. — Nota.* L'oiseau que les Mexicains appeloient *Hotli*, indiqué par Fernandès, paroît être le même que le faucon noir dont nous avons parlé.

(*f*) *Histoire des Navigations aux terres Australes, tome III, page 197.*

V.

L'OISEAU appelé *tanas* par les Nègres du Sénégal, & qui nous a été donné par M. Adanson, sous le nom de *faucon-pêcheur* *, il ressemble presque en tout à notre faucon par les couleurs du plumage; il est néanmoins un peu plus petit, & il a sur la tête de longues plumes éminentes qui se rabattent en arrière & qui forment une espèce de huppe, par laquelle on pourra toujours distinguer cet oiseau des autres du même genre: il a aussi le bec jaune, moins courbé & plus gros que le faucon; il en diffère encore en ce que les deux mandibules ont des dentelures très-sensibles; & son naturel est aussi différent; car il pêche plutôt qu'il ne chasse: je crois que c'est à cette espèce qu'on doit rapporter l'oiseau duquel Dampier (1) fait mention sous ce même nom de *faucon-pêcheur*: « il ressemble, dit-il, à nos plus petits

* Voyez les planches enluminées, n.º 478.

(1) Nouveau Voyage autour du monde; par Guillaume Dampier, tome III, page 318.

» faucons pour la couleur & la figure :
 » il a le bec & les ergots faits tout de
 » même ; il se perche sur les troncs
 » des arbres & sur les branches sèches
 » qui donnent sur l'eau dans les criques,
 » les rivières ou au bord de la mer ;
 » & dès que ces oiseaux voient quel-
 » ques petits poissons auprès d'eux, ils
 » volent à fleur d'eau, les enfilent avec
 » leurs griffes, & s'élèvent aussi-tôt en
 » l'air, sans toucher l'eau de leurs
 ailes » : il ajoute « qu'ils n'avalent pas
 » le poisson tout entier, comme font
 » les autres oiseaux qui en vivent, mais
 » qu'ils le déchirent avec leur bec, &
 le mangent par morceaux »



* LE HOBREAU (a).

Voyez planche III de ce volume.

LE Hobreau est bien plus petit que le faucon, & en diffère aussi par les habitudes naturelles : le faucon est plus fier, plus vif & plus courageux ; il attaque des oiseaux beaucoup plus gros que lui. Le hobreau est plus lâche de son naturel ; car à moins qu'il ne soit dressé, il ne prend que les alouettes & les cailles ; mais il fait compenser ce défaut de courage & d'ardeur par son

* Voyez les planches enluminées, n.°s 431 & 432.

(a) En Anglois, *Hobby* ; en Italien, *Bacello* ; — Hobreau. Belon, *Histoire naturelle des Oiseaux*, page 118. — *Subbureo*. Aldrov. *Avi.* tome I, page 373. *Falco arborarius*. Aldrov. *Avi.* tome I, pag. 492. — Hobreau. Albin, *tome I*, page 7, pl. VI, avec une figure coloriée. — *Lithofalco sive æsalus*, *Rochier, æsalon*. Frisch, *planche LXXXVI*, avec une figure coloriée. — Le Hobreau. Brisson, *Ornithol.* tome I, page 375. — *The Hobby*. British Zoology, *planche A 9*, avec une figure coloriée.

industrie : dès qu'il aperçoit un chasseur & son chien, il les suit d'assez près ou plane au-dessus de leur tête, & tâche de saisir les petits oiseaux qui s'élèvent devant eux; si le chien fait lever une alouette, une caille, & que le chasseur la manque, il ne la manque pas: il a l'air de ne pas craindre le bruit, & de ne pas connoître l'effet des armes à feu, car il s'approche de très-près du chasseur qui le tue souvent lorsqu'il ravit sa proie: il fréquente les plaines voisines des bois, & sur-tout celles où les alouettes abondent; il en détruit un très-grand nombre, & elles connoissent si bien ce mortel ennemi, qu'elles ne l'aperçoivent jamais sans le plus grand effroi, & qu'elles se précipitent du haut des airs, pour se cacher sous l'herbe ou dans les buissons: c'est la seule manière dont elles puissent échapper; car quoique l'alouette s'élève beaucoup, le hobreau vole encore plus haut qu'elle, & on peut le dresser au leurre comme le faucon & les autres oiseaux du plus haut vol: il demeure & niche dans les forêts où il se perche sur les arbres les

plus élevés. Dans quelques-unes de nos provinces on donne le nom de *hobreau* (b) aux petits seigneurs qui tyrannisent leurs païsans, & plus particulièrement au gentilhomme à lièvre, qui va chasser chez ses voisins, sans en être prié, & qui chasse moins pour son plaisir que pour le profit.

On peut observer que dans cette espèce le plumage de l'oiseau est plus noir dans la première année qu'il ne l'est dans les années suivantes : il y a aussi dans notre climat une variété de cet oiseau, qui nous a paru assez singulière pour mériter d'être représentée *; les différences consistent en ce que la gorge, le dessous du cou, la poitrine, une partie du ventre & les grandes plumes des ailes sont cendrées & sans taches ; tandis que dans le *hobreau*

(b) Ce nom de *Hobreau*, appliqué aux Gentiishommes de campagne, peut venir aussi de ce qu'autrefois tous ceux qui n'étoient point assez riches pour entretenir une fauconnerie, se contentoient d'élever des *hobreaux* pour la chasse.

* Voyez les planches enluminées, n.º 43 1.

commun, la gorge & le dessous du cou sont blancs, la poitrine & le dessus du ventre blancs aussi, avec des taches longitudinales brunes, & que les grandes plumes des ailes sont presque noirâtres : il y a de même d'assez grandes différences dans les couleurs de la queue, qui dans le hobreau commun est blanchâtre par-dessous, traversée de brun, & qui dans l'autre est absolument brune. Mais ces différences n'empêchent pas que ces deux oiseaux ne puissent être regardés comme de la même espèce ; car ils ont la même grandeur, le même port, & se trouvent de même en France ; & d'ailleurs ils se ressemblent par un caractère spécifique très-particulier, c'est qu'ils ont tous deux le bas du ventre & les cuisses garnies de plumes d'un roux vif, & qui tranche beaucoup sur les autres couleurs de cet oiseau ; il n'est pas même impossible que cette variété, dont toutes les différences se réduisent à des nuances de couleurs, ne provienne de l'âge ou des différens temps de la mue de cet oiseau ; &



LE HOBREAU.



c'est encore une raison de plus pour ne le pas séparer de l'espèce commune. Au reste, le hobreau se porte sur le poing, découvert & sans chapéron, comme l'émerillon, l'épervier & l'autour, & l'on en faisoit autrefois un grand usage pour la chasse des perdrix & des cailles.



L A

CRESSERELLE (a.)*Voyez la planche IV de ce volume.*

LA Cresserelle * est l'oiseau de proie le plus commun dans la plupart de nos provinces

* *Voyez les planches enluminées, n.°s 401 & 471.*

(a) En Grec, Κέρυξ ou Κέρυξ; *Cenchrus seu miliaria dicitur hæc avis, ait Gesnerus, quod punctis nigris milii annulis insignis sit: en Latin, Tinnuncius; en Italien, Cambello, Tintinculo, Tintarello, Garinello; en Espagnol, Cernicalo ou Zernicalo; en Allemand, Roethelweih ou Wannewaeher, quod alas extendat (ait Schwenckfeld) ventileque instar ventilabri quod vannum nominant; en Polonois, Pustolka; en Anglois, Kestrel ou Kestrel. Nota. Ce pourroit être de ce mot Anglois Kestrel, qu'est dérivé le nom Cappel que les Bourguignons donnent à cet oiseau: en Écosse, Stanchel ou Stannel ou Stonegall; on est aussi appelé en vieux François, & encore actuellement dans quelques provinces de France, Cresserelle, Quercerelle, Écrecelle. Salerne dit qu'on l'appelle en Sologne, Mezy; à Châlons-sur-Marne, Robillet; en Provence, Ratier; en Touraine, Pitriou; à Saumur, Pitri; en Beauce,*

provinces de France, & sur-tout en Bourgogne : il n'y a point d'ancien château ou de tour abandonnée qu'elle ne fréquente & qu'elle n'habite ; c'est sur-tout le matin & le soir qu'on la voit voler autour de ces vieux bâtimens, & on l'entend encore plus souvent qu'on ne la voit ; elle a un cri précipité *pli*, *pli*, *pli* ou *prî*, *prî*, *prî*, qu'elle ne cesse de répéter en volant, & qui effraie tous les petits oiseaux sur lesquels elle fond comme une flèche, & qu'elle saisit avec ses serres ; si par hasard elle les manque du premier coup, elle les

en Beauce, *Preneur de mulots, &c.* . . . Cresserelle ou Cercerelle. Belon, *Histoire naturelle des Oiseaux*, page 114. — *Tinnunculus seu Cenchris*. Aldrov. *Avi.* tom. I, pag. 356. — Cercerelle. Albin, tome I, page 8, planche VII, avec une figure coloriée, qui est celle de la femelle. . . . *Coq de Windhover*, Albin, tome III, planche V, avec une figure coloriée, qui est celle du mâle. — *Tinnunculus verus*. Frisch, planche LXXXIV, avec une figure coloriée, qui est celle du mâle. . . . *Falco rufus*. Frisch, planche LXXXVIII, avec une figure coloriée, qui est celle de la femelle. — La Cresserelle. Brisson, *Ornithol.* tome I, page 393. — *Kestrel*. British Zoology, planche A 8, fig. 1, *The male*, *The female*, fig. 2, ces deux figures sont coloriées.

poursuit sans crainte du danger jusque dans les maisons ; j'ai vu plus d'une fois mes gens prendre une cresserelle & le petit oiseau qu'elle poursuivoit, en fermant la fenêtre d'une chambre ou la porte d'une galerie, qui étoient éloignées de plus de cent toises des vieilles tours d'où elle étoit partie : lorsqu'elle a saisi & emporté l'oiseau, elle le tue & le plume très - proprement avant de le manger : elle ne prend pas tant de peine pour les souris & les mulots ; elle avale les plus petits tout entiers, & dépèce les autres. Toutes les parties molles du corps de la souris se digèrent dans l'estomac de cet oiseau ; mais la peau se roule & forme une petite pelote, qu'il rend par le bec, & non par le bas ; car ses excréments sont presque liquides & blanchâtres : en mettant ces pelotes qu'elle vomit, dans l'eau chaude, pour les ramollir & les étendre, on retrouve la peau entière de la souris comme si on l'eût écorchée. Les ducs, les chouettes, les buses, & peut-être beaucoup d'oiseaux de proie, rendent de pareilles pelotes dans lesquelles, outre

la peau roulée, il se trouve quelquefois des portions les plus dures des os; il en est de même des oiseaux pêcheurs; les arêtes & les écailles des poissons se roulent dans leur estomac, & ils les rejettent par le bec.

La cresserelle est un assez bel oiseau; elle a l'œil vif & la vue très-perçante, le vol aisé & soutenu: elle est diligente & courageuse: elle approche par le naturel, des oiseaux nobles & généreux; on peut même la dresser, comme les émérillons, pour la fauconnerie. La femelle est plus grande que le mâle, & elle en diffère en ce qu'elle a la tête rousse, le dessus du dos, des ailes & de la queue rayé de bandes transversales brunes; & qu'en même temps toutes les plumes de la queue sont d'un brun roux plus ou moins foncé; au lieu que dans le mâle, la tête & la queue sont grises, & que les parties supérieures du dos & des ailes sont d'un roux vineux, semé de quelques petites taches noires; on peut voir les différences du mâle & de la femelle dans

les planches enlumonnées que nous avons citées.

Nous ne pouvons nous dispenser d'observer que quelques-uns de nos Nomenclateurs modernes (*b*), ont appelé *épervier des alouettes*, la creffereille femelle, & qu'ils en ont fait une espèce particulière & différente de celle de la creffereille.

Quoique cet oiseau fréquente habituellement les vieux bâtimens, il y niche plus rarement que dans les bois; & lorsqu'il ne dépose pas ses œufs dans des trous de murailles ou d'arbres creux, il fait une espèce de nid très-négligé, composé de bûchettes & de racines, & assez semblable à celui des geais, sur les arbres les plus élevés des forêts: quelquefois il occupe aussi les nids que les corneilles ont abandonnés; il pond plus souvent cinq œufs que quatre, & quelquefois six & même sept, dont les deux bouts sont teints d'une couleur rougeâtre ou jaunâtre, assez semblable à celle de son

(*b*) Briffon, tome I, page 379.

plumage. Ses petits, dans le premier âge, ne sont couverts que d'un duvet blanc; d'abord il les nourrit avec des insectes, & ensuite il leur apporte des mulots en quantité qu'il aperçoit sur terre du plus haut des airs où il tourne lentement, & demeure souvent stationnaire pour épier son gibier sur lequel il fond en un instant: il enlève quelquefois une perdrix rouge beaucoup plus pesante que lui; souvent aussi il prend des pigeons qui s'écartent de leur compagnie; mais sa proie la plus ordinaire après les mulots & les reptiles, sont les moineaux, les pinçons & les autres petits oiseaux: comme il produit en plus grand nombre que la plupart des autres oiseaux de proie, l'espèce est plus nombreuse & plus répandue; on la trouve dans toute l'Europe, depuis la Suède (c) jusqu'en Italie & en Espagne (d); on la retrouve même dans les pays tempérés de l'Amérique

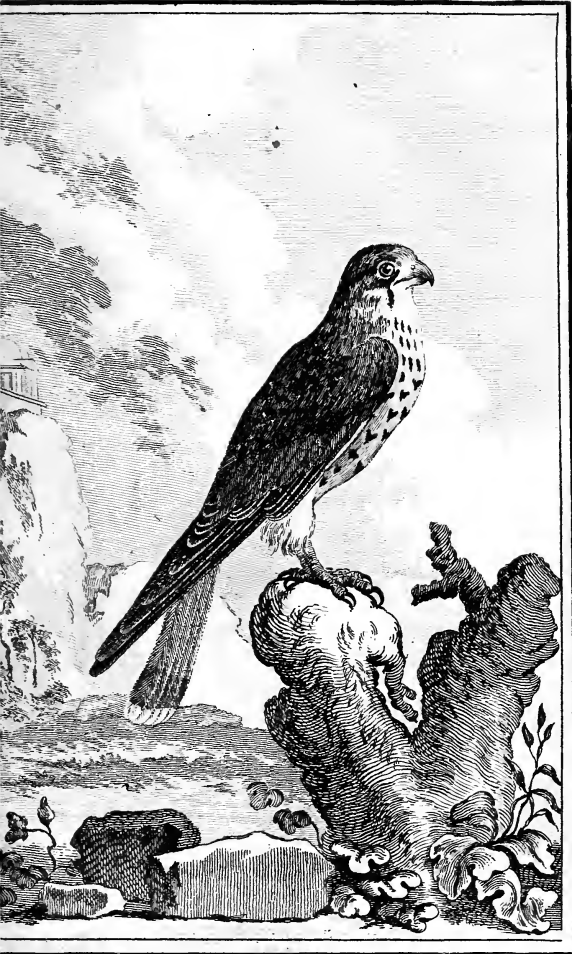
(c) Linn. *Faun. Suec.* n.º 67.

(d) Aldrov. *Avi.* tom. I, pag. 356.

septentrionale (e) : plusieurs de ces oiseaux restent pendant toute l'année dans nos provinces de France ; cependant j'ai remarqué qu'il y en avoit beaucoup moins en hiver qu'en été, ce qui me fait croire que plusieurs quittent le pays, pour aller passer ailleurs la mauvaise saison.

J'ai fait élever plusieurs de ces oiseaux dans de grandes volières ; ils sont, comme je l'ai dit, d'un très-beau blanc pendant le premier mois de leur vie, après quoi les plumes du dos deviennent rouffâtres & brunes en peu de jours : ils sont robustes & aisés à nourrir ; ils mangent la viande crue qu'on leur présente, à quinze jours ou trois semaines d'âge ; ils connoissent bientôt la personne qui les soigne, & s'apprivoisent assez pour ne jamais l'offenser : ils font entendre leur voix de très-bonne heure, & quoiqu'enfermés, ils répètent le même cri qu'ils font en liberté : j'en ai vu s'échapper & revenir d'eux-mêmes à la

(e) Hans Sloane, *Jamaïc.* pag. 294.



LA CRESSERELLE .



volière, après un jour ou deux d'absence, & peut-être d'abstinence forcée.

Je ne connois point de variétés dans cette espèce que quelques individus qui ont la tête & les deux plumes du milieu de la queue grises, tels qu'ils nous sont représentés par M. Frisch (*planche LXXXV*); mais M. Salerne fait mention d'une cresserelle jaune qui se trouve en Sologne, & dont les œufs sont de cette même couleur jaune. « Cette cresserelle, dit-il, est rare, & quelquefois elle se bat généreusement contre le jean-le-blanc, qui, quoique plus fort, est souvent obligé de lui céder: on les a vus, ajoute-t-il, s'accrocher ensemble en l'air, & tomber de la sorte par terre comme une motte ou une pierre: » ce fait me paroît bien suspect; car l'oiseau jean-le-blanc est non-seulement très-supérieur à la cresserelle par la force; mais il a le vol & toutes les allures si différentes, qu'ils ne doivent guère se rencontrer.



* *LE ROCHIER* (a).

L'OISEAU qu'on a nommé *faucon de roche* ou *rochier*, n'est pas si gros que la crefferelle, & me paroît fort semblable à l'émerillon, dont on se sert dans la fauconnerie; il fait, disent les Auteurs, sa retraite & son nid dans les rochers. M. Frisch est le seul avant nous qui ait donné une bonne indication de cet oiseau, & l'on peut comparer dans son ouvrage, la figure du

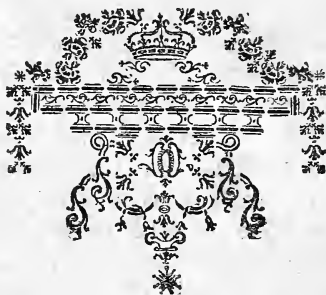
* Voyez les planches enluminées, n.° 447.

(a) *Litho-falco*. Gesner, *Avi.* pag. 75.
 — *Falco lapidarius*. Aldrov. *Avi.* tom. I, pag. 499.
 — *Dendro-falco sive smerlus*. Émérillon. Frisch, planche LXXXVII, avec une figure coloriée. — Le Faucon de roche ou Rochier. Brisson, *Ornithol.* tome I, page 349. *Nota.* Il me paroît qu'on doit rapporter à cette espèce le faucon de montagne cendré; Brisson, tome I, page 355, ou le *Falconis montani secundum genus* d'Aldrovande, *Avi.* tom. I, pag. 79; & que ces Auteurs ont fait un double emploi en séparant ces deux espèces d'oiseaux.

rochier , *planche LXXXVII* , avec la nôtre , & aussi avec les crefferelles mâle & femelle , qui , toutes trois sont assez bien rendues ; leurs rapports de ressemblance & de différence , sont encore mieux exprimés dans nos planches enluminées ; en considérant attentivement la forme & les caractères de cet oiseau , & en les comparant avec la forme & les caractères de l'espèce d'émérillon , dont on se sert dans la fauconnerie * , nous sommes très - portés à croire que le rochier & cet émérillon sont de la même espèce , ou du moins d'une espèce encore plus voisine l'une de l'autre , que de celle de la crefferelle. On verra dans l'article suivant , qu'il y a deux espèces d'émérillons , dont la première approche beaucoup de celle du rochier , & la seconde de celle de la crefferelle : comme tous ces oiseaux sont à peu près de la même taille , du même naturel , & qu'ils varient autant & plus par le sexe & par l'âge , que par la différence des espèces ,

* Voyez les planches enluminées, n.º 468.

il est très-difficile de les bien recon-
noître, & ce n'est qu'à force de com-
paraisons faites d'après nature, que nous
sommes parvenus à les distinguer les
uns des autres.



* L'ÉMÉRILLON (a).

Voyez planche V de ce volume.

L'OISEAU dont il est ici question ; n'est point l'émerillon des Naturalistes , mais l'émerillon des Fauconniers , qui n'a été indiqué ni bien décrit par aucun de nos Nomenclateurs ; cependant c'est le véritable émerillon dont on se sert tous les jours dans la fauconnerie , & que l'on dresse au vol pour la chasse ; cet oiseau est , à l'exception des pie-grièches , le plus petit de tous les oiseaux de proie , n'étant que de la grandeur

* Voyez les planches enluminées , n.º 468.

(a) En Grec , Αἰσάλων, quod omni tempore appareat ; en Latin , *Æsalo*, en Italien , *Smerlo* , ou *Smeriglio* ; en Allemand , *Myrle* ou *Smyrlin* ; en Pologne , *Orzemlik* ; en Anglois , *Merlin* ; en Écosse on appelle le mâle, *Jack* ; en vieux François, *Loyette* : en quelques provinces de France , *Passerier* , *Preneur de Passe* ou *Passerets*. — *The Merlin*, *British Zoology*, pl. A 12, — *Frisch*, *toms I*, page 89.

d'une grosse grive, néanmoins on doit le regarder comme un oiseau noble, & qui tient de plus près qu'un autre à l'espèce du faucon; il en a le plumage (*b*), la forme & l'attitude; il a le même naturel, la même docilité, & tout autant d'ardeur & de courage: on peut en faire un bon oiseau de chasse pour les alouettes, les cailles, & même les perdrix qu'il prend & transporte, quoique beaucoup plus pesantes que lui; souvent il les tue d'un seul coup, en les frappant de l'estomac, sur la tête ou sur le cou.

Cette petite espèce, si voisine d'ailleurs de celle du faucon par le courage & le naturel (*c*), ressemble néanmoins plus au hobreau par la figure, & encore plus au rochier; on le distinguera cependant du hobreau, en ce qu'il a les

(*b*) *Nota.* Il ressemble en effet par les nuances & la distribution des couleurs au faucon-fors.

(*c*) Plusieurs Auteurs ayant fait la remarque de la conformité de l'émérillon avec le faucon, l'ont appelé *petit faucon*, *falco parvus merlinus*, Schwenckfeld, *Avi. Sil.* pag. 349. — *Falconellus*, Rzac. *Auct. Hist. nat. Pol.* pag. 354.

ailes beaucoup plus courtes, & qu'elles ne s'étendent pas à beaucoup près jusqu'à l'extrémitié de la queue, au lieu que celles du hobreaü s'étendent un peu au-delà de cette extrémité; mais, comme nous l'avons déjà fait sentir dans l'article précédent, les ressemblances avec le rochier sont si grandes, tant pour la grosseur & la longueur du corps, la forme du bec, des pieds & des serres, les couleurs du plumage, la distribution des taches, &c. qu'on seroit très-bien fondé à regarder le rochier comme une variété de l'émérillon, ou du moins comme une espèce si voisine, qu'on doit suspendre son jugement sur la diversité de ces deux espèces: au reste, l'émérillon s'éloigne de l'espèce du faucon & de celle de tous les autres oiseaux de proie, par un attribut qui le rapproche de la classe commune des autres oiseaux; c'est que le mâle & la femelle sont dans l'émérillon de la même grandeur, au lieu que dans tous les autres oiseaux de proie, le mâle est bien plus petit que la femelle: cette singularité ne tient donc point à leur manière de vivre,

ni à rien de tout ce qui distingue les oiseaux de proie des autres oiseaux ; elle sembleroit d'abord appartenir à la grandeur, parce que dans les pie-grièches, qui sont encore plus petites que les émérillons, le mâle & la femelle sont aussi de la même grosseur ; tandis que dans les aigles, les vautours, les gerfauts, les autours, les faucons & les éperviers, le mâle est d'un tiers ou d'un quart plus petit que la femelle. Après avoir réfléchi sur cette singularité, & reconnu qu'elle ne pouvoit pas dépendre des causes générales, j'ai recherché s'il n'y en avoit pas de particulières auxquelles on pût attribuer cet effet ; & j'ai trouvé en comparant les passages de ceux qui ont disséqué des oiseaux de proie, qu'il y a dans la plupart des femelles un double *cæcum* assez gros & assez étendu ; tandis que dans les mâles il n'y a qu'un *cæcum*, & quelquefois point du tout : cette différence de la conformation intérieure, qui se trouve toujours en plus dans les femelles que dans les mâles, peut être la vraie cause physique de leur excès en grandeur. Je laisse aux gens

qui s'occupent d'anatomie à vérifier plus exactement ce fait, qui seul m'a paru propre à rendre raison de la supériorité de grandeur de la femelle sur le mâle, dans presque toutes les espèces des grands oiseaux de proie.

L'émérillon vole bas, quoique très-vîte & très-légèrement, il fréquente les bois & les buissons pour y saisir les petits-oiseaux, & chasse seul sans être accompagné de sa femelle; elle niche dans les forêts en montagnes, & produit cinq ou six petits.

Mais indépendamment de cet émérillon dont nous venons de donner l'histoire & la représentation, il existe une autre espèce d'émérillon mieux connue des Naturalistes, dont M. Frisch a donné la figure (*planche LXXXIX*), & qui a été décrit d'après nature par M. Brisson, *tome I, page 382*: cet émérillon diffère en effet par un assez grand nombre de caractères de l'émérillon des Fauconniers; il paroît même approcher beaucoup plus de l'espèce de la crefferelle, du moins autant qu'il nous est permis d'en juger par la

représentation , n'ayant pu nous le procurer en nature ; mais ce qui semble appuyer notre conjecture , c'est que les oiseaux d'Amérique qui nous ont été envoyés sous les noms *d'émérillon de Cayenne* ^a , & *émérillon de Saint-Dominique* ^b , ne nous paroissent être que des variétés d'une seule espèce , & peut-être l'un de ces oiseaux n'est-il que le mâle ou la femelle de l'autre ; mais tous deux ressemblent si fort à l'émérillon donné par M. Frisch , qu'on doit les regarder comme étant d'espèces très-voisines ; & cet émérillon d'Europe , aussi-bien que ces émérillons d'Amérique dont les espèces sont si voisines , paroîtront à tous ceux qui les considèreront attentivement beaucoup plus près de la crefferelle que de l'émérillon des Fauconniers : il se peut donc que cette espèce ait passé d'un continent à l'autre ; & en effet M. Linnæus fait mention des crefferelles en Suède , & ne dit pas que les émérillons s'y trouvent ; ceci semble confirmer encore

^a Voyez les planches enluminées , n.° 444.

^b *Ibidem* , n.° 465.

notre opinion, que ce prétendu émérillon des Naturalistes n'est qu'une variété, ou tout au plus une espèce très-voisine de celle de la crefferelle; on pourroit même lui donner un nom particulier, si on vouloit la distinguer, soit de l'émérillon des Fauconniers, soit de la crefferelle, & ce nom seroit celui qu'on lui donne dans les îles Antilles.

« L'émérillon, dit le P. du Tertre, que nos habitans appellent *gry gry*, « à cause qu'en volant il jette un cri « qu'ils expriment par ces syllabes *gry* « *gry*, est un autre petit oiseau de proie « qui n'est guère plus gros qu'une « grive; il a toutes les plumes de dessus « le dos & des ailes rouffes, tachées « de noir, & le dessous du ventre blanc, « moucheté d'hermine; il est armé de « bec & de griffes à proportion de sa « grandeur; il ne fait la chasse qu'aux « petits lézards & aux sauterelles, & « quelquefois aux peits poulets quand « ils sont nouvellement éclos; je leur en « ai fait lâcher plusieurs fois, ajoute-t-il; « la poule se défend contre lui & lui «

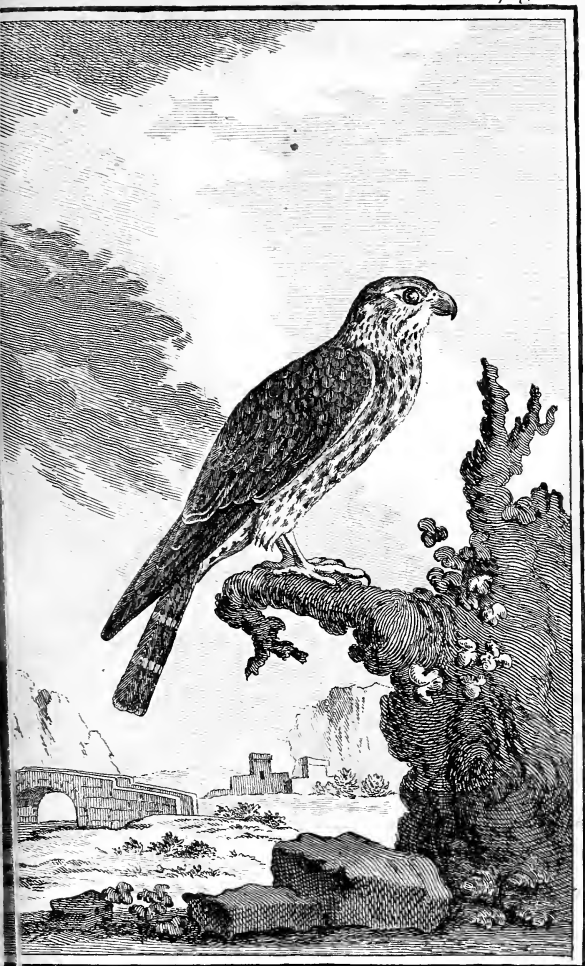
» donne la chasse; les habitans en mangent, mais il n'est pas bien gras (*d*)».

La ressemblance du cri de cet émérillon du P. du Tertre (*e*), avec le cri de notre crefferelle est encore un autre indice du voisinage de ces espèces; & il me paroît qu'on peut conclure assez positivement que tous ces oiseaux donnés par les Naturalistes, sous les noms d'émérillon d'Europe, émérillon de la Caroline ou de Cayenne, & émérillon de Saint-Domingue ou des Antilles, ne font qu'une variété dans l'espèce de la crefferelle à laquelle on pourroit donner le nom de *gry gry* pour la distinguer de la crefferelle commune.

(*d*) Hist. nat. des Antilles, par le Père du Tertre, tome II, pages 253 & 254.

(*e*) Nota. Le cri de la crefferelle est *pri pri*, ce qui approche beaucoup de *gry gry*, qui est le nom qu'on donne aux Antilles à cet oiseau à cause de son cri.





L'ÉMÉRILLION.



LES

PIE-GRIÈCHES.

CES oiseaux, quoique petits, quoique délicats de corps & de membres, doivent néanmoins par leur courage, par leur large bec, fort & crochu; & par leur appétit pour la chair, être mis au rang des oiseaux de proie, même des plus fiers & des plus sanguinaires; on est toujours étonné de voir l'intrépidité avec laquelle une petite pie-grièche combat contre les pies, les corneilles, les creffierelles, tous oiseaux beaucoup plus grands & plus forts qu'elle; non-seulement elle combat pour se défendre, mais souvent elle attaque, & toujours avec avantage, sur-tout lorsque le couple se réunit pour éloigner de leurs petits les oiseaux de rapine; elles n'attendent pas qu'ils approchent, il suffit qu'ils passent à leur portée, pour qu'elles aillent au-devant; elles les attaquent à grands cris, leur font des

blessures cruelles, & les chassent avec
 tant de fureur, qu'ils fuient souvent
 sans oser revenir; & dans ce combat
 inégal contre d'aussi grands ennemis,
 il est rare de les voir succomber sous la
 force, ou se laisser emporter; il arrive
 seulement qu'elles tombent quelquefois
 avec l'oiseau contre lequel elles se font
 accrochées avec tant d'acharnement, que
 le combat ne finit que par la chute &
 la mort de tous deux; aussi les oiseaux
 de proie les plus braves les respectent;
 les milans, les buses, les corbeaux pour-
 roient les craindre & les fuir plus
 que les chercher; rien dans la Nature
 ne peint mieux la puissance & les dro-
 ctes du courage, que de voir ce petit ois-
 seau qui n'est guère plus gros qu'une
 alouette, voler de pair avec les éperviers,
 les faucons & tous les autres tyrans de
 l'air, sans les redouter; & chasser dans
 leur domaine, sans craindre d'en être
 puni; car quoique les pie-grièches
 nourrissent communément d'insectes,
 elles aiment la chair de préférence: elles
 poursuivent au vol tous les petits ois-
 seaux; on en a vu prendre des perdreaux

de jeunes levreaux ; les grives, les merles, & les autres oiseaux pris au lacet au piège, deviennent leur proie la plus ordinaire ; elles les saisissent avec les ongles, leur crèvent la tête avec le bec, leur serrent & déchiquètent le cou, & après les avoir étranglés ou étouffés, elles les plument pour les manger, les dépecer à leur aise, & en emporter dans leur nid les débris en lambeaux.

Le genre de ces oiseaux est composé d'un assez grand nombre d'espèces ; mais nous pouvons réduire à trois principales ceux de notre climat, la première est celle de la pie-grièche grise, la seconde celle de la pie-grièche rousse, la troisième celle de la pie-grièche appelée vulgairement *l'écorcheur*. Chacune de ces trois espèces mérite une description particulière, & contient quelques variétés que nous allons indiquer.



L A

PIE-GRIÈCHE GRISE (a)

Voyez la planche VI de ce volume.

CETTE Pie-grièche grise * est très commune dans nos provinces de France

(a) En Grec moderne, Κομύειων; en Latin *Lanius*; en Italien, *Gaza sperviera*, *Falconello*, *Oresto*, *Castrica*, *Verla*, *Stragazzina*, *Ragazzoia*; en Savoie, *Montagasse*, *Arneat*; en Bourgogne *Pouchari* ou *Bouchari*, mot qui vient de l'Anglois *Butcher*, *Butchery*, qu'on prononce en François *Boutcher*, *Boutchery*, *Boucher*, *Boucherie*; en Allemand, *Thorn-Kretzer*, *Thorn-Tracer*; *Walot-he*, *Warkengel*; *Nun-moerder*, *Nun-toeder*; en Polonois *d'Zierzba*, *Sirokos*, *Wiekszy*; en Suède, *Wafogel*; en Anglois, *Butcher-bird*, *Adder-bird*, *Me*, *ragasse*. — *Lanius Cinereus*. Gesner, *Avi.* pag. 575. *Cum icone maris*. — *Collurio*. Aldrov. *Avi.* tom. I. pag. 389. *Cum icone fœminæ*. — Grande Pie grièche. Belon, *Hist. nat. des Oiseaux*, page 126. *fig.* page 127. — *Castrica palumbina*. Olin. pag. 41, avec une figure. — Grand Écorcheur cendré. Albin, *rome II*, page 9, avec une figure coloriée, planche XIII. — *Lanius medius seu secundus*. *Pica mediæ magnitudinis*. Frisch, *tab. LX. Icone. maris & fœminæ*.

* Voyez les planches enluminées, n.º 445,

& paroît être naturelle à notre climat, car elle y passe l'hiver & ne le quitte en aucun temps; elle habite les bois & les montagnes en été, & vient dans les plaines & près des habitations en hiver; elle fait son nid sur les arbres les plus élevés des bois ou des terres en montagnes; ce nid est composé au dehors de mousse blanche entrelassée d'herbes longues, & au dedans il est bien doublé & tapissé de laine; ordinairement il est appuyé sur une branche double & triple fourche; la femelle qui ne diffère pas du mâle par la grosseur, mais seulement par la teinte des couleurs plus claires que celles du mâle, pond ordinairement cinq ou six & quelquefois sept, ou même huit œufs gros comme ceux d'une grive; elle nourrit ses petits de chenilles & d'autres insectes dans les premiers jours, & bientôt elle leur fait manger de petits morceaux de viande que leur père leur apporte avec un soin & une diligence admirables; bien différente des autres oiseaux de proie qui chassent leurs petits avant qu'ils soient en état de se pourvoir

d'eux-mêmes, la pie-grièche garde & soigne les siens tout le temps du premier âge, & quand ils sont adultes, elle les soigne encore; la famille ne se sépare pas, on les voit voler ensemble pendant l'automne entier, & encore en hiver, sans qu'ils se réunissent en grandes troupes: chaque famille fait une petite bande à part, ordinairement composée du père, de la mère & de cinq ou six petits, qui tous prennent un intérêt commun à ce qui leur arrive, vivent en paix, & chassent de concert, jusqu'à ce que le sentiment ou le besoin d'amour, plus fort que tout autre sentiment, détruisse les liens de cet attachement, & enlève les enfans à leurs parens; la famille ne se sépare que pour en former de nouvelles.

Il est aisé de reconnoître les pie-grièches de loin, non-seulement à cause de cette petite troupe qu'elles forment après le temps des nichées, mais encore à leur vol qui n'est ni direct, ni oblique à la même hauteur, & qui se fait toujours de bas en haut, & de haut en bas, alternativement & précipitamment;

on

On peut aussi les reconnoître, sans les voir, à leur cri aigu *trouï trouï*, qu'on entend de fort loin, & qu'elles ne cessent de répéter lorsqu'elles sont perchées au sommet des arbres.

Il y a dans cette première espèce, variété pour la grandeur, & variété pour la couleur : nous avons au Cabinet une pie-grièche qui nous a été envoyée d'Italie, & qui ne diffère de la pie-grièche commune, que par une teinte de roux sur la poitrine & le ventre * ; on en trouve d'absolument blanches dans les Alpes (*b*), & ces pie-grièches blanches, aussi-bien que celles qui ont une teinte de roux sur le ventre, sont de la même grandeur que la pie-grièche grise, qui n'est elle-même pas plus grosse que le *mauvis* (*c*), autrement la *grive-*

* Voyez les planches enluminées, n.º 32, figure 1.

(*b*) *Lanius albus*. Aldrov. *Avi.* tom. I, pag. 387. *Cum icone.*

(*c*) *Lanius major*. Gesner, *Avi.* pag. 581 ; *Cum icone.* — *Fica cinerea seu lanius major*. Frisch, *tab. LIX*, avec des figures coloriées du mâle & de la femelle.

mauviette (d); mais il s'en trouve d'autres en Allemagne & en Suisse qui sont un peu plus grandes, & dont quelques Naturalistes ont voulu faire une espèce particulière, quoiqu'il n'y ait aucune autre différence entre ces oiseaux que celle d'un peu plus de grandeur, ce qui pourroit bien provenir de la nourriture, c'est-à-dire, de l'abondance ou de la disette des pays qu'ils habitent; ainsi la pie-grièche grise varie, même dans nos climats d'Europe, par la grandeur & par les couleurs: on ne doit donc pas être surpris si elle varie encore davantage dans des climats plus éloignés, tels que ceux de l'Amérique, de l'Afrique & des Indes; la pie-grièche grise de la Louisiane *, est le même oiseau que la pie-

(d) *Nota.* Elle diffère de la première en ce qu'elle est plus grande & plus grosse, & en ce qu'elle a les plumes scapulaires & les petites couvertures du dessus des ailes d'une couleur roussâtre; mais comme elle ressemble par tout le reste à la pie-grièche commune, ces différences, qui peut-être ne sont pas générales ni bien constantes, ne nous paroissent pas suffisantes pour établir une espèce distincte & séparée de la première.

* Voyez les planches enluminées, n.º 476, fig. 2.

grièche grise d'Europe, de laquelle elle paroît différer aussi-peu que la pie-grièche d'Italie; on n'y remarqueroit même aucune différence bien sensible, si elle n'étoit pas un peu plus petite & un peu plus foncée de couleur sur les parties supérieures du corps.

La pie-grièche du cap de bonne-Espérance^a (e), la pie-grièche grise du Sénégal^b & la pie-grièche bleue de

^a Voyez les planches enluminées, n.º 477, figure 1.

(e) Nota. C'est à cette espèce qu'on doit aussi rapporter l'oiseau des Indes orientales, que les Anglois qui fréquentent les côtes de Bengale ont appelé *Dial-bird* (l'horloge ou le cadran), & qui a été indiqué par Albin, tome III, page 8, avec des figures coloriées du mâle (pl. XVII), & de la femelle (pl. XVIII): « cette pie grièche, dit-il, est grande à peu près comme notre pie-grièche grise, avec le bec noir, les coins de la bouche jaunes, l'iris des yeux de la même couleur, les jambes & les pieds bruns: le mâle a la tête, le cou, le dos, le croupion, les couvertures du dessus de la queue, les plumes scapulaires, la gorge & la poitrine noires; le ventre, les côtés & les couvertures du dessous de la queue blanches; toutes les plumes de la queue également longues, noires en dessus & blanches en dessous: la femelle ne diffère du mâle qu'en ce que les couleurs sont moins foncées ».

^b Voyez les planches enluminées, n.º 297, fig. 1.

Madagascar*, sont encore trois variétés très-voisines l'une de l'autre, & appartiennent également à l'espèce commune de la pie-grièche grise d'Europe; celle du Cap ne diffère de celle d'Europe qu'en ce qu'elle a toutes les parties supérieures du corps d'un brun-noirâtre; celle du Sénégal les a d'un brun plus clair, & celle de Madagascar a ces mêmes parties d'un beau bleu; mais ces différences dans la couleur du plumage, tout le reste étant égal & semblable d'ailleurs, ne suffisent pas à beaucoup près pour en faire des espèces distinctes & séparées de la pie-grièche commune. Nous donnerons plusieurs exemples de changemens de couleur tout aussi grands dans d'autres oiseaux, même dans notre climat; à plus forte raison, ces changemens doivent-ils arriver dans des climats différens & aussi éloignés les uns des autres: l'influence de la température se marque par des rapports que des gens attentifs ne doivent pas laisser échapper; par exemple, nous voyons ici que la pie-grièche étran-

* Voyez les planches enluminées, n.º 298, figure 1.



LA PIE-GRIËCHE GRISE.



ressemble le plus à notre pie-grièche d'Italie, est celle de la Louisiane: or la température de ces deux climats n'est pas fort inégale, & nous trouvons au contraire que celle du Cap, du Sénégal & de Madagascar ressemble moins, parce que ces climats sont en effet d'une température très-différente de celle d'Italie.

Il en est de même du climat de Cayenne, où la pie-grièche prend un plumage varié ou rayé de longues taches brunes*; mais comme elle est de la même grandeur que notre pie-grièche grise, & qu'elle lui ressemble à tous autres égards, nous avons cru pouvoir la rapporter avec fondement à cette espèce commune.

* Voyez les planches enluminées, n.º 297.



L A

PIE-GRIÈCHE ROUSSE (a).

CETTE Pie-grièche rousse* est un peu plus petite que la grise, & très-aisée à reconnoître par le roux qu'elle a sur la tête, qui est quelquefois rouge & ordinairement d'un roux vif; on peut aussi remarquer qu'elle a les yeux d'un gris blanchâtre ou jaunâtre; au lieu que la pie-grièche grise les a bruns; elle a aussi le bec & les jambes plus noires: le naturel de cette pie-grièche rousse est à très-peu près le même que celui

(a) *Collurionis primum genus*. Aldrov. *Avi*. tom. I, pag. 389. *Cum icone maris*. — Écorcheur à tête rouge. Albin, tome II, page 10; avec une figure coloriée du mâle, planche XVI. . . . Petit Écorcheur femelle, planche XV. — *Pica minima*; *Lanius minor seu tertius*. Frisch, tab. LXI, avec des figures coloriées du mâle & de la femelle. — *Ampelis dorso griseo maculâ ad oculos longitudinali* (fœmina). Linn. *Faun. Suec.* tab. 2, n.° 180. — *Lanius rufus*. La Pie-grièche rousse. Brisson, tome II, page 147.

* Voyez les planches enluminées, n.° 9, figure 2, le mâle; & n.° 31, figure 1, la femelle.

de la pie-grièche grise : toutes deux sont aussi hardies, aussi méchantes l'une que l'autre; mais ce qui prouve que ce sont néanmoins deux espèces différentes, c'est que la première reste au pays toute l'année; au lieu que celle-ci le quitte en automne, & ne revient qu'au printemps; la famille qui ne se sépare pas à la sortie du nid, & qui demeure toujours rassemblée, part vers le commencement de septembre, sans se réunir avec d'autres familles, & sans faire de longs vols: ces oiseaux ne vont que d'arbre en arbre, & ne volent pas de suite, même dans le temps de leur départ; ils restent pendant l'été dans nos campagnes, & font leur nid sur quelque arbre touffu; au lieu que la pie-grièche grise habite les bois dans cette même saison, & ne vient guère dans nos plaines que quand la pie-grièche rousse est partie: on prétend aussi que de toutes les pie-grièches celle-ci est la meilleure, ou, si l'on veut, la seule qui soit bonne à manger (b).

(g) *Lanius minor rutilus ad cibum aptior reliquis, delicatus & salubris*, Sch. *Theriotrop. Sil.* pag. 292.

Le mâle & la femelle sont à très-peu près de la même grosseur; mais ils diffèrent par les couleurs assez pour paroître des oiseaux de différente espèce: nous renvoyons sur cela aux planches enluminées que nous venons de citer, & qu'il suffira de comparer pour le reconnoître; nous observerons seulement au sujet de cette espèce & de la suivante, appelée l'*écorcheur*, que ces oiseaux font leur nid avec beaucoup d'art & de propreté, à peu près avec les mêmes matériaux qu'emploie la pie-grièche grise; la mousse & la laine y sont si bien entrelassées avec les petites racines souples, les herbes fines & longues, les branches pliantes des petits arbrustes, que cet ouvrage paroît avoir été tissé: ils produisent ordinairement cinq ou six œufs, & quelquefois davantage; & ces œufs dont le fond est de couleur blanchâtre, sont en tout ou en partie tachés de brun ou de fauve.



* L'ÉCORCHEUR (a).

Voyez la planche VII. de ce volume.

L'ÉCORCHEUR est un peu plus petit que la pie-grièche rousse, & lui ressemble assez par les habitudes naturelles, comme elle il arrive au printemps, fait son nid sur des arbres ou même dans des buissons en pleine campagne & non pas dans les bois, part

* Voyez les planches enluminées, n.° 31, figure 2; & n.° 475, figure 1.

(a) Petite Pie-grièche, Pie-escrayère, Pie-ancrouelle. Belon, *Hist. nat. des Oiseaux*, page 128; & *Portraits d'Oiseaux*, page 21, recto, avec figure. — *Collurionis parvi tertium genus*. Aldrov. *Avi.* tom. I, pag. 390. *Cum icone*. . . . *Merulæ congeneralia*. Idem, tom. II, pag. 625. *Cum alterâ icone*. — *Ampelis dorso griseo maculâ ad oculos longitudinali*. Linnæus, *Faun. Suec.* n.° 180. *Cum icone maris non accuratâ*. Nota. M. Linnæus s'est trompé en prenant l'espèce précédente & celle-ci pour la femelle & le mâle de la même espèce. — Petit Écorcheur. Albin, *tome II*, page 10, avec une figure coloriée, *planche XIV*. . . . *Collurionis*. L'Écorcheur, Brisson, *tome II*, page 151.

avec sa famille vers le mois de septembre, se nourrit communément d'insectes, & fait aussi la guerre aux petits oiseaux; en sorte qu'on ne peut trouver aucune différence essentielle entr'eux, sinon la grandeur, la distribution & les nuances des couleurs, qui paroissent être constamment différentes dans chacune de ces espèces, tant celles du mâle que celles de la femelle; néanmoins comme entre le mâle & la femelle de chacune de ces deux espèces, il y a dans ce même caractère de la couleur encore plus de différence que d'une espèce à l'autre, on seroit très-bien fondé à ne les regarder que comme des variétés, & à réunir sous la même espèce, la pie-grièche rousse, l'écorcheur & l'écorcheur varié (b), dont quelques Naturalistes ont encore fait une espèce distincte, & qui cependant pourroit bien être la femelle de celui dont il est ici question; nous renvoyons aux

(b) *Collurionis parvi secundum genus*. Aldrov. *Avi.* tom. I, pag. 390. *Cum icone . . . Collurio varius*. l'Écorcheur varié. Brisson, tome II, page 154. *An precedentis fœmina*. *Idem, ibidem*, pag. 158.

planches enluminées pour en juger par la comparaison.

Au reste, ces deux espèces de pie-grièches avec leurs variétés, nichent dans nos climats, & se trouvent en Suède comme en France; en sorte qu'elles ont pu passer d'un continent à l'autre; il est donc à présumer que les espèces étrangères de ce même genre, & qui ont des couleurs rouffes, ne sont que des variétés de l'écorcheur, d'autant qu'ayant l'usage de passer tous les ans d'un climat à l'autre, elles ont pu se naturaliser dans des climats éloignés, encore plus aisément que la pie-grièche qui reste constamment dans notre pays.

Rien ne prouve mieux le passage de ces oiseaux de notre pays dans des climats plus chauds, pour y passer l'hiver, que de les retrouver au Sénégal; la pie-grièche rouffe ^a, nous a été envoyée par M. Adanson, & c'est absolument le même oiseau que notre pie-grièche rouffe d'Europe; il y en a une autre ^b qui nous a été également envoyée du

^a Voyez les planches enluminées, n.º 477, figure 2.

^b *Ibidem*, n.º 479.

Sénégal, & qui doit n'être regardée que comme une simple variété dans l'espèce, puisqu'elle ne diffère des autres que par la couleur de la tête qu'elle a noire, & par un peu plus de longueur de queue, ce qui ne fait pas à beaucoup près une assez grande différence pour en former une espèce distincte & séparée.

Il en est de même de l'oiseau que nous avons appelé l'*écorcheur* des Philippines (c)*, & encore de celle que nous avons appelée *pie-grièche de la*

* Voyez les planches enluminées, n.º 476, figure. 1.

(c) Il nous paroît que cet oiseau est le même que celui que M. Edwards a donné sous le nom de *pie-grièche rouge* ou *rousse huppée*. « Cet oiseau, » dit-il, s'appelle *Carach*, dans le pays de Bengale, & diffère de nos pie-grièches par une huppe qu'il porte sur la tête » ; mais cette différence est bien légère, car cette huppe n'en est pas une, c'est seulement une disposition de plumes qui paroissent hérissées comme celles du geai lorsqu'il est en colère, & que M. Edwards avoue lui même qu'il n'a vue que dans l'oiseau mort : en sorte qu'on ne peut pas assurer si ces plumes n'avoient pas été redressées par quelque froissement avant ou après la mort de l'oiseau, ce qui est bien différent d'une huppe naturelle. La preuve de ce que je viens de dire, c'est qu'on voit une semblable



L'ÉCORCHEUR.

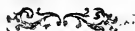


Louisiâne^a, qui nous ont été envoyées de ces deux climats si éloignés l'un de l'autre, & qui néanmoins se ressemblent assez pour ne paroître que le même oiseau, & qui dans le réel ne font ensemble qu'une variété de notre écorcheur, à la femelle duquel cette variété ressemble presqu'en tout.

huppe sur la tête de la pie-grièche blanche & noire de Surinam, dont le même M. Edwards a donné la figure dans la première partie de ses Glanures* : or nous avons cette espèce au Cabinet du Roi, & il est certain qu'elle n'a point de huppe ; dès-lors nous ne pouvons nous empêcher de présumer que cette apparence de huppe, ou plutôt de plumes hérissées sur la tête, qui se trouve dans ces deux pie-grièches de M. Edwards, ne soit une disposition accidentelle ou momentanée, & qui probablement ne se manifeste que quand l'oiseau est en colère ; ainsi nous persistons à croire que cette pie-grièche de Bengale n'est qu'une variété de l'espèce de la pie-grièche rousse ou de l'écorcheur d'Europe.

* Glanures d'Edwards, partie I, page 35, pl. CCXXVI.

^a Voyez les planches enluminées, n.º 397.



OISEAUX ÉTRANGERS

Qui ont rapport à la *PIE-GRIÈCHE*
grise & à l'*ÉCORCHEUR*.

I.

LE FINGAH.

L'OISEAU des Indes orientales, appelé à Bengale *Fingah*, dont M. Edwards a donné la description sous le nom de *pie-grièche des Indes*, à queue fourchue, qui est certainement une espèce différente de toutes les autres *pie-grièches*. Voici la traduction de ce que dit M. Edwards à ce sujet : la forme du bec, les moustaches ou poils, qui en surmontent la base, la force des jambes m'ont déterminé à donner à cet oiseau le nom de *pie-grièche*, quoique sa queue soit faite tout autrement que celle des *pie-grièches* dont les plumes du milieu sont les plus longues ; au lieu

que dans celle-ci elles sont beaucoup plus courtes que les plumes extérieures; en sorte que la queue paroît fourchue c'est-à-dire, vide au milieu vers son extrémité: il a le bec épais & fort, voûté en arc, à peu près comme celui de l'épervier, plus long à proportion de sa grosseur, & moins crochu, avec des narines assez grandes; la base de la mandibule supérieure est environnée de poils roides. La tête entière, le cou, le dos & les couvertures des ailes sont d'un noir brillant, avec un reflet de bleu, de pourpre & de vert, & qui se décide ou varie suivant l'incidence de la lumière. La poitrine est d'une couleur cendrée, sombre & noirâtre: tout le ventre, les jambes & les couvertures du dessous de la queue sont blanches; les jambes, les pieds & les ongles sont d'un brun noirâtre: je doutois, ajoute M. Edwards, si je devois ranger cet oiseau avec les pie-grièches ou avec les pies; car il me paroissoit également voisin de chacun de ces deux genres, & je pense que tous deux pourroient n'en faire qu'un,

les pies convenant en beaucoup de choses avec les pie-grièches ; quoique personne en Angleterre ne l'ait remarqué, il paroît qu'en France on y a fait attention, & qu'on a observé cette conformité de nature dans ces deux oiseaux, puisqu'on les a tous deux appelés *pies* (a).

(a) Edwards, *Hist. nat. of birds*, tom. 11, pag. 56, planche LVI, avec une figure bien coloriée.

II.

ROUGE-QUEUE.

L'OISEAU des Indes orientales, indiqué & décrit par Albin, sous le nom de *Rouge-queue de Bengale*, il est de la même grandeur que la pie-grièche grise d'Europe : le bec est d'un cendré brun ; l'iris des yeux est blanchâtre, le dessus & le derrière de la tête noirs ; il y a au-dessous des yeux une tache d'un rouge vif terminée de blanc, & sur le cou quatre taches noires en portion de cercle ; le dessus du cou, le

dos, le croupion, les couvertures du dessus de la queue, celles du dessous des ailes, & les plumes scapulaires sont brunes; la gorge, le dessus du cou, la poitrine, le haut du ventre, les côtés & les jambes sont blanches; le bas du ventre & les couvertures du dessous de la queue sont rouges; la queue est d'un brun clair; les pieds & les ongles sont noirs (b).

(b) Rouge-queue de Bengale. Albin, *tome III*, page 24, *planche LVI*, avec une figure coloriée.
— La Pie-grièche de Bengale. Briffon, *tome II*, page 175.

III.

LANGRAIEN

ET

*TCHA-CHERT.**

LES oiseaux envoyés de Manille & de Madagascar, le premier sous le nom de *Langraien*, & le second sous

* Voyez les planches enluminées, n.º 9, figure 1 & n.º 32, figure 2.

celui de *tcha-chert*, que l'on a rapportés peut-être mal-à-propos au genre des *pie-grièches* (c), parce qu'ils en diffèrent par un caractère essentiel, ayant les ailes, lorsqu'elles sont pliées, aussi longues que la queue; tandis que toutes les autres *pie-grièches*, ainsi que les oiseaux étrangers que nous y rapporterons, ont les ailes beaucoup plus courtes à proportion, ce qui pourroit faire croire que ce sont des oiseaux d'un autre genre: néanmoins, comme celui de Madagascar approche assez de l'espèce de notre *pie-grièche* grise, à cette différence près de la longueur des ailes, on pourroit le regarder comme faisant la nuance entre notre *pie-grièche* & cet oiseau de Manille, auquel il ressemble encore plus qu'à notre *pie-grièche*; & comme nous ne connoissons aucun genre d'oiseaux, auquel on puisse rapporter directement cet oiseau de Manille, nous avons suivi le sentiment des autres Naturalistes, en lui donnant le nom de *pie-grièche*, aussi bien qu'à celui de Madagascar; mais

(c) Brisson, tome II, pages 180 & 195.

nous avons cru devoir ici marquer nos doutes sur la justesse de cette dénomination.

I V.

*B É C A R D E S. **

LES oiseaux envoyés de Cayenne; le premier, n.^o 304, sous le nom de *Pie-grièche grise*; & le second, sous celui de *pie-grièche tachetée*, qui sont d'une espèce différente de nos pie-grièches d'Europe, & que nous avons cru devoir appeler *bécardes*, à cause de la grosseur & de la longueur de leur bec, qu'ils ont aussi de couleur rouge; ces bécardes diffèrent encore de nos pie-grièches, en ce qu'elles ont la tête toute noire, & l'habitude du corps plus épaisse & plus longue; mais d'ailleurs elles leur ressemblent plus qu'à tout autre oiseau. Au reste, l'une nous paroît être le mâle & l'autre la femelle de la même espèce, sur laquelle nous observerons qu'il se trouve encore d'autres

* Voyez les planches enluminées, n.^{os} 304 & 377.

espèces semblables par la grosseur du bec dans ce même climat de Cayenne & dans d'autres climats très-éloignés, comme on va le voir dans les articles suivans.

V.

B É C A R D E

À VENTRE JAUNE. *

L'OISEAU envoyé de Cayenne, sous le nom de *Pie-grièche jaune*, qui par son long bec nous paroît être d'une espèce assez voisine de la précédente, & que, par cette raison, nous avons appelé la *bécarde à ventre jaune*, car elles ne diffèrent guère que par les couleurs: les planches enluminées suffiront pour les faire reconnoître & distinguer aisément l'une de l'autre.

* Voyez les planches enluminées, n.º 296.

VI.

LE VANGA ou BÉCARDE
À VENTRE BLANC. *

L'OISEAU envoyé de Madagascar par M. Poivre, sous le nom de *Vanga*, & qui, quoique différent par l'espèce de nos pie-grièches & de nos écorcheurs, peut-être même étant d'un autre genre, a néanmoins plus de rapport avec ces oiseaux qu'avec aucun autre; c'est pour cette raison que nous avons nommé sur les planches enlaminées, *pie-grièche* ou *écorcheur de Madagascar*. Mais on pourroit à plus juste titre le rapporter au genre des bécards dont nous venons de parler, & l'appeler *bécarde à ventre blanc*.

* Voyez les planches enlaminées, n.º 228.

VII.

LE SCHET-BÉ.*

L'OISEAU envoyé de Madagascar par M. Poivre, sous le nom de *Schet-bé* & dont l'espèce nous paroît si voisin de la précédente, qu'on pourroit le regarder toutes deux comme n'en faisant qu'une, si le climat de Cayenne n'étoit pas aussi éloigné qu'il est de celui de Madagascar. Nous avons appelé cet oiseau *pie-grièche rousse de Madagascar*, par la même raison que nous avons appelé le précédent *pie-grièche jaune de Cayenne*; & il faut avouer que cette *pie-grièche rousse de Madagascar* approche un peu plus que celle de Cayenne de nos *pie-grièches d'Europe*, parce qu'elle a le bec plus court & par conséquent différent de celui de nos *pie-grièches d'Europe*; au reste ces deux espèces étrangères sont plus voisines l'une de l'autre, que de nos *pie-grièches d'Europe*.

* Voyez les planches enluminées, n.° 298, figure

VIII.

LE TCHA-CHELT-BÉ.*

L'OISEAU envoyé de Madagascar par M. Poivre, sous le nom de *Tchachert-bé*, & que nous avons nommé au bas de nos planches enluminées, *grande pie-grièche verdâtre*, & qui ne nous paroît être qu'une espèce très-voisine, ou même une variété d'âge ou de sexe dans l'espèce précédente, dont elle ne diffère guère que parce qu'elle a le bec un peu plus court & moins crochu, & les couleurs un peu différemment distribuées. Au reste, ces cinq oiseaux étrangers & à gros bec ; savoir, la pie-grièche grise & la pie-grièche jaune de Cayenne, la pie-grièche rousse, l'écorcheur & la pie-grièche verdâtre de Madagascar, pourroient bien faire un petit genre à part auquel nous avons donné le nom de *bécardes*, à cause de la grandeur & de la grosseur de leur bec, parce que dans le réel, tous ces

* Voyez les planches enluminées, n.º 374.

oiseaux diffèrent assez des pie-grièche pour devoir en être séparés.

I X.

*LE GONOLEK.**

L'OISEAU qui nous a été envoyé du Sénégal par M. Adanson sous le nom de *Pie-grièche rouge du Sénégal*, & que les Nègres, dit-il, appelle *gonolek*, c'est-à-dire, mangeur d'insectes. C'est un oiseau remarquable par ses couleurs vives dont il est peint; il est à très-peu près de la même grandeur que la pie-grièche d'Europe, & n'en diffère, pour ainsi dire, que par ses couleurs, qui néanmoins suivent dans leur distribution à peu près le même ordre que sur la pie-grièche grise d'Europe; mais comme les couleurs en elle-mêmes, sont très-différentes, nous avons cru devoir regarder cet oiseau comme étant d'une espèce différente.

* Voyez les planches enluminées, n.º 56.

X.

^a *LE CALI-CALIC ET LE BRUIA.*

L'OISEAU envoyé de Madagascar par M. Poivre, tant le mâle que la femelle, le premier sous le nom de *Cali-calic*, & le second sous celui de *Bruia*, que l'on peut rapporter au genre de notre écorcheur d'Europe, à cause de sa petitesse; mais qui du reste en diffère assez pour être regardé comme un oiseau d'espèce différente.

XI.

^b *PIE-GRIÈCHE HUPPÉE.*

L'OISEAU envoyé du Canada sous le nom de *Pie-grièche huppée*, & qui porte en effet, sur le sommet de la tête, une huppe molle & de plumes longues qui retombent en arrière; mais qui du reste est une vraie pie-grièche,

^a Voyez les planches enluminées, n.º 299, fig. 1, le mâle; & fig. 2, la femelle.

^b Voyez les planches enluminées, n.º 475, fig. 2.

& assez semblable à notre pie-grièche rousse par la disposition des couleurs, pour qu'on puisse la regarder comme une espèce voisine, qui n'en diffère guère que par les caractères de cette huppe & du bec qui est un peu plus gros.



L E S

*OISEAUX DE PROIE**NOCTURNES.*

L E S yeux de ces oiseaux sont d'une sensibilité si grande, qu'ils paroissent être éblouis par la clarté du jour, & entièrement offusqués par les rayons du soleil : il leur faut une lumière plus douce, telle que celle de l'aurore naissante ou du crépuscule tombant ; c'est alors qu'ils sortent de leurs retraites pour chasser, ou plutôt pour chercher leur proie, & ils font cette quête avec grand avantage ; car ils trouvent dans ce temps les autres oiseaux & les petits animaux endormis, ou prêts à l'être : les nuits où la lune brille sont pour eux les beaux jours, les jours de plaisir, les jours d'abondance, pendant lesquels ils chassent plusieurs heures de suite, & se pourvoient d'amples provisions : les

nuits où la lune fait défaut sont beaucoup moins heureuses ; ils n'ont guère qu'une heure le soir & une heure le matin pour chercher leur subsistance ; car il ne faut pas croire que la vue de ces oiseaux qui s'exerce si parfaitement à une foible lumière, puisse se passer de toute lumière, & qu'elle perce en effet dans l'obscurité la plus profonde ; dès que la nuit est bien close, ils cessent de voir, & ne diffèrent pas à cet égard des autres animaux, tels que les lièvres, les loups, les cerfs, qui sortent le soir des bois pour repaître ou chasser pendant la nuit : seulement ces animaux voient encore mieux le jour que la nuit ; au lieu que la vue des oiseaux nocturnes est si fort offusquée pendant le jour, qu'ils sont obligés de se tenir dans le même lieu sans bouger, & que quand on les force à en sortir, ils ne peuvent faire que de très-petites courses, des vols courts & lents, de peur de se heurter ; les autres oiseaux qui s'aperçoivent de leur crainte ou de la gêne de leur situation, viennent à l'envi les insulter : les mézanges, les

pinçons, les rouge-gorges, les merles, les geais, les grives, &c. arrivent à la file: l'oiseau de nuit perché sur une branche, immobile, étonné, entend leurs mouvemens; leurs cris qui redoublent sans cesse, parce qu'il n'y répond que par des gestes bas, en tournant sa tête, ses yeux & son corps d'un air ridicule; il se laisse même assaillir & frapper, sans se défendre; les plus petits, les plus foibles de ses ennemis sont les plus ardens à le tourmenter, les plus opiniâtres à le huer: c'est sur cette espèce de jeu de moquerie ou d'antipathie naturelle, qu'est fondé le petit art de la pipée; il suffit de placer un oiseau nocturne, ou même d'en contrefaire la voix, pour faire arriver les oiseaux à l'endroit où l'on a tendu les gluaux (a): il faut s'y prendre une heure avant la fin du jour, pour que

(a) *Nota.* Cette espèce de chasse étoit connue des Anciens; car Aristote l'indique clairement dans les termes suivans: *Die ceteræ aviculæ omnes nocturnam circumvolant, quod mirari vocatur, advolantesque percipiunt. Quæ propter eû constitutâ avicularum genera & varia multa capiunt.* Hist. anim. lib. IX, cap. 1.

cette chasse soit heureuse ; car si l'on attend plus tard , ces mêmes petits oiseaux qui viennent pendant le jour provoquer l'oiseau de nuit , avec autant d'audace que d'opiniâtreté , le fuient & le redoutent dès que l'obscurité lui permet de se mettre en mouvement , & de déployer ses facultés.

Tout cela doit néanmoins s'entendre avec certaines restrictions qu'il est bon d'indiquer , 1.^o toutes les espèces de hiboux & de chouettes , ne sont pas également offusquées par la lumière du jour ; le grand duc voit assez clair pour voler & fuir à d'assez grandes distances en plein jour ; la chevêche , ou la plus petite espèce de chouettes chasse , poursuit & prend des petits oiseaux longtemps avant le coucher & après le lever du soleil. Les Voyageurs nous assurent que le grand duc ou hibou de l'Amérique septentrionale (*b*) , prend les gélinottes blanches en plein jour , & même lorsque la neige en augmente encore la lumière ; Belon dit très-bien dans son

(*b*) Voyage de la baie de Hudson , tome 1 , page 56.

viéux langage (c), que quiconque prendra garde à la vue de ces oiseaux, ne la trouvera pas si imbécille qu'on la crie; 2.^o il paroît que le hibou commun ou moyen duc voit plus mal que le scops ou petit duc, & que c'est de tous les hiboux celui qui est le plus offusqué par la lumière du jour, comme le sont aussi le chat-huant, l'effraie & la hulotte; car on voit les oiseaux s'attrouper également pour les insulter à la pipée; mais avant de donner les faits qui ont rapport à chaque espèce en particulier, il faut en présenter les distinctions générales.

On peut diviser en deux genres principaux les oiseaux de proie nocturnes, le genre du hibou & celui de la chouette, qui contiennent chacun plusieurs espèces différentes; le caractère distinctif de ces deux genres, c'est que tous les hiboux ont deux aigrettes de plumes en

(c) Belon, *Hist. nat. des Oiseaux*, page 133. Nota. C'est en effet avec cette restriction qu'on doit entendre ce que disent à cet égard la plupart des Écrivains, & entr'autres Schwenckfeld. *Noctu perspicacissimè videntes, diu cœcutientes. Theriotrop.* *Sil.* pag. 308.

forme d'oreilles, droites de chaque côté de la tête (*d*), tandis que les chouettes ont la tête arrondie sans aigrettes & sans aucunes plumes proéminentes (*e*); nous réduirons à trois les espèces contenues dans le genre du hibou. Ces trois espèces sont 1.^o le duc ou grand duc, 2.^o le hibou ou moyen duc, 3.^o le scops ou petit duc; mais nous ne pouvons réduire à moins de cinq les espèces du genre de la chouette, & ces espèces sont, 1.^o la hulotte ou huette, 2.^o le chat-huant, 3.^o l'effraie ou fressaie, 4.^o la chouette ou grande chevêche, 5.^o la chevêche ou petite chouette: ces huit espèces se trouvent toutes en

(*d*) *Nota.* Ces oiseaux peuvent remuer & faire baisser ou élever ces aigrettes de plumes à volonté.

(*e*) Il paroît que Pline avoit remarqué cette différence générique, lorsqu'il dit: *Pennatorum animalium buboni tantum & oto plumæ velut aures.* Lib. XI, cap. 37. Et ailleurs: *Otis bubone minor est, noctuis major, auribus plumicis eminentibus, unde & nomen illi; quidam latinè asionem vocant.* Lib. X, cap. 23. *Nota.* Qu'il y a trois espèces de hiboux qui ont en effet des aigrettes de plumes, & que ces trois espèces sont le grand duc, *bubo*; le moyen duc, *otus*; & le petit duc, *asio*, que Pline confond avec l'*otus*.

Europe & même en France; quelques-unes ont des variétés qui paroissent dépendre de la différence des climats; d'autres ont des représentans dans le nouveau continent; la plupart des hiboux & des chouettes de l'Amérique ne diffèrent pas assez de celles de l'Europe, pour qu'on ne puisse leur supposer une même origine.

Aristote fait mention de douze espèces d'oiseaux qui voient dans l'obscurité, & volent pendant la nuit; & comme dans ces douze espèces il comprend l'orfraie & le tette-chèvre ou crapaud volant, sous les noms de *phinis* & *dægotilas*; & trois autres sous les noms de *capriceps*, de *chalcis* & de *charadrios*, qui sont du nombre des oiseaux pêcheurs & habitans des marais ou des rives des eaux & des torrens; il paroît qu'il a réduit à sept espèces tous les hiboux & toutes les chouettes qui étoient connus en Grèce de son temps; le hibou ou moyen duc qu'il appelle *ὄτις*, *otus*, précède & conduit, dit-il, les cailles, lorsqu'elles partent pour

changer de climat (*f*); & c'est par cette raison qu'on appelle cet oiseau *dux* ou *duc*; l'étymologie me paroît sûre, mais le fait est plus qu'incertain: il est vrai que les cailles qui, lorsqu'elles partent en automne, sont surchargées de graisse, ne volent guère que la nuit, & qu'elles se reposent pendant le jour à l'ombre pour éviter la chaleur, & que par conséquent on a pu s'apercevoir que le hibou accompagnoit ou précédoit quelquefois ces troupes de cailles; mais il ne paroît par aucune observation, par aucun témoignage bien constaté, que le hibou soit comme la caille un oiseau de passage; le seul fait que j'aie trouvé dans les Voyageurs, qui aille à l'appui de cette opinion, est dans la Préface de l'Histoire Naturelle de la Caroline, par Catesby; il dit « qu'à vingt-six degrés de latitude nord, » à peu près entre les deux continens

(*f*) *Cum coturnices adeunt loca, sine ducibus pergunt; at cum hinc abeunt, ducibus lingulaca, ota & matrice proficiscuntur.* Arist. *Hist. anim.* lib. VIII, cap. 12.

d'Afrique & d'Amérique, c'est-à-dire, « à six cents lieues environ de l'un & « de l'autre, il vit en allant à la Ca- « roline un hibou au-dessus du vaisseau « où il étoit, ce qui le surprit d'autant « plus que ces oiseaux ayant les ailes « courtes, ne peuvent voler fort loin, « & sont aisément lassés par les enfans, « ce qui arrive tout au plus à la troi- « sième volée; il ajoute que ce hibou « disparoît après avoir fait des tentatives « pour se reposer sur le vaisseau (g)».

On peut dire en faveur du fait, que tous les hiboux & toutes les chouettes n'ont pas les ailes courtes, puisque dans la plupart de ces oiseaux elles s'étendent au-delà de l'extrémité de la queue, & qu'il n'y a que le grand duc & le *scops*, ou petit duc, dont les ailes, lorsqu'elles sont pliées, n'arrivent pas jusqu'au bout de la queue; d'ailleurs on voit, ou plutôt on entend tous ces oiseaux faire d'assez longs vols en criant; dès-lors il semble que la puissance de voler au loin

(g) Hist. nat. de la Caroline, par M. Catesby; Préface, page 7.

pendant la nuit leur appartient aussi-bien qu'aux autres ; mais que n'ayant pas d'aussi bons yeux, & ne voyant pas de loin, ils ne peuvent se former un tableau d'une grande étendue de pays, & que c'est par cette raison qu'ils n'ont pas, comme la plupart des autres oiseaux, l'instinct des migrations, qui suppose ce tableau pour se déterminer à faire de grands voyages ; quoi qu'il en soit, il paroît qu'en général nos hiboux & nos chouettes sont assez sédentaires : on m'en a apporté de presque toutes les espèces, non-seulement en été, au printemps, en automne, mais même dans les temps les plus rigoureux de l'hiver ; il n'y a que le *scops* ou petit duc qui ne se trouve pas dans cette saison ; & j'ai été en effet informé que cette petite espèce de hibou part en automne, & arrive au printemps ; ainsi ce seroit plutôt au petit duc qu'au moyen duc qu'on pourroit attribuer la fonction de conduire les cailles ; mais encore une fois ce fait n'est pas prouvé, & de même je ne fais pas sur quoi peut être fondé un autre fait avancé par

Aristote, qui dit que le chat-huant (*glaux*, *noctua*, selon son interprète Gaza) (*h*), se cache pendant quelques jours de suite; car on m'en a apporté dans la plus mauvaise saison de l'année, qu'on avoit pris dans les bois; & si l'on prétendoit que le mot *glaux*, *noctua*, indique ici l'effraie, le fait seroit encore moins vrai; car à l'exception des soirées très-sombres & pluvieuses, on l'entend tous les jours de l'année souffler & crier à l'heure du crépuscule.

Les douze oiseaux de nuit, indiqués par Aristote, sont: ¹*byas*, ²*otos*, ³*scops*, ⁴*phinis*, ⁵*ægotilas*, ⁶*eleos*, ⁷*nycticorax*, ⁸*ægoliros*, ⁹*glaux*, ¹⁰*charadrios*, ¹¹*chalcis*, ¹²*ægocephalos*, traduits en latin par Théodore Gaza.

¹*Bubo*, ²*otus*, ³*asio*, ⁴*ossifraga*, ⁵*primulgus*, ⁶*aluco*, ⁷ $\left. \begin{array}{l} \text{ciconia,} \\ \text{cicuma,} \\ \text{ulula,} \end{array} \right\}$ ⁸*ulula*, ⁹*noctua*,

(*h*) *Paucis quibusdam diebus (glaux) noctua lateat.*
Arist. *Hist. anim.* lib. VIII, cap. 16.

¹⁰*charadrius*, ¹¹*chalcis*, ¹²*capriceps*; j'ai cru devoir interpréter en françois les neuf premiers comme il suit :

Le ¹*duc* ou ²grand *duc*, le ³*hibou* ou ⁴moyen *duc*, le ⁵petit *duc*, l'⁶orfraie, le ⁷tette-chèvre ou ⁸crapaud volant, l'⁹effraie ou ¹⁰fressaie, la ¹¹kulotte, la ¹²chouette ou grande *chevêche*, le ¹³chat-huant.

Tous les Naturalistes & les Littérateurs conviendront aisément avec moi, 1.° que le *byas* des Grecs, *bubo* des Latins, est notre duc ou grand duc; 2.° que l'*otos* des Grecs, *otus* des Latins, est notre hibou ou moyen duc; 3.° que le *scops* des Grecs, *asio* des Latins, est notre petit duc; 4.° que le *phinis* des Grecs, *ossifraga* des Latins, est notre orfraie ou grand aigle de mer; 5.° que l'*ægotilas* des Grecs, *caprimulgus* des Latins, est notre tette-chèvre ou crapaud volant; 6.° que l'*eleos* des Grecs, *aluco* des Latins, est notre effraie ou fressaie; mais ils me demanderont en

même temps par quelle raison je prétends que le *glaux* est notre chat-huant, le *nycticorax* notre hulotte, & l'*ægolios* notre chouette ou grande chevêche; tandis que tous les Interprètes & tous les Naturalistes qui m'ont précédé ont attribué le nom *ægolios* à la hulotte, & qu'ils sont forcés d'avouer qu'ils ne savent à quel oiseau rapporter celui de *nycticorax*, non plus que ceux du *charadrius*, du *chalcis* & du *capriceps*, & qu'on ignore absolument quels peuvent être les oiseaux désignés par ces noms; & enfin ils me reprocheront que c'est mal-à-propos que je transporte aujourd'hui le nom de *glaux* au chat-huant, tandis qu'il appartient de tout temps, c'est-à-dire, du consentement de tous ceux qui m'ont précédé, à la chouette ou grande chevêche, & même à la petite chouette ou chevêche proprement dite, comme à la grande.

Je vais leur exposer les raisons qui m'ont déterminé, & je les crois assez fondées pour les satisfaire, & pour éclaircir l'obscurité qui résulte de leurs doutes & de leurs fausses interprétations.

De tous les oiseaux de nuit dont nous avons fait l'énumération, le chat-huant est le seul qui ait les yeux bleuâtres, & la hulotte la seule qui les ait noirâtres; tous les autres ont l'iris des yeux d'un jaune couleur d'or, ou du moins couleur de safran. Or les Grecs dont j'ai souvent admiré la justesse de discernement & la précision des idées, par les noms qu'ils ont imposés aux objets de la Nature, & qui sont toujours relatifs à leurs caractères distinctifs & frappans, n'auroient eu aucune raison de donner le nom *glaux* (*glaucus*) vert de mer ou bleuâtre, à ceux de ces oiseaux qui n'ont rien de bleuâtre, & dont les yeux sont noirs ou orangés ou jaunes; & ils auront avec fondement imposé ce nom à l'espèce de ces oiseaux, qui parmi toutes les autres, est la seule en effet qui ait les yeux de cette couleur bleuâtre; de même ils n'auroient pas appelé *nycticorax*; c'est-à-dire, corbeau de nuit, des oiseaux qui ayant les yeux jaunes ou bleus, & le plumage blanc ou gris n'ont aucun rapport au corbeau, & ils auront donné avec juste raison ce nom

à la hulotte, qui est la seule de tous ces oiseaux nocturnes, qui ait les yeux noirs & le plumage aussi presque noir, & qui de plus approche du corbeau plus qu'aucun autre par sa grosseur.

Il y a encore une raison de convenance qui ajoute à la vraisemblance de mon interprétation, c'est que le nyc-ticorax chez les Grecs, & même chez les Hébreux, étoit un oiseau commun & connu, puisqu'ils en empruntoient des comparaisons (*sicut nycticorax in domicilio*); il ne faut pas s'imaginer, comme le croient la plupart de ces Littérateurs, que ce fût un oiseau si solitaire & si rare, qu'on ne puisse aujourd'hui en retrouver l'espèce: la hulotte est partout assez commune; c'est de toutes les chouettes la plus grosse, la plus noire & la plus semblable au corbeau: toutes les autres espèces en sont absolument différentes; je crois donc que cette observation, tirée de la chose même, doit avoir plus de poids que l'autorité de ces Commentateurs, qui ne connoissent pas assez la Nature, pour en bien interpréter l'histoire.

Or le *glaux* étant le chat-huant, ou si l'on veut, la chouette aux yeux bleuâtres, & le *nycticorax* étant la hulotte ou chouette aux yeux noirs, l'*ægolios* ne peut être autre que la chouette aux yeux jaunes; ceci mérite encore quelque discussion.

Théodore Gaza traduit le mot *nycticorax*, d'abord par *cicuma*, ensuite par *ulula*, & enfin par *cicunia*; cette dernière interprétation n'est vraisemblablement qu'une faute des Copistes, qui de *cicuma* ont fait *cicunia*; car Festus avant Gaza, avoit également traduit *nycticorax* par *cicuma*, & Isidore par *cecuma*, & quelques autres par *cecua*: c'est même à ces noms qu'on pourroit rapporter l'étymologie des mots *zueta* en italien, *chouette* en françois: si Gaza eût fait attention aux caractères du *nycticorax*, il s'en seroit tenu à sa seconde interprétation *ulula*, & il n'eût pas fait double emploi de ce terme, car il eût alors traduit *ægolios* par *cicuma*; il me paroît donc par cet examen comparé de ces différens objets & par ces raisons critiques, que le *glaux* est le chat-huant, le *nycticorax*

la hulotte ; & l'*ægolios* la chouette ou grande chevêche.

Il reste le *charadrius*, le *chalcis* & le *capriceps*. Gaza ne leur donne point de noms latins particuliers ; & se contente de copier le mot grec, & de les indiquer par *charadrius*, *chalcis* & *capriceps* : comme ces oiseaux sont d'un genre différent de ceux dont nous traitons, & que tous trois paroissent être des oiseaux de marais, & habitant le bord des eaux, nous n'en ferons pas ici plus ample mention ; nous nous réservons d'en parler lorsqu'il sera question des oiseaux pêcheurs, parmi lesquels il y a, comme dans les oiseaux de proie, des espèces qui ne voient pas bien pendant le jour, & qui ne pêchent que dans le temps où les hiboux & les chouettes chassent, c'est-à-dire, lorsque la lumière du jour ne les offusque plus : en nous renfermant donc dans le sujet que nous traitons, & ne considérant à présent que les oiseaux du genre des hiboux & des chouettes, je crois avoir donné la juste interprétation des mots grecs qui les désignent tous ; il n'y a que la seule

chevêche ou petite chouette dont je ne trouve pas le nom dans cette langue. Aristote n'en fait aucune mention nulle part, & il y a grande apparence qu'il n'a pas distingué cette petite espèce de chouette de celle du *scops*, ou petit duc, parce qu'elles se ressemblent en effet par la grandeur, la forme, la couleur des yeux, & qu'elles ne diffèrent essentiellement que par la petite plume proéminente que le *scops* porte de chaque côté de la tête, & dont la chevêche ou petite chouette est dénuée : mais toutes ces différences particulières seront exposées plus au long dans les articles suivans.

Aldrovande remarque avec raison, que la plupart des erreurs en Histoire Naturelle, sont venues de la confusion des noms, & que dans celle des oiseaux nocturnes, on trouve l'obscurité & les ténèbres de la nuit; je crois que ce que nous venons de dire pourra les dissiper en grande partie : nous ajouterons, pour achever d'éclaircir cette matière, quelques autres remarques; le nom *ule*, *eule* en Allemand; *owl*, *houlet* en Anglois;

huette, *hulotte* en François, vient du Latin *ulula*, & celui-ci vient du cri de ces oiseaux nocturnes de la grande espèce; il est très-vraisemblable, comme le dit M. Frisch, qu'on n'a d'abord nommé ainsi que les grandes espèces de chouettes, mais que les petites leur ressemblant par la forme & par le naturel, on leur a donné le même nom, qui dès-lors est devenu un nom général & commun à tous ces oiseaux; de-là la confusion à laquelle on n'a qu'imparfaitement remédié, en ajoutant à ce nom général une épithète prise du lieu de leur demeure ou de leur forme particulière, ou de leurs différens cris; par exemple, *stein-eule* en Allemand, chouette des rochers, qui est notre chouette ou grande chevêche; *kirch-eule* en Allemand, *churchowl* en Anglois, chouette des églises ou des clochers en François, qui est notre effraie, qu'on a aussi appelé *schleyer-eule*, chouette voilée, *perl-eule*, chouette perlée ou marquée de petites taches rondes; *orn-eule* en Allemand, *horn-owl* en Anglois, chouette ou hibou à oreilles en François, qui est

notre hibou ou moyen duc ; *knapp-eule*, chouette qui fait avec son bec le bruit que l'on fait en cassant une noisette , ce qui néanmoins ne peut désigner aucune espèce particulière , puisque toutes les grosses espèces de hiboux & de chouettes font ce même bruit avec leur bec ; le nom *bubo* , que les Latins ont donné à la plus grande espèce de hibou , c'est-à-dire au grand duc , vient du rapport de son cri avec le mugissement du bœuf ; & les Allemands ont désigné le nom de l'animal par le cri même , *ulu* (*ouhou*) , *puhu* (*pouhou*) .

Les trois espèces de hiboux & les cinq espèces de chouettes que nous venons d'indiquer par des dénominations précises , & par des caractères aussi précis , composent le genre entier des oiseaux de proie nocturnes ; ils diffèrent des oiseaux de proie diurnes. 1.° Par le sens de la vue , qui est excellent dans ceux-ci , & qui paroît fort obtus dans ceux-là , parce qu'il est trop sensible & trop affecté de l'éclat de la lumière ; on voit leur pupille , qui est très-large , se rétrécir au grand jour d'une manière

des Oiseaux de proie nocturnes. 119

différente de celle des chats ; la pupille des oiseaux de nuit reste toujours ronde en se rétrécissant concentriquement ; au lieu que celle des chats devient perpendiculairement étroite & longue. 2.^o Par le sens de l'ouïe , il paroît que ces oiseaux de proie nocturnes ont ce sens supérieur à tous les autres oiseaux , & peut-être même à tous les animaux ; car ils ont , toute proportion gardée , les conques des oreilles bien plus grandes qu'aucun des animaux ; il y a aussi plus d'appareil & de mouvement dans cet organe , qu'ils sont maîtres de fermer & d'ouvrir à volonté , ce qui n'est donné à aucun animal. 3.^o Par le bec dont la base n'est pas comme dans les oiseaux de proie diurnes , couverte d'une peau lisse & nue , mais est au contraire garnie de plumes tournées en devant ; & de plus ils ont le bec court & mobile dans ses deux parties comme le bec des perroquets (h) , & c'est par la facilité de ces

(h) *Utrumque rostrum sive mandibulæ ambæ mobiles sunt ; insignesque superiori muscoli ab utràque parte dati qui illud remoueant adducantque ad inferius rostrum relictus adductorum alter in uno latere ab occipite veniens*

deux mouvemens, qu'ils font si souvent craquer leur bec, & qu'ils peuvent aussi l'ouvrir assez pour prendre de très gros morceaux que leur gosier aussi ample, aussi large que l'ouverture de leur bec, leur permet d'avaler tout entiers. 4.° Par les serres dont ils ont un doigt antérieur de mobile, & qu'ils peuvent à volonté retourner en arrière, ce qui leur donne plus de fermeté & de facilité qu'aux autres pour se tenir perchés sur un seul pied. 5.° Par leur vol qui se fait en culbutant lorsqu'ils sortent de leur trou, & toujours de travers & sans aucun bruit, comme si le vent les emportoit: ce sont-là les différences générales entre ces oiseaux de proie nocturnes, & les oiseaux de proie diurnes, qui, comme l'on voit, n'ont pour ainsi dire rien de semblable que leurs armes, rien de commun que leur appétit pour la chair & leur goût pour la rapine.

tendinosâ expansione in palato desinit. Klein, de Avib.
pag. 54.



* *LE DUC* (a)

O U

*GRAND DUC**Voyez planche VIII de ce volume.*

LES Poëtes ont dédié l'Aigle à Jupiter, & le Duc à Junon ; c'est en

* *Voyez les planches enluminées, n.ºs 435 & 385.*

(a) En Grec, *Búas* ; en Latin, *Bubo* ; en Espagnol ; *Buho* ; en Portugais, *Mochó* ; en Italien, *Duco*, *Dugo* ; en Savoyard, *Chaffeton* ; en Allemand, *Uhu*, *Huhu*, *Schuffur*, *Bhu*, *Becghu*, *Huhuy*, *Hub*, *Huo*, *Puhi* ; en Polonois, *Puhacz*, *Sowa-łezna* ; en Suédois, *Uf* ; en Anglois, *Great horn owl*, *Eagle-owl*. — On l'appelle aussi en François, *Grand Hibou cornu* ; en quelques endroits de l'Italie, *Barbagiani* ; en quelques endroits de la France, *Barbaïan* ; & en Provence, *Petuve*. — *Bubo*. Gesner, *Avium*, pag. 233. — Aldrov. *Avi.* tom. I, page 502. — Grand duc. Belon. *Hist. nat. des Oiseaux*, page 135. — Grand chat-huant. Albin, *tome II*, page 5, *planche IX*, avec une figure coloriée. — *Bubo noctua maxima*. Frisch, *planche XCIII*, avec une figure coloriée. — Le Grand duc. Brisson, *Ornith.* tome I, page 477.

Oiseaux, Tome II,

F

effet l'aigle de la nuit ; & le roi de cette tribu d'oiseaux , qui craignent la lumière du jour , & ne volent que quand elle s'éteint : le duc paroît être au premier coup d'œil aussi gros, aussi fort que l'aigle commun , cependant il est réellement plus petit , & les proportions de son corps sont toutes différentes ; il a les jambes, le corps & la queue plus courtes que l'aigle , la tête beaucoup plus grande , les ailes bien moins longues , l'étendue du vol ou l'envergure n'étant que d'environ cinq pieds : on distingue aisément le duc à sa grosse figure , à son énorme tête , aux larges & profondes cavernes de ses oreilles , aux deux aigrettes qui surmontent sa tête , & qui sont élevées de plus de deux pouces & demi ; à son bec court , noir & crochu ; à ses grands yeux fixes & transparens ; à ses larges prunelles noires & environnées d'un cercle de couleur orangée ; à sa face entourée de poils , ou plutôt de petites plumes blanches & décomposées qui aboutissent à une circonférence d'autres petites plumes frisées ; à ses ongles noirs , très-forts

& très-crochus ; à son cou très-court, à son plumage d'un roux brun taché de noir & de jaune sur le dos, & de jaune sur le ventre, marqué de taches noires & traversé de quelques bandes brunes mêlées assez confusément ; à ses pieds couverts d'un duvet épais & de plumes rouffâtres jusqu'aux ongles (b) ; enfin à son cri effrayant (c) *hũihõu*,

(b) *Nota.* La femelle ne differe du mâle, qu'en ce que les plumes sur le corps, les ailes & la queue, sont d'une couleur plus sombre.

(c) Voici ce que rapporte M. Frisch au sujet des différens cris du *Puhu*, *Schuffut*, ou *Grand Duc*, qu'il a long-temps gardé vivant : lorsqu'il avoit faim, dit cet Auteur, il formoit un son assez semblable à celui qui exprime son nom (en Allemand, *Puhu*) *Pouhou* ; lorsqu'il entendoit tousser ou cracher un vieillard, il commençoit très-haut & très-fort, à peu-près du ton d'un paysan ivre qui éclate en riant, & il faisoit durer son cri *Ouhou* ou *Pouhou*, autant qu'il pouvoit être de temps sans reprendre haleine ; il m'a paru, ajoute M. Frisch, que cela arrivoit lorsqu'il étoit en amour, & qu'il prenoit ce bruit qu'un homme fait en toussant, pour le cri de sa femelle : mais quand il crie par angoisse ou de peur, c'est un cri très-désagréable, très-fort & cependant assez semblable à celui des oiseaux de proie diurnes. Traduit de l'Allemand de Frisch, article du *Bubo* ou *Grand Duc*.

hōuhōu, *bōuhōu*, *pōuhōu*, qu'il fait res-
 sentir dans le silence de la nuit, lorsque
 tous les autres animaux se taisent; &
 c'est alors qu'il les éveille, les inquiète,
 les poursuit & les enlève, ou les met
 à mort pour les dépecer & les emporter
 dans les cavernes qui lui servent de
 retraite; aussi n'habite-t-il que les ro-
 chers ou les vieilles tours abandonnées
 & situées au-dessus des montagnes: il
 descend rarement dans les plaines, &
 ne se perche pas volontiers sur les
 arbres, mais sur les églises écartées &
 sur les vieux châteaux. Sa chasse la plus
 ordinaire, sont les jeunes lièvres, les
 lapins, les taupes, les mulots, les souris
 qu'il avale tout entières, & dont il digère
 la substance charnue, vomit le poil (d),

(d) J'ai eu deux fois, dit M. Frisch, des grands
 Ducs vivans, & je les ai conservés long-temps; je
 les nourrissois de chair & de foie de bœuf, dont
 ils avoient souvent de fort gros morceaux; lors-
 qu'on jetoit des souris à cet oiseau, il leur brisoit
 les côtes & les autres os avec son bec, puis il les
 avaloit l'une après l'autre, quelquefois jusqu'à cinq
 de suite; au bout de quelques heures, les poils
 & les os se rassembloient, se pelotonnoient dans
 son estomac par petites masses, après quoi il les
 ramenoit en haut, & les rejetoit par le bec; au

les os & la peau en pelottes arrondies ; il mange aussi les chauve-souris, les serpens, les lézards, les crapauds, les grenouilles, & en nourrit ses petits : il chasse alors avec tant d'activité, que son nid regorge de provisions ; il en rassemble plus qu'aucun autre oiseau de proie.

On garde ces oiseaux dans les ménageries à cause de leur figure singulière ; l'espèce n'en est pas aussi nombreuse en France que celle des autres hiboux, & il n'est pas sûr qu'ils restent au pays toute l'année, ils y nichent cependant quelquefois sur des arbres creux, & plus souvent dans des cavernes de rochers, ou dans des trous de hautes & vieilles murailles ; leur nid a près de trois pieds de diamètre, &

défaut d'autre pâture, il mangeoit toute sorte de poissons de rivière, petits & moyens, & après avoir de même brisé & pelotonné les arêtes dans son estomac, il les ramenoit le long de son cou, & les rejetoit par le bec : il ne vouloit point du tout boire, ce que j'ai observé de même de quelques oiseaux de proie diurnes. *Nota.* Qu'à la vérité ces oiseaux peuvent se passer de boire, mais que cependant, quand ils sont à portée, ils boivent, en cachant. *Voyez sur cela l'article du jean-le-blanc.*

est composé de petites branches de bois sec entrelassées de racines souples, & garni de feuilles en dedans; on ne trouve souvent qu'un œuf ou deux dans ce nid, & rarement trois; la couleur de ces œufs tire un peu sur celle du plumage de l'oiseau; leur grosseur excède celle des œufs de poule: les petits sont très-voraces, & les pères & mères très-habiles à la chasse qu'ils font dans le silence, & avec beaucoup plus de légèreté que leur grosse corpulence ne paroît le permettre; souvent ils se battent avec les buses, & sont ordinairement les plus forts & les maîtres de la proie qu'ils leur enlèvent; ils supportent plus aisément la lumière du jour que les autres oiseaux de nuit, car ils sortent de meilleure heure le soir & rentrent plus tard le matin; on voit quelquefois le duc assailli par des troupes de corneilles qui le suivent au vol & l'environnent par milliers; il soutient leur choc (e), pousse des cris plus forts

(e) *Fortissima avis sapius valde tumultuatur inter millenarii numeri cornices.* Klein, *Avi*, pag. 54 & suivantes.

qu'elles, & finit par les disperser, & souvent par en prendre quelqu'une lorsque la lumière du jour baisse; quoiqu'ils aient les ailes plus courtes que la plupart des oiseaux de haut vol, ils ne laissent pas de s'élever assez haut, surtout à l'heure du crépuscule; mais ordinairement ils ne volent que bas & à de petites distances dans les autres heures du jour: on se sert du duc dans la fauconnerie pour attirer le milan; on attache au duc une queue de renard, pour rendre sa figure encore plus extraordinaire; il vole à fleur de terre, & se pose dans la campagne, sans se percher sur aucun arbre, le milan qui l'aperçoit de loin, arrive & s'approche du duc, non pas pour le combattre ou l'attaquer, mais comme pour l'admirer, & il se tient auprès de lui assez longtemps pour se laisser tirer par le chasseur, ou prendre par les oiseaux de proie qu'on lâche à sa poursuite: la plupart des faisandiers tiennent aussi dans leur faisanderie un duc qu'ils mettent toujours en cage sur des juchoirs dans un lieu découvert, afin que les corbeaux

& les corneilles s'assembloient autour de lui, & qu'on puisse tirer & tuer un plus grand nombre de ces oiseaux criards qui inquiètent beaucoup les jeunes faisans; & pour ne pas effrayer les faisans, on tire les corneilles avec une sarbacane (f).

On a observé à l'égard des parties intérieures de cet oiseau qu'il a la langue courte & assez large, l'estomac très-ample, l'œil enfermé dans une tunique cartilagineuse en forme de capsule, & le cerveau recouvert d'une simple tunique plus épaisse que celle des autres oiseaux, qui comme les animaux quadrupèdes, ont deux membranes qui recouvrent la cervelle (g).

Il paroît qu'il y a dans cette espèce une première variété qui semble en

(f) Voyez Frisch, à l'article du *Grand Duc*.

(g) Vide Schwenckfeld, *Theriotrop. Sil.* page 308. *Nota.* Ceux qui voudront avoir des connoissances exactes sur la structure des parties intérieures des oiseaux de ce genre, les trouveront dans les observations 51 & 52 de Jean de Muralto. *Éphémérides des Curieux de la Nature*, année 1682; & *Coll. Acad. part. étrangère*, tome III, pages 474 & 475.

renfermer une seconde ; toutes deux se trouvent en Italie , & ont été indiquées par Aldrovande , on peut appeler l'un le *duc aux ailes noires* (h) , & le second le *duc aux pieds nus* (i) ; le premier ne diffère en effet du grand duc commun que par les couleurs qu'il a plus brunes ou plus noires sur les ailes , le dos & la queue , & le second qui ressemble en entier à celui-ci par ces couleurs plus noires , n'en diffère que par la nudité des jambes & des pieds qui sont très-peu fournis de plumes ; ils ont aussi tous deux les jambes plus menues & moins fortes que le duc commun.

Indépendamment de ces deux variétés qui se trouvent dans nos climats , il y en a d'autres dans des climats plus éloignés : le duc blanc de Lapponie ,

(h) *Bubo noster*. Aldrov. *Avi.* tom. I , page 508. — Grand duc aux ailes noires. Albin , tome III , page 3. — Le grand duc d'Italie. Brisson , tome I , page 482. — Le grand hibou cornu d'Athènes. Edwards , *Glanures* , page 37 , planche CCXXVII.

(i) *Bubo noster*. Aldrov. *Avi.* tom. I , page 508. — Le grand duc déchauffé. Brisson , tome I , page 483.

marqué de taches noires, qu'indique Linnæus (*k*), ne paroît être qu'une variété produite par le froid du Nord; on fait que la plupart des animaux quadrupèdes sont naturellement blancs ou le deviennent dans les pays très-froids; il en est de même d'un grand nombre d'oiseaux: celui-ci qu'on trouve dans les montagnes de Lapponie est blanc, taché de noir; & ne diffère que par cette couleur du grand duc commun; ainsi on peut le rapporter à cette espèce comme simple variété.

Comme cet oiseau craint peu le chaud, & ne craint pas le froid, on le trouve également dans les deux continens au Nord & au Midi, & non-seulement on y trouve l'espèce même, mais encore les variétés de l'espèce: le jacurutu du Brésil (*l*), décrit par

(*k*) *Strix capite aurito, corpore albido.* Linnæus, *Faun. Suec.* numero 46. — Le grand duc de Lapponie. Brisson, tome 1, page 486.

(*l*) *Jacurutu Brasiliensibus, Bufo Lusitanis noctua est magnitudine æquat anseres: caput habet rotundum instar felis: rostrum aduncum nigrum, superiori parte longius: oculos magnos, elatos, rotundos.*

Marcgrave; est absolument le même oiseau que notre grand duc commun; celui qui nous a été apporté des terres Magellaniques *, ne diffère pas assez du grand duc d'Europe pour en faire une espèce séparée; celui qui est indiqué par l'Auteur du voyage à la baie de Hudson, sous le nom de *hibou couronné (m)*, & par M. Edwards, sous le nom de *duc*

& splendentes instar crystalli, in quibus interius circulus flavus versus extrema apparet; latitudo oculorum aliquanto major grosso musculo; prope aurium foramina plumas habet duos digitos longas, quæ instar aurium in acutum desinunt & attolluntur: cauda lata est, neque alæ pertingunt ad illius extremitatem: crura pennis vestita usque ad pedes, in quibus quatuor digiti, tres anteriori, unus posteriori versus, atque in quolibet unguis incurvatus, niger, plusquam digitum longus & acutissimus; pennæ totius corporis variegantur e flavo, albo & nigricante pereleganter. Marcg. Hist. nat. Brasil. pag. 199.

* Voyez les planches enluminées, n.º 385.

(m) Le grand hibou couronné est fort commun dans les terres voisines de la baie de Hudson; c'est un oiseau fort singulier, & dont la tête n'est guère plus petite que celle d'un chat; ce qu'on appelle ses cornes, sont des plumes qui s'élèvent précisément au-dessus du bec, où elles sont mêlées de blanc, devenant peu à peu d'un rouge-brun marqueté de noir. Voyage de la baie de Hudson, tome I, page 55.

de Virginie (n), sont des variétés qui se trouvent en Amérique les mêmes qu'en

(n) « Cet oiseau, dit M. Edwards, est de la
 » plus grande espèce des hiboux, & très-approchant
 » de la grandeur du hibou cornu, que nous ap-
 » pelons *hibou aigle* (grand duc); sa tête est aussi
 » grosse que celle d'un chat. . . . le bec est noir,
 » la mandibule supérieure en est crochue & sur-
 » passe la mandibule inférieure comme dans les
 » aigles; il est recouvert d'une peau dans laquelle
 » sont placées les narines, & qui est recouverte à
 » la base par des plumes grises qui environnent le
 » bec; les yeux sont grands, & l'iris en est brillante
 » & couleur d'or. . . . Les plumes qui composent
 » les cornes, prennent leur naissance immédiatement
 » au-dessus du bec, où elles sont mélangées d'un
 » peu de blanc; mais à mesure qu'elles s'élèvent
 » au-dessus de la tête, elles deviennent d'un rouge-
 » brun & se terminent par du noir au dehors;
 » le dessus de la tête, du cou, du dos, des ailes
 » & de la queue, sont d'un brun obscur, taché
 » & entre-mêlé assez confusément de petites lignes
 » transversales rougeâtres & cendrées. . . . le haut
 » de la gorge, sous le bec, est blanc; un peu plus
 » bas, jaune-orangé, taché de noir; le bas de la
 » poitrine, le ventre, les jambes & le dessous de
 » la queue est blanc ou d'un gris-pâle, assez régu-
 » lièrement traversé de barres brunes; le dedans
 » des ailes est varié & coloré de la même façon,
 » les pieds sont couverts, jusqu'aux ongles, de
 » plumes d'un gris-blanc, & les ongles sont d'une
 » couleur de corne brune & foncée: j'ai dessiné,
 » ajoute M. Edwards, cet oiseau vivant à Londres.

Europe; car la différence la plus remarquable qu'il y ait entre le duc commun & le duc de la baie de Hudson & de Virginie, c'est que les aigrettes partent du bec au lieu de partir des oreilles. Or on peut voir de même dans les figures des trois ducs, données par Aldrovande, qu'il n'y a que le premier, c'est-à-dire, le duc commun dont les aigrettes partent des oreilles, & que dans les autres, qui néanmoins sont des variétés qui se trouvent en Italie, les plumes des aigrettes ne partent pas des oreilles, mais de la base du

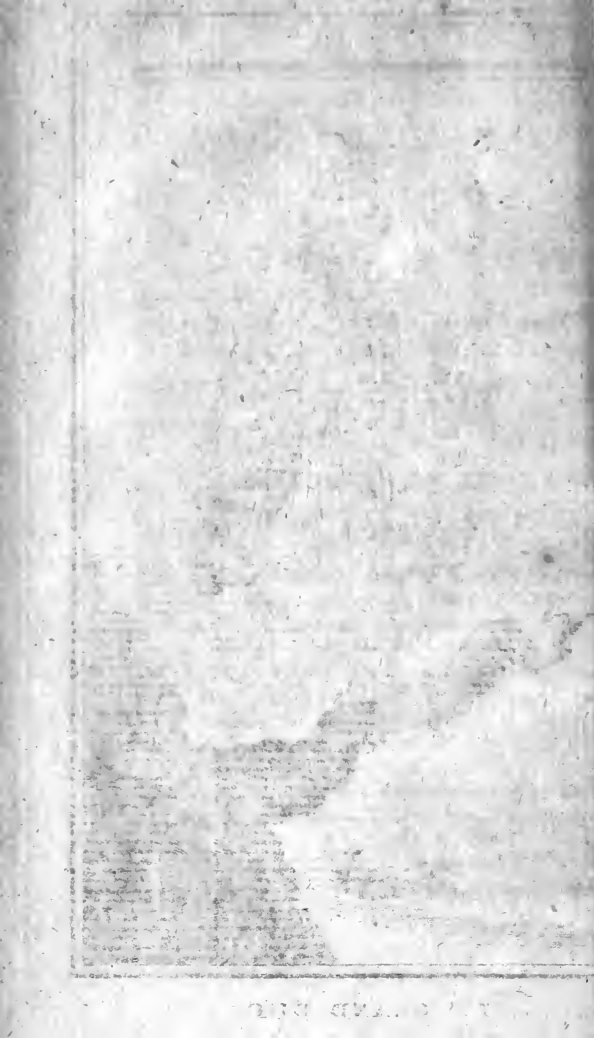
où il étoit venu de Virginie: j'en ai chez moi « la dépouille d'un autre qui est empaillé, & qui « a été apporté de la baie de Hudson; il m'a « paru qu'il étoit de la même espèce que le « premier, étant de la même grandeur & n'en « différant que par quelques nuances de couleur » Je ne ferai qu'une réflexion sur cette description dont je viens de donner la traduction par extrait, c'est qu'il n'y a que le caractère des aigrettes partant du bec, & non pas des oreilles, qui puisse faire regarder cet oiseau d'Amérique comme faisant une variété constante dans l'espèce du grand duc; & que cette variété se trouvant en Europe aussi-bien qu'en Amérique, elle est non-seulement constante, mais générale, & fait une branche particulière, une famille différente dans cette espèce.

bec, comme dans le duc de Virginie, décrit par M. Edwards: il me paroît donc que M. Klein a prononcé trop légèrement, lorsqu'il a dit que ce grand duc de Virginie étoit d'une espèce toute différente de l'espèce d'Europe, parce que les aigrettes partent du bec, au lieu que celles de notre duc partent des oreilles; s'il eût comparé les figures d'Aldrovande & celles de M. Edwards, il eût reconnu que cette même différence, qui ne fait qu'une variété, se trouve en Italie comme en Virginie, & qu'en général les aigrettes dans ces oiseaux ne partent pas précisément du bord des oreilles, mais plutôt du dessus des yeux & des parties supérieures à la base du bec.





LE GRAND DUC.



LE HIBOU (a)

OU

MOYEN DUC*.

Voyez la planche IX de ce volume.

LE Hibou, *Otus* ou moyen Duc, a, comme le grand duc, les oreilles

* *Voyez les planches enluminées, n.ºs 29 & 473.*

(a) En Grec, *ὄπις*; en Latin, *Asio* ou *Otus*; en Italien, *Guso*, *Barbagianni*; en Espagnol, *Mochuelo*; en Allemand, *Orheule* ou *Rautzeule*; *Ohrreutz*, *Kauzlein*; en Polonois, *Cluk-nocny* ou *Sowa-ursata*; en Suédois, *Hörn-ugla*; en Anglois, *Horn-owl*; on l'appelle en quelques endroits, *Chat-huant cornu*; en Bourgogne, *Choue Cornerote*; en Gascogne, *Ducquet*, c'est-à-dire, *Petit Duc*; en Sologne, *Chat-huant de bruyères*, parce qu'il se tient dans les landes & bruyères; en Anjou & en Bretagne, *Chouant*; & dans quelques autres endroits *Cloulet*, à cause de son cri *clōū*, *clōūd*. — *Asio*. Gesner, *Avi.* pag. 223. . . . *Otus*. *Idem*, pag. 635. — *Moyen Duc* ou *Hibou cornu*. Belon, *Hist. nat. des Oiseaux*, page 137. — *Grand Duc*. Albin, *tom. I*, page 6, *planche X*, avec une figure

fort ouvertes, & surmontées d'une aigrette composée de six plumes tournées en avant (*b*); mais ces aigrettes sont plus courtes que celles du grand duc, & n'ont guère plus d'un pouce de longueur, elles paroissent proportionnées à sa taille, car il ne pèse qu'environ dix onces, & n'est pas plus gros qu'une corneille; il forme donc une espèce évidemment différente de celle du grand duc, qui est gros comme une oie, & de celle du Scops ou petit duc, qui n'est pas plus grand qu'un merle, & qui n'a au-dessus des oreilles que des aigrettes très-courtes. Je fais cette remarque, parce qu'il y a des Naturalistes, qui n'ont regardé le moyen & le petit

coloriée. — *Noctua minor aurita*. Scops. Frisch; planche XCIX, avec une figure coloriée. — Le moyen Duc ou le Hibou. Brisson, *Ornithologie*, tome I, page 486. — *The long Eared owl*. Le Hibou à longues oreilles. British Zoology, Pl. B 4, fig. 1.

(*b*) *Nota*. Aldrovande dit avoir observé que chaque plume auriculaire qui compose l'aigrette, peut se mouvoir séparément, & que la peau qui recouvre la cavité des oreilles naît de la partie intérieure la plus voisine de l'œil.

Duc, que comme de simples variétés d'une seule & même espèce : le moyen duc a environ un pied de longueur de corps, depuis le bout du bec jusqu'aux ongles, trois pieds de vol ou d'envergure, & cinq ou six pouces de longueur de queue; il a le dessus de la tête, du cou, du dos & des ailes rayés de gris, de roux & de brun; la poitrine & le ventre sont roux, avec des bandes brunes irrégulières & étroites; le bec est court & noirâtre, les yeux sont d'un beau jaune, les pieds sont couverts de plumes rousses jusqu'à l'origine des ongles, qui sont assez grands & d'un brun noirâtre; on peut observer de plus qu'il a la langue charnue & un peu fourchue, les ongles très-aigus & très-tranchans, le doigt extérieur mobile, & pouvant se tourner en arrière, l'estomac assez ample, la vésicule du fiel très-grande, les boyaux longs d'environ vingt pouces, les deux *cæcum* de deux pouces & demi de profondeur, & plus gros à proportion que dans les autres oiseaux de proie. L'espèce en est commune & beaucoup plus nombreuse.

dans nos climats (c), que celle du grand duc, qu'on n'y rencontre que rarement en hiver; au lieu que le moyen duc y reste toute l'année, & se trouve même plus aisément en hiver qu'en été: il habite ordinairement dans les anciens bâtimens ruinés, dans les cavernes des rochers (d), dans le creux des vieux arbres, dans les forêts en montagnes, & ne descend guère dans les plaines; lorsque d'autres oiseaux l'attaquent, il se sert très-bien, & des griffes & du bec; il se retourne aussi sur le dos, pour se défendre, quand il est assailli par un ennemi trop fort.

Il paroît que cet oiseau, qui est commun dans nos provinces d'Europe, se trouve aussi en Asie; car Belon dit en avoir rencontré un dans les plaines de Cilicie.

(c) *Nota.* Il est plus commun en France & en Italie qu'en Angleterre. On le trouve très-fréquemment en Bourgogne, en Champagne, en Sologne & dans les montagnes de l'Auvergne.

(d) *Sta il Guso nelle grotte, per le buche degli alberi, nell'antringlie o crepature di muri e tetti di case disabitate, ne dirupi e luoghi eremi.* Olini, *Ucceller.* fog. 56.

Il y a dans cette espèce plusieurs variétés dont la première se trouve en Italie, & a été indiquée par Aldrovande; ce hibou d'Italie est plus gros que le hibou commun, & en diffère aussi par les couleurs: voyez & comparez les descriptions qu'il a faites de l'un & de l'autre. (e).

Ces oiseaux se donnent rarement la peine de faire un nid, ou se l'épargnent en entier: car tous les œufs & les petits qu'on m'a apportés, ont toujours été trouvés dans des nids étrangers, souvent dans des nids de pies, qui, comme l'on fait, abandonnent chaque année leur nid, pour en faire un nouveau; quelquefois dans des nids de buses, mais jamais on n'a pu me trouver un nid construit par un hibou: ils pondent ordinairement quatre ou cinq œufs, & leurs petits qui sont blancs en naissant, prennent des couleurs au bout de quinze jours.

Comme ce hibou n'est pas fort sensible au froid, qu'il passe l'hiver dans notre pays, & qu'on le trouve

(e) Aldrov. *Avi.* tom. I, pag. 519.

en Suède comme en France (f), il a pu passer d'un continent à l'autre; il paroît qu'on le retrouve en Canada & dans plusieurs autres endroits de l'Amérique septentrionale (g); il se pourroit même que le hibou de la Caroline décrit

(f) *Strix capite aurito, pennis sex.* Linn. Faun. Suec. n.° 47.

(g) *Nota.* 1.° C'est au hibou commun ou moyen duc qu'il faut appliquer le passage suivant. « On entend durant la nuit, presque dans toutes nos îles, une sorte de chat-huant qu'on appelle » *canot*, qui jette un cri lugubre, comme qui » crieroit *au canot*, ce qui lui a fait porter ce » nom; ces oiseaux ne sont pas plus gros que des » tourterelles, mais ils sont tout semblables en leur » plumage aux hiboux que nous voyons communément en France; ils ont deux ou trois petites » plumes aux deux côtés de la tête, qui semblent » être des oreilles: ils se rassemblent quelquefois » sept ou huit de ces oiseaux au-dessus des toits, où ils ne cessent de crier pendant toute la nuit ».

Nota. 2.° Par la comparaison de la grandeur de ce hibou avec une tourterelle, il sembleroit que c'est le scops ou petit duc; mais s'il a, comme le dit l'Auteur, plusieurs plumes éminentes aux côtés de la tête, ce ne peut être qu'une variété de l'espèce du moyen duc. Ce même Auteur ajoute que le chat-huant Canadien n'a de différence du François, qu'une petite fraise blanche autour du cou & un cri particulier. *Histoire de la nouvelle France par Charlevoix, tome III, page 56.*

par Catesby (*h*), & celui de l'Amérique méridionale, indiqué par le Père Feuillée (*i*), ne fussent que des variétés de notre hibou, produites par la différence des climats, d'autant qu'ils sont à très-peu près de la même grandeur, & qu'ils ne diffèrent que par les nuances & la distribution des couleurs.

On se sert du hibou & du chat-huant (*k*), pour attirer les oiseaux à la

(*h*) Voyez la description & la figure coloriée de cet oiseau dans l'Histoire Naturelle de la Caroline; par Catesby, page 7, planche VII.

(*i*) *Bubo ocro-cinereus pectore maculoso*. Feuillée; *Obscr. Physiq. pag. 59*, avec une figure. *Nota*. Il paroît qu'on peut rapporter à ce hibou de l'Amérique méridionale, indiqué par le Père Feuillée; celui dont Fernandès fait mention sous le nom de *Tecolotl*, qui se trouve au Mexique & à la nouvelle Espagne; mais ceci n'est qu'une vraisemblance fondée sur les rapports de grandeur & de climat; car Fernandès n'a donné non-seulement aucune figure des oiseaux dont il parle, mais même aucune description assez détaillée pour qu'on puisse le reconnoître.

(*k*) *Il Guso altrimenti Barbagianni ucellaccio, notturno in forma di civetta (chat-huant) grosso quanto una gallina, con le penne dal lato del capo che paiono due cornicine, di color giallo, mesticato con profilatura di nero. Con questo succella a animali grossi come catta*

pipée, & l'on a remarqué que les gros oiseaux viennent plus volontiers à la voix du hibou, qui est une espèce de cri plaintif ou de gémissement grave & alongé *cowl, cloud*, qu'il ne cesse de répéter pendant la nuit, & que les petits oiseaux viennent en plus grand nombre à celle du chat-huant qui est une voix haute, une espèce d'appel *hōhō, hōhō*: tous deux font pendant le jour des gestes ridicules & bouffons en présence des hommes & des autres oiseaux. Aristote n'attribue cette espèce de talent ou de propriété qu'au hibou ou moyen duc, *otus*; Pline la donne au scops, & appelle ces gestes bizarres, *motus satyricos*; mais ce scops de Pline est le même oiseau que l'*otos* d'Aristote; car les Latins confondoient sous le même nom scops, l'*otos* & le *scops* des Grecs, le moyen duc & le petit duc qu'ils réunissoient sous une seule espèce, & sous le même nom, en se contentant d'avertir qu'il existoit néanmoins des grands scops & des petits.

*cornachie e nibbii con la civetta a uccelletti d'ogni
orte. Olina, Uceller. fog. 56,*

C'est en effet au hibou, *otus*, ou moyen duc, qu'il faut principalement appliquer ce que disent les Anciens de ces gestes bouffons & mouvemens satyriques; & comme de très-habiles Physiciens & Naturalistes ont prétendu que ce n'étoit point au hibou, mais à un autre oiseau d'un genre tout différent, qu'on appelle la *demoiselle de Numidie*, qu'il faut rapporter ces passages des Anciens, nous ne pouvons nous dispenser de discuter ici cette question, & de relever cette erreur.

Ce sont M.^{rs} les Anatomistes de l'Académie des Sciences, qui dans la description qu'ils nous ont donnée de la demoiselle de Numidie, ont voulu établir cette opinion & s'exprimer dans les termes suivans. « L'oiseau (disent-ils) que nous décrivons est appelé *demoiselle de Numidie*, parce qu'il vient de cette province d'Afrique, & qu'il a certaines façons par lesquelles on a trouvé qu'il sembloit imiter les gestes d'une femme qui affecte de la grâce dans son port & dans son marcher, qui semble tenir souvent quelque chose

de la danse : il y a plus de deux
 mille ans que les Naturalistes qui ont
 parlé de cet oiseau , l'ont désigné par
 cette particularité de l'imitation des
 gestes & des contenance de la femme.
 Aristote lui a donné le nom de *bateleur*,
 de *danseur* & de *bouffon*, contre-
 faisant ce qu'il voit faire. Il
 y a apparence que cet oiseau danseur
 & bouffon étoit rare parmi les An-
 ciens , parce que Pline croit qu'il est
 fabuleux , en mettant cet animal qu'il
 appelle *satyrique* au rang des pégasés,
 des griffons & des firènes , il est en-
 core croyable qu'il a été jusqu'à
 présent inconnu aux Modernes , puis-
 qu'ils n'en ont point parlé comme
 l'ayant vu , mais seulement comme
 ayant lû dans les écrits des Anciens ,
 la description d'un oiseau appelé *scops*
 & *otus*, par les Grecs , & *asio* par les
 Latins , à qui ils avoient donné le
 nom de *danseur*, de *bateleur* & de
comédien , de sorte qu'il s'agit de voir
 si notre demoiselle de Numidie peut
 passer pour le *scops* & pour l'*otus* des
 Anciens ; la description qu'il nous

ont

ont laissée de l'*otus* ou *scops*, consiste en trois particularités remarquables. . . . la première est d'imiter les gestes. . . . la seconde est d'avoir des éminences de plumes aux deux côtés de la tête, en forme d'oreilles. . . . & la troisième est la couleur du plumage, qu'Alexandre Myndien, dans Athénée, dit être de couleur de plomb : or la demoiselle de Numidie a ces trois attributs, & Aristote semble avoir voulu exprimer leur manière de danser, qui est de sauter l'une devant l'autre, lorsqu'il dit qu'on les prend quand elles dansent l'une contre l'autre. Selon croit néanmoins que l'*otus* d'Aristote est le hibou, par la seule raison que cet oiseau, à ce qu'il dit, fait beaucoup de mines avec la tête ; la plupart des Interprètes d'Aristote, qui sont aussi de notre opinion, se fondent sur le nom d'*otus*, qui signifie, ayant des oreilles ; mais ces espèces d'oreilles dans ces oiseaux ne sont pas tout-à-fait particulières au hibou, & Aristote fait assez voir que l'*otus* n'est pas le hibou, quand il dit que l'*otus*

» ressemble au hibou , & il y a appa-
 » rence que cette ressemblance ne con-
 » siste que dans ces oreilles : toutes les
 » demoiselles de Numidie que nous
 » avons disséquées , avoient aux côtés
 » des oreilles , ces plumes qui ont
 » donné le nom à l'*otus* des Anciens...
 » Leur plumage étoit d'un gris-cendré,
 » tel qu'il est décrit par Alexandre
 Myndien dans l'*otus* ».

Comparons maintenant ce qu'Aristote dit de l'*otus*, avec ce qu'en disent ici M.^{rs} de l'Académie : *otus noctuæ similis est , pinnulis circiter aures eminentibus præditus , unde nomen accepit , quasi auritum dicas ; nonnulli eum ululam appellant , alii asionem. Blatero hic est , & hallucinator & planipes , saltantes enim imitatur. Capitur intentus in altero aucupe , altero circumeunte ut noctua.* L'*otus* , c'est-à-dire le hibou ou moyen duc est semblable au *noctua* , c'est-à-dire au chat-huant ; ils sont en effet semblables , soit par la grandeur , soit par le plumage , soit par toutes les habitudes naturelles : tous deux ils sont oiseaux de nuit , tous deux du même genre & d'une espèce très-voisine , au

lieu que la demoiselle de Numidie est six fois plus grosse & plus grande, d'une forme toute différente, & d'un genre très-éloigné, & qu'elle n'est point du nombre des oiseaux de nuit; l'*otus* ne diffère, pour ainsi dire, du *noctua*, que par les aigrettes de plumes qu'il porte sur la tête auprès des oreilles, & c'est pour distinguer l'une de l'autre, qu'Aristote dit, *pinnulis circiter aures eminentibus præditus, unde nomen accepit, quasi auritum dicas*. Ce sont des petites plumes, *pinnulæ*, qui s'élèvent droites & en aigrettes auprès des oreilles, *circiter aures eminentibus*; & non pas de longues plumes qui se rabattent & qui pendent de chaque côté de la tête, comme dans la demoiselle de Numidie; ce n'est donc pas de cet oiseau, qui n'a point d'aigrettes de plumes relevées & en forme d'oreilles, qu'a été tiré le nom de *otus*, *quasi auritus*; c'est au contraire du hibou qu'on pourroit appeler *noctua aurita*, que vient évidemment ce nom, & ce qui achève de le démontrer, c'est ce qui suit immédiatement dans Aristote, *nonnulli eum (otum) ululam appellant, aliâ*

asionem. C'est donc un oiseau du genre des hiboux & des chouettes, puisque quelques-uns lui donnoient ces noms ; ce n'est donc point la demoiselle de Numidie aussi différente de tous ces oiseaux, qu'un dindon peut l'être d'un épervier. Rien, à mon avis, n'est donc plus mal fondé, que tous ces prétendus rapports que l'on a voulu établir entre l'*otus* des Anciens, & l'oiseau appelé *demoiselle de Numidie*, & l'on voit bien que tout cela ne porte que sur les gestes & les mouvemens ridicules que se donne la demoiselle de Numidie ; elle a en effet ces gestes bien supérieurement au hibou, mais cela n'empêche pas que celui-ci, aussi-bien que la plupart des oiseaux de nuit, ne soit *blatero*, bavard ou criard (1) ; *hallucinator*, se contrefaisant ; *planipes*, bouffon. Ce n'est encore qu'au hibou

(1) M. Frisch, en parlant de ce hibou, dit que son cri est très-fréquent & fort, qu'il ressemble aux huées des enfans lorsqu'ils poursuivent quelqu'un dont ils se moquent ; que cependant ce cri est commun à plusieurs espèces de chouettes. Voyez Frisch, à l'article des Oiseaux nocturnes.

qu'on peut attribuer de se laisser prendre aussi aisément que les autres chouettes, comme le dit Aristote, &c. Je pourrois m'étendre encore plus sur cette critique, en exposant & comparant ce que dit Plin à ce sujet; mais en voilà plus qu'il n'en faut pour mettre la chose hors de doute, & pour assurer que l'*otos* des Grecs n'a jamais pu désigner la demoiselle de Numidie, & ne peut s'appliquer qu'à l'oiseau de nuit, auquel nous donnons le nom de *hibou* ou *moyen duc*: j'observerai seulement que tous ces mouvemens bouffons ou *satyriques* attribués au hibou par les Anciens, appartiennent aussi à presque tous les oiseaux de nuit (*m*), & que dans le fait ils se réduisent à une contenance étonnée, à de fréquens tournemens de cou, à des mouvemens de tête, en haut, en bas

(*m*) Tous les hiboux peuvent tourner leur tête comme l'oiseau appelé *torcol*. Si quelque chose d'extraordinaire arrive, ils ouvrent de grands yeux; dressent leurs plumes & paroissent une fois plus gros; ils étendent aussi les ailes, se baissent ou s'accroupissent, mais ils se relèvent promptement, comme étonnés; ils font craquer deux ou trois fois leur bec. *Idem*, *ibidem*.

& de tous côtés, à des craquemens de bec, à des trépidations de jambes, & des mouvemens de pieds dont ils portent un doigt, tantôt en arrière, & tantôt en avant, & qu'on peut aisément remarquer tout cela en gardant quelques-uns de ces oiseaux en captivité ; mais j'observerai encore qu'il faut les prendre très-jeunes lorsqu'on veut les nourrir : les autres refusent toute la nourriture qu'on leur présente dès qu'ils sont enfermés.





LE HIBOU ou MOYEN DUC .



LE SCOPS (a)

O U

PETIT DUC.*

Voyez la planche X de ce volume.

VOICI la troisième & dernière espèce du genre des Hiboux, c'est-à-dire, des

* Voyez les planches enluminées, n.º 436.

(a) En Grec, Σκῶψ; en Latin, *Asio*, en Italien, *Zivetta* ou *Zuetta*, *Alchavello*, *Chivino*; en Allemand, *Stokeale*; en Polonois, *Sowka*; en Anglois, *Little horn-owl*. *Scops Aldrovandi*. *Avi.* tom. I, pag. 530. — Huette ou Hulotte ou Chouette, nommée par aucuns, *Petit Duc*. *Belon*, *Hist. nat. des Oiseaux*, page 141. Et Portraits d'oiseaux, page 27. — *Noctua minor*, *noctua aucuparia*. *Scops Flinii*. *Rzac. Hist. nat. Pol.* pag. 288. *Noctua minor*. *Scops Aldrovandi*. *Rzac. Auct. Hist. nat. Pol.* pag. 398. — *Scops Aldrovandi*. *Willulghby, Ornith.* pag. 65, tab. XII. — Le petit Duc. *Pl. XXXVII, fig. 1. Ornith.* *Brisson*, tome 1, page 495. — *The short eared owl*. Le Hibou à oreilles courtes, *British Zoology*, pl. B 3; & pl. B 42

oiseaux de nuit, qui portent des plumes

fig. 2. Nota. C'est pour ne rien omettre & pour tout indiquer, que je cite ici la Zoologie Britannique; car cet ouvrage, dont le principal mérite consiste dans les planches, est même à cet égard encore très-défectueux: par exemple, les aigrettes des hiboux, qui ne sont composées que de plumes, y sont représentées comme si c'étoit de vraies oreilles de chair, &c. De même il est dit dans le texte que le hibou à oreilles courtes a treize pouces & demi Anglois de longueur, ce qui fait plus de douze pouces & demi de France: or ce même oiseau n'a que sept pouces & demi tout au plus; ainsi c'est probablement le moyen duc, que l'Auteur aura pris pour le petit duc; & ce qui prouve encore son peu de connoissance & d'exactitude, c'est d'avoir également indiqué ce même oiseau dans les *pl. B 3 & B 4, fig. 2.* On voit, au premier coup d'œil, que ce ne doit pas être le même oiseau, puisque la figure représentée dans la *planche B 4, fig. 2,* est d'un tiers plus petite què celle qui est représentée dans la *planche B 3,* & que le moyen duc qui est représenté dans la *planche B 4, fig. 1,* n'est pas plus grand que le petit duc, *B 4, fig. 2:* or le moyen duc ayant, comme le dit Willulghby, quatorze pouces & demi; si le petit duc en avoit treize & demi, comme le dit l'Auteur de la Zoologie Britannique, pourquoi ne pas appuyer sur ce fait & relever l'erreur de ceux qui ne lui donnent que sept pouces! ou bien dire qu'en Angleterre les petits ducs sont plus gros qu'ailleurs.

élevées au-dessus de la tête, & elle est aisée à distinguer des deux autres, d'abord par la petitesse même du corps de l'oiseau, qui n'est pas plus gros qu'un merle, & ensuite par le raccourcissement très-marqué de ces aigrettes qui surmontent les oreilles, lesquelles dans cette espèce ne s'élèvent pas d'un demi-pouce, & ne sont composées que d'une seule petite plume (b); ces deux caractères suffisent pour distinguer le petit duc du moyen & du grand duc,

ou bien encore que c'est une espèce particulière à la Grande-Bretagne: cela valoit bien la peine d'être discuté; mais cet Auteur ne discute rien, ne dit rien de nouveau, ni même rien de moderne, car il paroît ignorer beaucoup de choses qui ont été dites avant lui sur les sujets qu'il traite. L'ouvrage de M. Edwards est infiniment meilleur; car indépendamment de ce que les dessins & les planches coloriées sont plus correctes, c'est que ses descriptions sont plus exactes, ses comparaisons plus justes, & que par-tout il paroît avoir une pleine connoissance de ce qui a été fait avant lui sur les objets qui ont rapport à ceux qu'il nous présente.

(b) *Aures vel plumulae in aurium modum surrectae in mortuo vix apparent, in vivo manifestiores, ex unâ tantùm pinnulâ constantes.* Aldrov. *Avi.* tom. I. pag. 53. 13.

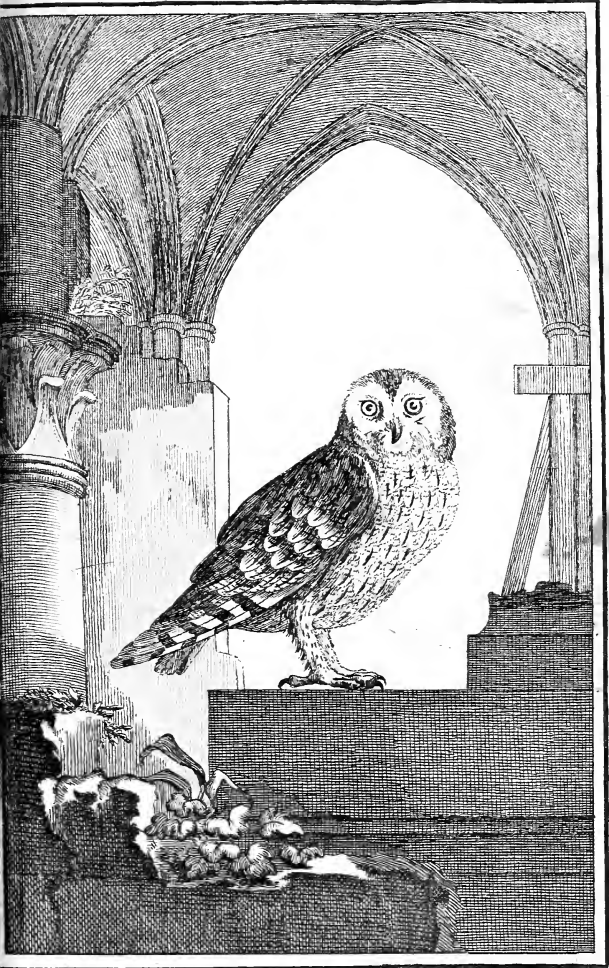
& on le reconnoîtra encore aisément à la tête qui est proportionnellement plus petite par rapport au corps que celle des deux autres , & encore à son plumage plus élégamment bigarré & plus distinctement tacheté que celui des autres , car tout son corps est très-joliment varié de gris , de roux , de brun & de noir ; & ses jambes sont couvertes jusqu'à l'origine des ongles , de plumes d'un gris - roussâtre mêlé de taches brunes ; il diffère aussi des deux autres par le naturel , car il se réunit en troupe en automne & au printemps , pour passer dans d'autres climats ; il n'en reste que très-peu , ou point du tout en hiver dans nos provinces , & on les voit partir après les hirondelles , & arriver à peu près en même temps ; quoiqu'ils habitent de préférence les terrains élevés , ils se rassemblent volontiers dans ceux où les mulots se font le plus multipliés , & y font un grand bien par la destruction de ces animaux qui se multiplient toujours trop , & qui dans de certaines années pullulent à un tel point , qu'ils dévorent toutes les graines

& toutes les racines des plantes les plus nécessaires à la nourriture & à l'usage de l'homme : on a souvent vu dans les temps de cette espèce de fléau , les petits ducs arriver en troupe , & faire si bonne guerre aux mulots qu'en peu de jours ils en purgent la terre (c); les hiboux ou moyens ducs se réunissent aussi quelquefois en troupe de plus de cent ; nous en avons été informés deux fois par des témoins oculaires , mais ces assemblées sont rares , au lieu que celles des scops ou petits ducs se font tous les ans ; d'ailleurs c'est pour voyager

(c) *Nota.* 1.^o Samuel Dale en cite deux exemples d'après Childrey , & il les rapporte dans les termes suivans. *In the year 1580 at hallonide an army of mices so overrun the marshes near south-minster that the eat up grass to the very roots. But at length a great number of Strange painted owls came and devoured all the mice. The like appened again in Essex anno 1648.* Childrey, *Britannia botanicâ*, pag. 100. — *Dale's appendix tho the history of Harwich.* London , 1732 , pag. 397. *Nota.* 2.^o Que quoique Dale rapporte ces faits à l'otus ou moyen duc , je crois qu'il faut les attribuer au scops ou petit duc , à cause de l'indication *Strange painted owls* , qui suffit pour faire reconnoître ici le scops ou petit duc.

qu'ils semblent se rassembler, & il n'en reste point au pays, au lieu qu'on y trouve des hiboux ou moyens ducs en tout temps; il est même à présumer que les petits ducs font des voyages de long cours, & qu'ils passent d'un continent à l'autre; l'oiseau de la nouvelle Espagne indiqué par Nieremberg, sous le nom de *talchicuatl*, est ou de la même espèce, ou d'une espèce très-voisine de celle du scops ou petit duc (*d*); au reste, quoiqu'il voyage par troupes nombreuses, il est assez rare par-tout, & difficile à prendre; on n'a jamais pu m'en procurer ni les œufs, ni les petits, & on a même de la peine à l'indiquer aux Chasseurs qui le confondent toujours avec la chevêche, parce que ces deux oiseaux sont à peu près de la même grosseur, & que les petites plumes éminentes qui distinguent le petit duc sont très-courtes, & trop

(*d*) *Exoticum* oti genus *talchicuatl* videtur: cornuta avis est sive auriculata, parva corpore, refima, rostro brevi, nigra lumine, lutâ erubescens iride fusca & cinerea plumis usque ad crura, atra & incurva unguibus. Cætera similis nostrati oti. Euseb. Nieremb, *Hist. nat.* Lib. X, cap. XXXIX, pag. 221.



LE SCOPS ou PETIT DUC.



peu apparentes pour faire un caractère qu'on puisse reconnoître de loin.

Au reste, la couleur de ces oiseaux varie beaucoup suivant l'âge & le climat, & peut-être le sexe; ils sont tous gris dans le premier âge, il y en a de plus bruns les uns que les autres quand ils sont adultes, la couleur des yeux paroît suivre celle du plumage, les gris n'ont les yeux que d'un jaune très-pâle, les autres les ont plus jaunes ou d'une couleur de noisette plus brune, mais ces légères différences ne suffisent pas pour en faire des espèces distinctes & séparées.



* LA HULOTTE (a).

LA Hulotte qu'on peut appeler aussi la *chouette noire*, & que les Grecs appeloient *nycticorax* ou le *corbeau de nuit*,

* Voyez les planches enluminées, n.º 441.

(a) En Grec, *Νυκτιόραξ*; en Latin, *Ulula*; & aussi en Italien selon Gesner; *Alocho* & quelquefois *Lucharo* selon Aldrovande; en Portugais, *Corusa*; en Catalogne, *Xura*, *Kuta*; en Allemand, *Huhu*; en Polonois, *Lelok*, *Sowka*, *Puszrik*; en Anglois, *Howlet*; on l'appelle en Bourgogne *Chouie*, ce qui est un augmentatif de *Chouette*. Salerne dit qu'on l'appelle en Champagne le *Trembleur*, parce que cet oiseau crie comme en frissonnant & tremblant de froid. *Ulula*. Gesner. *Avi.* pag. 772. — Aldrov. *Avi.* tom. I, pag. 538. — *Ulula Latinis*. Ray, *Syn. Avi.* pag. 26, n.º 4. *Ulula Gesneri*, *idem*, *ibidem*, n.º 5. — *Ulula Aldrovandi*. Willulgh. *Ornith.* pag. 68. — Hibou sans cornes ou Chat-huant. Belon, *Hist. nar. des Oiseaux*, page 139. Hibou, Chat-huant, appelé aussi *Dame*. *Idem*. *Portraits d'Oiseaux*, page 26 A. *Nota*. Cette dénomination *Dame* vient probablement de ce que cet oiseau a la face environnée d'un collier & d'une espèce de chaperon assez semblable à ceux que portent les femmes pour se couvrir la tête; mais on peut dire la même chose

est la plus grande de toutes les chouettes ; elle a près de quinze pouces de longueur, depuis le bout du bec à l'extrémité des ongles ; elle a la tête très-grosse, bien arrondie & sans aigrettes, la face enfoncée & comme encavée dans sa plume, les yeux aussi enfoncés & environnés de plumes grisâtres & décomposées, l'iris des yeux noirâtre ou plutôt d'un brun foncé, ou couleur de noisette obscur, le bec d'un blanc-jaunâtre ou verdâtre, le dessus du corps couleur de gris-de-fer foncé, marqué de taches noires & de taches blanchâtres ; le dessous du corps blanc, croisé de bandes noires transversales & longitudinales ; la queue d'un peu plus de six

de l'effraie & du chat-huant. — *Ulula*. Aldrov. *Avi.* tom. I, pag. 538. *Aluco*, *Item*, tom. I, pag. 534. — Chouette noire Albin, *tome III, page 4, planche VIII*, avec une figure mal coloriée. *Nota*. Albin me paroît avoir fait une faute, en disant dans sa description, que cet oiseau a l'iris des yeux jaune, à moins qu'il n'appelle jaune le brun couleur de noisette, couleur où il entre en effet un peu de jaune obscur. — *Noctua major*. Frisch, *planche XCIV*, avec une figure bien coloriée. — La Hulotte, Briffon, *Ornithol.* tome I, page 507.

pouces , les ailes s'étendent un peu au-delà de son extrémité , l'étendue du vol de trois pieds , les jambes couvertes jusqu'à l'origine des doigts , de plumes blanches tachetées de points noirs (b) ; ces caractères sont plus que suffisans pour faire distinguer la hulotte de toutes les autres chouettes ; elle vole légèrement & sans faire de bruit avec ses ailes , & toujours de côté comme toutes les autres chouettes ; c'est son cri (c), *hoū oū oū oū oū oū* , qui ressemble assez au hurlement du loup , qui lui a fait donner par les Latins le nom d'*ulula* , qui vient d'*ululare* , heurler ou crier comme le loup , & c'est par cette même

(b) On peut encore ajouter à ces caractères un signe distinctif , c'est que la plume la plus extérieure de l'aile est plus courte de deux ou trois pouces que la seconde , qui est elle-même plus courte d'un pouce que la troisième , & que les plus longues de toutes sont la quatrième & la cinquième , au lieu que dans l'effraie la seconde & la troisième sont les plus longues , & l'extérieure n'est plus courte que d'un demi-pouce.

(c) Cet oiseau pousse la nuit , sur-tout quand il gèle , une voix terrible , qui fait peur aux femmes & aux enfans. Salerne , *Ornithol.* page 53.

analogie que les Allemands l'appellent *hū hū* ou plutôt *hōu hōu* (d).

La hulotte se tient pendant l'été dans les bois, toujours dans des arbres creux; quelquefois elle s'approche en hiver de nos habitations, elle chasse & prend les petits oiseaux, & plus encore les mulots & les campagnols; elle les avale tout entiers, & en rend aussi par le bec les peaux roulées en pelotons; lorsque la chasse de la campagne ne lui produit rien, elle vient dans les granges pour y chercher des souris & des rats: elle retourne au bois de grand matin à l'heure de la rentrée des lièvres, & elle se fourre dans les taillis les plus

(d) *Nota.* C'est d'après Gesner que je dis ici que les Allemands appellent cette chouette, *hū hū*; cependant c'est le grand duc auquel appartient ce nom: il dit aussi qu'ils l'appellent *ul* & *eul*. M. Frisch ne lui donne que le nom générique *eule*, & dit que les autres surnoms qu'on lui donne en Allemand sont sans fondement, comme celui de *knapp eule*, par exemple, qui exprime le craquement que cet oiseau fait avec son bec, mais que toutes les espèces de chouettes font également; & *nacht eul* qui signifie *chouette de nuit*, puisque toutes les chouettes sont également des oiseaux de nuit.

épais, ou sur les arbres les plus feuillés, & y passe tout le jour, sans changer de lieu: dans la mauvaise saison, elle demeure dans des arbres creux pendant le jour, & n'en sort qu'à la nuit; ces habitudes lui sont communes avec le hibou ou moyen duc, aussi-bien que celle de pondre leurs œufs dans des nids étrangers, sur-tout dans ceux des buses, des crefferelles, des corneilles & des pies; elle fait ordinairement quatre œufs d'un gris sale, de forme arrondie, & à peu près aussi gros que ceux d'une petite poule.



L E

* *CHAT-HUANT* (a).

Voyez la planche XI de ce volume.

A P R È S la hulotte, qui est la plus grande de toutes les chouettes, & qui a les yeux noirâtres, se trouvent le Chat-huant qui les a bleuâtres, &

* Voyez les planches enlaminées, n.° 437.

(a) En Grec, Γλαυξ; en Latin, *Noctua*; en Catalogne, *Cabeca*; en Allemand, *Milchfanger*, *Kinder*, *Melcher*, *Stock-eule*; en Anglois, *Common brown-owl* ou *Leech-owl*. — *Strix*. Gesner, *Avi*; pag. 738. — Aldrov. *Avi*, tom. I, pag. 561. — Chouette. Albin, tome I, page 10, planche IX, avec une figure mal coloriée. — *Noctua major*. Frisch, planche XCVI, avec une figure coloriée du mâle; & planche XCV, avec une figure coloriée de la femelle. — Le Chat-huant. Brisson, *Ornith.* tome I, page 500. — *The tawny owl*. British Zoology, pl. B 3. Nota. Que faute d'exactitude, l'Auteur de la Zoologie Britannique a marqué du même numero B 3, deux planches différentes, & que l'une de ces planches représente le hibou ou moyen duc, & l'autre le chat-huant dont il est ici question,

L'Effraie qui les a jaunes : tous deux font à peu près de la même grandeur ; ils ont environ douze à treize pouces de longueur, depuis le bout du bec jusqu'à l'extrémité des pieds, ainsi ils n'ont guère que deux pouces de moins que la hulotte, mais ils paroissent sensiblement moins gros à proportion. On reconnoitra le chat-huant d'abord à ses yeux bleuâtres, & ensuite à la beauté & à la variété distincte de son plumage (b) ; & enfin à son cri *hōhō*, *hōhō*, *hōhōhōhō*, par lequel il semble huer, hêler ou appeler à haute voix.

Gesner, Aldrovande, & plusieurs autres Naturalistes après eux, ont employé le mot *strix*, pour désigner cette espèce, mais je crois qu'ils se sont trompés, & que c'est à l'effraie qu'il faut

(b) Voyez-en la description très-détaillée & très-exacte dans l'Ornithologie de M. Brisson, *tome I*, page 500 & suivantes : il suffit de dire ici que les couleurs du chat-huant sont bien plus claires que celles de la hulotte ; le mâle chat-huant est à la vérité plus brun que la femelle, mais il n'a que très-peu de noir en comparaison de la hulotte qui de toutes les chouettes est la plus grande & la plus brune.

le rapporter : *strix*, pris dans cette acception, c'est-à-dire, comme nom d'un oiseau de nuit, est un mot plutôt latin que grec ; Ovide nous en donne l'étymologie, & indique assez clairement quel est l'oiseau nocturne auquel il appartient, par le passage suivant :

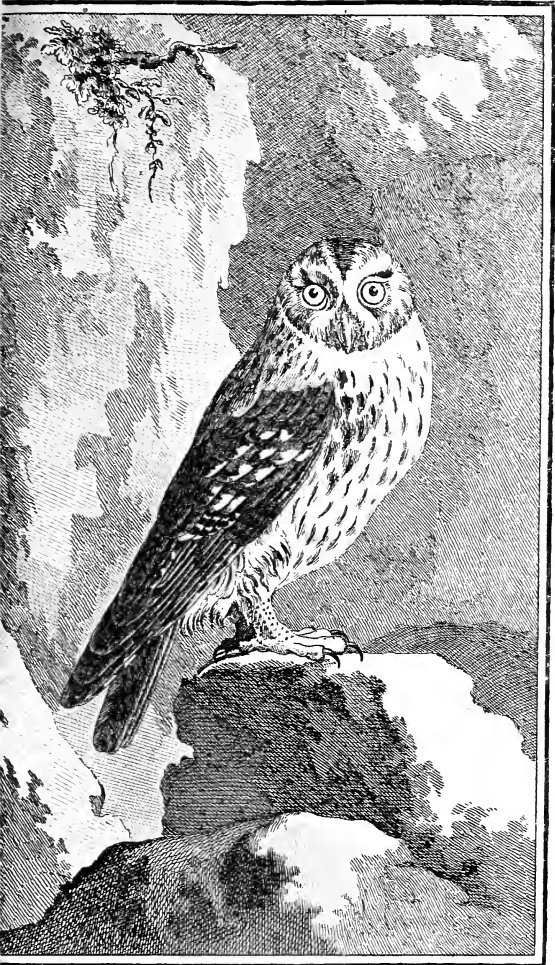
— *Strigum*

*Grande caput, stantes oculi, rostra apta rapinæ
Canities pennis, unguibus hamus inest.
Est illis strigibus nomen, Sed nominis hujus
Causa quod horrenda stridere nocte solent.*

La tête grosse, les yeux fixes, le bec propre à la rapine, les ongles en hameçon, sont des caractères communs à tous ces oiseaux ; mais la blancheur du plumage, *canities pennis*, appartient plus à l'effraie qu'à aucun autre ; & ce qui détermine sur cela mon sentiment, c'est que le mot *stridor*, qui signifie en latin un craquement, un grincement, un bruit désagréablement entrecoupé & semblable à celui d'une scie, est précisément le cri *grë, grëi* de l'effraie ; au lieu que le cri du

chat-huant est plutôt une voix haute, un hôlement qu'un grincement.

On ne trouve guère les chat-huans ailleurs que dans les bois; en Bourgogne ils sont bien plus communs que les hulottes, ils se tiennent dans des arbres creux, & l'on m'en a apporté quelques-uns dans le temps le plus rigoureux de l'hiver, ce qui me fait présumer qu'ils restent toujours dans le pays, & qu'ils ne s'approchent que rarement de nos habitations. M. Frisch donne le chat-huant comme une variété de l'espèce de la hulotte, & prend encore pour une seconde variété de cette même espèce le mâle du chat-huant: la *planche cotée XCIV*, est la hulotte; la *planche XCV*, la femelle du chat-huant; & la *planche XCVI* le chat-huant mâle: ainsi au lieu de trois variétés qu'il indique, ce sont deux espèces différentes, ou si l'on vouloit que le chat-huant ne fût qu'une variété de l'espèce de la hulotte, il faudroit pouvoir nier les différences constantes & les caractères qui les distinguent l'un de l'autre, & qui me paroissent assez sensibles & assez.



LE CHAT-HUANT



multipliés pour constituer deux espèces distinctes & séparées.

Comme le chat-huant se trouve en Suède & dans les autres terres du Nord (c), il a pu passer d'un continent à l'autre; aussi le retrouve-t-on en Amérique jusque dans les pays chauds. Il y a au cabinet de M. Mauduyt, un chat-huant qui lui a été envoyé de Saint-Domingue, qui ne nous paroît être qu'une variété de l'espèce d'Europe, dont il ne diffère que par l'uniformité des couleurs sur la poitrine & sur le ventre qui sont rousses & presque sans taches, & encore par les couleurs plus foncées des parties supérieures du corps.

(c) *Strix capite lævi, corpore ferrugineo, remigibus tertiâ longiore.* Linn. Faun. Suec. n.º 55.



* *L'EFFRAIE*

O U

*LA FRESAIE (a).**Voyez la planche XII de ce volume.*

L'EFFRAIE qu'on appelle communément la chouette des clochers, effraie en effet par ses soufflemens, *chē*, *chēi*, *chēū*,

* *Voyez les planches enluminées, n.^{os} 474 & 440.*

(a) En Grec, *E'λέος*; en Latin, *Aluco*; en Allemand & en Flamand, *Kirch-eule*, ce qui signifie *Chouette des églises*; *Schleyer-eule*, Chouette voilée, parce qu'elle semble avoir la tête encapuchonnée; *Perl-eule*, parce que son plumage est parsemé de taches rondes comme des perles ou des gouttes de liqueur; en Anglois, *White-owl*, Chouette blanche. *Nota.* Salerne dit qu'on l'appelle dans l'Orléanois, la Sologne, &c. *Frésaie*; en Poitou, *Présaie*; en Gascogne, *Bresague* ou *Fresaco*; dans le Vendômois, *Chouart*. — Effraie ou Frésaie. Belon, *Hist. nat. des Oiseaux*, page 142 Petit Chat-huant plombé. *Idem.* Portraits d'oiseaux, page 26, B. *Nota.* Il paroît que Belon confond, à quelques

chēū, chiēū, ses cris âcres & lugubres grēi, grē, crēi, & sa voix entrecoupée qu'elle fait souvent retentir dans le silence de la nuit; elle est, pour ainsi dire, domestique, & habite au milieu des villes les mieux peuplées; les tours, les clochers, les toits des églises & des autres bâtimens élevés lui servent de retraite pendant le jour, & elle en sort à l'heure du crépuscule; son soufflement qu'elle réitère sans cesse, ressemble à celui d'un homme qui dort la bouche ouverte; elle pousse aussi en volant & en se reposant, différens sons aigres, tous si désagréables que cela joint à l'idée du voisinage des cimetières & des églises, & encore à l'obscurité

à quelques égards, l'effraie ou fresale avec le tette-chèvre ou crapaud-volant, & Gesner le lui a reproché avec juste raison. — *Aluco minor*, Aldrov. *Avi.* tome I, pag. 536. *Uluæ genus alterum quod quidam flammeatum cognominant*, Gesner, *Avi.* pag. 774. — *Aluco minor Aldrovandi*, Willulgh. *Ornith.* pag. 67, tab. XIII. — Lucheran ou Chouette blanche, Albin, tome II, page 7, planche XI, avec une figure coloriée. — *Noctua guttata*, Frisch, *planc. XCVII*, avec une figure coloriée. — Le petit Chat-huant, Brisson, *Ornith.* tome I, page 503. — *The White owl*, British Zoology, pl. B.

de la nuit , inspire de l'horreur & de la crainte aux enfans , aux femmes & même aux hommes soumis aux mêmes préjugés , & qui croient aux revenans , aux forciers , aux augures ; ils regardent l'effraie comme l'oiseau funèbre , comme le messager de la mort ; ils croient que quand il se fixe sur une maison , & qu'il y fait retentir une voix différente de ses cris ordinaires , c'est pour appeler quelqu'un au cimetière.

On la distingue aisément des autres chouettes par la beauté de son plumage ; elle est à peu près de la même grandeur que le chat-huant , plus petite que la hulotte , & plus grande que la chouette proprement dite , dont nous parlerons dans l'article suivant , elle a un pied ou treize pouces de longueur , depuis le bout du bec jusqu'à l'extrémité de la queue qui n'a que cinq pouces de longueur ; elle a le dessus du corps jaune , ondé de gris & de brun , & taché de points blancs ; le dessous du corps blanc , marqué de points noirs ; les yeux environnés très-régulièrement d'un cercle de plumes blanches & si fines ,

qu'on les prendroit pour des poils ; l'iris d'un beau jaune , le bec blanc , excepté le bout du crochet qui est brun ; les pieds couverts de duvet blanc , les doigts blancs & les ongles noirâtres ; il y en a d'autres qui , quoique de la même espèce , paroissent au premier coup d'œil être assez différentes ; elles sont d'un beau jaune sur la poitrine & sur le ventre , marquées de même de points noirs ; d'autres sont parfaitement blanches sur ces mêmes parties , sans la plus petite tache noire : d'autres enfin sont parfaitement jaunes & sans aucune tache *.

J'ai eu plusieurs de ces chouettes vivantes , il est fort aisé de les prendre , en opposant un petit filet , une trouble à poisson aux trous qu'elles occupent dans les vieux bâtimens ; elles vivent dix ou douze jours dans les volières où elles sont renfermées , mais elles refusent toute nourriture , & meurent d'inanition au bout de ce temps ; le jour elles se tiennent sans bouger au bas de la volière , le soir elles montent au sommet

* Voyez les planches enluminées, n.º 44º.

des juchoirs où elles font entendre leur soufflement, *chē, chēi*, par lequel elles semblent appeler les autres : j'ai vu plusieurs fois en effet, d'autres effraies arriver au soufflement de l'effraie prisonnière, se poser au-dessus de la volière, y faire le même soufflement, & s'y laisser prendre au filet. Je n'ai jamais entendu leur cri âcre (*stridor*), *crēi, grēi* dans les volières; elles ne poussent ce cri qu'en volant & lorsqu'elles sont en pleine liberté; la femelle est un peu plus grosse que le mâle, & a les couleurs plus claires & plus distinctes; c'est de tous les oiseaux nocturnes celui dont le plumage est le plus agréablement varié.

L'espèce de l'effraie est nombreuse, & par-tout très-commune en Europe; comme on la voit en Suède aussi-bien qu'en France (*b*), elle a pu passer d'un continent à l'autre; aussi la trouve-t-on

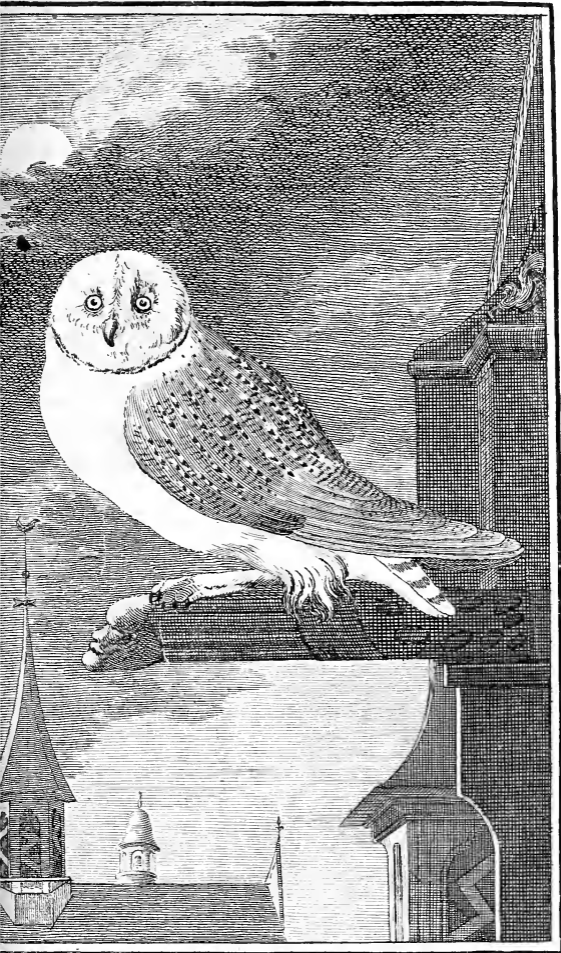
(*b*) *Strix capite lævi, corpore luteo.* Linn. *Faun. Suec.* n.° 49. *Nota.* M. Salerne s'est trompé lorsqu'il a dit que Linnæus n'en parle point, & qu'apparemment la fresaie ne se trouve point en Suède, Voyez *Salerne, Ornithol. page 50.*

en Amérique, depuis les terres du Nord jusqu'à celles du Midi. Marcgrave l'a vue & reconnue au Bresil, où les naturels du pays l'appellent *tuidara* (c).

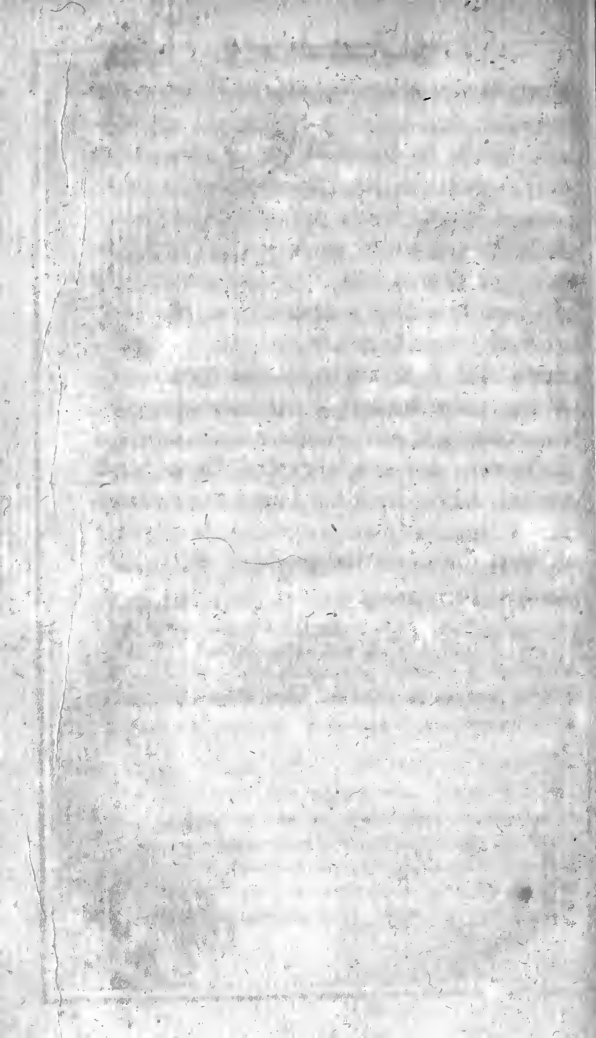
L'effraie ne va pas comme la hulotte & le chat-huant, pondré dans des nids étrangers; elle dépose ses œufs à crud dans des trous de murailles, ou sur des solives sous les toits, & aussi dans des creux d'arbres; elle n'y met ni herbes ni racines, ni feuilles pour les recevoir; elle pond de très-bonne heure au printemps, c'est-à-dire, dès la fin de mars ou le commencement d'avril; elle fait ordinairement cinq œufs & quelquefois six & même sept, d'une forme alongée & de couleur blanchâtre; elle nourrit ses petits d'insectes & de morceaux de chair de souris; ils sont tout blancs dans le premier âge, & ne sont pas mauvais à manger au bout de trois semaines, car ils sont gras & bien nourris; les

(c) *Tuidara Brasiliensibus*; ululæ est species, Germanis SCHLEIER-EULE, Belgis herkuyle Describitur & à Gesnero, Marcgr. Hist. nat. Brasl. pag. 205.

pères & mères purgent les églises de fouris ; ils boivent aussi assez souvent ou plutôt mangent l'huile des lampes, sur-tout si elle vient à se figer ; ils avalent les fouris & les mulots, les petits oiseaux tout entiers, & en rendent par le bec, les os, les plumes & les peaux roulées, leurs excréments sont blancs & liquides comme ceux de tous les autres oiseaux de proie ; dans la belle saison, la plupart de ces oiseaux vont le soir dans les bois voisins, mais ils reviennent tous les matins à leur retraite ordinaire, où ils dorment & ronflent jusqu'aux heures du soir ; & quand la nuit arrive, ils se laissent tomber de leur trou, & volent en culbutant presque jusqu'à terre lorsque le froid est rigoureux, on les trouve quelquefois cinq ou six dans le même trou, ou cachées dans les fourrages ; elles y cherchent l'abri, l'air tempéré & la nourriture ; les fouris sont en effet alors en plus grand nombre dans les granges que dans tout autre temps : en automne, elles vont souvent visiter pendant la nuit les lieux où l'on



L'EFFRAIE.



a tendu des *rejettoires* & des lacets pour prendre des bécasses & des grives (d), elles tuent les bécasses qu'elles trouvent suspendues, & les mangent sur le lieu, mais elles emportent quelquefois les grives & les autres petits oiseaux qui sont pris aux lacets, elles les avalent souvent entiers & avec la plume, mais elles déplument ordinairement, avant de les manger, ceux qui sont un peu plus gros: ces dernières habitudes, aussi-bien que celle de voler de travers, c'est-à-dire, comme si le vent les emportoit, & sans faire aucun bruit des ailes, sont communes à l'effraie, au chat-huant, à la hulotte & à la chouette proprement dite. dont nous allons parler.

(d) *Rejettore*, baguette de bois vert courbée, au bout de laquelle on attache un lacet, & qui par son ressort en ferre le nœud coulant & enlève l'oiseau.



LA CHOUETTE *

OU LA

GRANDE CHEVÊCHE (a).

Voyez la planche XIII de ce volume.

CETTE espèce, qui est la Chouette, proprement dite, & qu'on peut appeler la *chouette des rochers* ou la *grande chevêche*, est assez commune, mais elle n'approche pas aussi souvent de nos

* Voyez les planches enluminées, n.º 438.

(a) En Grec, *Αἰγώλιος*; en Latin, *Cicuma*; en Allemand, *Stein-kutz*, ou *Stein-eule*; en Polonois, *Sowa*; en Anglois, *Great Brown owl*. — *Noctua quam saxatileni Helvetii cognominant. Noctua saxatilis*. Gesner, *Avi.* pag. 622. Aldrov. *Avi.* tome I, pag. 545. — Grande Chevêche. Belon, *Histoire naturelle des Oiseaux*, page 140. . . . Chevêche grimaut; Machette, *Idem.* Portraits d'oiseaux, page 27. A. Grande Chouette brune. Albin, tome III, page 4, planche VII, avec une figure mal coloriée. *Ulula flammeata*. Kurz jaune sans oreilles ou *Stein-eule*. Chouette ou Souette. Frisch, planche XCVIII, avec une bonne figure coloriée. — La grande Chouette. Brisson, *Ornithol.* tome I, page 511.

habitations que l'effraie ; elle se tient plus volontiers dans les carrières , dans les rochers , dans les bâtimens ruinés & éloignés des lieux habités : il semble qu'elle préfère les pays de montagnes , & qu'elle cherche les précipices escarpés & les endroits solitaires ; cependant on ne la trouve pas dans les bois , & elle ne se loge pas dans des arbres creux (b) : on la distinguera aisément de la hulotte & du chat-huant par la couleur des yeux qui sont d'un très-beau jaune , au lieu que ceux de la hulotte sont d'un brun presque noir , & ceux du chat-huant d'une couleur bleuâtre ; on la distinguera plus difficilement de l'effraie , parce que toutes deux ont l'iris des yeux jaunes , environnés de même d'un grand cercle de petites plumes blanches : que toutes deux ont du jaune sous le ventre , & qu'elles sont à peu près de la même

(b) Nous laisserons (dit M. Frisch) à cette Chouette son nom distinctif *Sicin-eule* , parce que je ne l'ai jamais trouvée dans des arbres creux , mais seulement dans des bâtimens en ruines ou du moins abandonnés depuis long-temps , & dans les rochers. *Frisch* , article des *Oiseaux nocturnes*.

grandeur ; mais la chouette des rochers est en général plus brune, marquée de taches plus grandes & longues comme de petites flammes ; au lieu que les taches de l'effraie, lorsqu'elle en a, ne sont, pour ainsi dire, que des points ou des gouttes, & c'est par cette raison qu'on a appelé l'effraie *noctua guttata*, & la chouette des rochers dont il est ici question, *noctua flammeata* ; elle a aussi les pieds bien plus garnis de plumes, & le bec tout brun ; tandis que celui de l'effraie est blanchâtre, & n'a de brun qu'à son extrémité. Au reste, la femelle, dans cette espèce, a les couleurs plus claires, & les taches plus petites que le mâle, comme nous l'avons aussi remarqué sur la femelle du chat-huant.

Belon dit que cette espèce s'appelle la *grande chevêche* ; ce nom n'est pas impropre, car cet oiseau ressemble assez par son plumage & par les pieds bien garnis de duvet, à la petite chevêche que nous appelons simplement *chevêche* ; il paroît être aussi du même naturel, ne se tenant tous deux que dans les rochers,

les carrières, & très-peu dans les bois : ces deux espèces ont aussi un nom particulier, *kautz* ou *kautz-lein* en Allemand, qui répond au nom particulier, chevêche en François. M. Salerne dit que la chouette du pays d'Orléans est certainement la grande chevêche de Belon ; qu'en Sologne on l'appelle *chevêche*, & plus communément *chavoche* ou *caboche* ; que les Laboureurs font grand cas de cet oiseau, en ce qu'il détruit quantité de mulots ; que dans le mois d'avril on l'entend crier jour & nuit *gout*, mais d'un ton assez doux, & que quand il doit pleuvoir, elle change de cri, & semble dire *goyon* ; qu'elle ne fait point de nid, ne pond que trois œufs tout blancs, parfaitement ronds, & gros comme ceux d'un pigeon ramier ; il dit aussi qu'elle loge dans des arbres creux, & qu'Oline se trompe lourdement quand il avance qu'elle couve les deux derniers mois de l'hiver : cependant ce dernier fait n'est pas éloigné du vrai ; non-seulement cette chouette, mais même toutes les autres pondent au commencement de mars, & couvent

par conséquent dans ce même temps, & à l'égard de la demeure habituelle de la chouette ou grande chevêche dont il est ici question, nous avons observé qu'elle ne la prend pas dans des arbres creux, comme l'assure M. Salerne, mais dans des trous de rochers & dans les carrières, habitude qui lui est commune avec la petite chevêche dont nous allons parler dans l'article suivant; elle est aussi considérablement plus petite que la hulotte, & même plus petite que le chat-huant, n'ayant guère que onze pouces de longueur depuis le bout du bec jusqu'aux ongles.

Il paroît que cette grande chevêche qui est assez commune en Europe, surtout dans les pays de montagnes, se retrouve en Amérique dans celle du Chily, & que l'espèce indiquée par le Père Feuillée, sous le nom de *chevêche-lapin*(c), & à laquelle il a donné ce surnom de

(c) Espèce de chevêche-lapin ou *ulula cucularia*. Feuillée, *Journal des Observations physiques*, page 562. — La chouette de Coquimbo. Brisson. *Ornith.* tome I, page 525, où l'on peut en voir la description aussi bien que dans l'ouvrage du P. Feuillée.

lapin, parce qu'il l'a trouvée dans un trou fait dans la terre ; que cette espèce, dis-je, n'est qu'une variété de notre grande chevêche ou chouette des rochers d'Europe, car elle est de la même grandeur & n'en diffère que par la distribution des couleurs, ce qui n'est pas suffisant pour en faire une espèce distincte & séparée. Si cet oiseau creusoit lui-même son trou, comme le Père Feuillée paroît le croire, ce seroit une raison pour le juger d'une autre espèce que notre chevêche (d), & même que

(d) *Nota.* 1.^o Le P. du Tertre, en parlant de l'oiseau nocturne appelé *diable* dans nos îles de l'Amérique, dit qu'il est gros comme un canard, qu'il a la vue affreuse, le plumage mêlé de blanc & de noir, qu'il repaire sur les plus hautes montagnes, qu'il se territ comme le *lapin* dans les trous qu'il fait dans la terre, où il pond ses œufs, les y couve & élève ses petits. . . . qu'il ne descend jamais de la montagne que de nuit, & qu'en volant il fait un cri fort lugubre & effroyable. *Histoire des Antilles, tome II, page 257.* *Nota.* 2.^o Cet oiseau est certainement le même que celui du P. Feuillée, & quelques-uns des habitans de nos îles se trouvera peut-être à portée de vérifier s'il creuse en effet un terrier pour se loger & y élever ses petits. Tout le reste des indications que nous donnent ces deux Auteurs, s'accorde à ce que cet oiseau soit de la même espèce que notre chevêche ou chouette des rochers.

toutes nos autres chouettes; mais il ne s'enfuit pas de ce qu'il a trouvé cet oiseau au fond d'un terrier, que ce soit l'oiseau qui l'ait creusé; & ce qu'on en peut seulement induire, c'est qu'il est du même naturel que nos chevêches d'Europe, qui préfèrent constamment les trous, soit dans les pierres, soit dans les terres, à ceux qu'elles pourroient trouver dans les arbres creux.





LA CHOUETTE .



LA CHEVÊCHE (a)

O U

PETITE CHOUETTE.*

Voyez la planche XIV de ce volume.

LA Chevêche & le Scops ou petit Duc, sont à peu près de la même

* Voyez les planches enluminées, n.º 439.

(a) Nota. Les Grecs & les Latins n'ont pas distingué cette espèce par un nom particulier, & ils l'ont vraisemblablement confondue avec celle du scops ou petit duc, *asio*. Il en est de même des Italiens qui les appellent tous deux *Zuetta* ou *Civetta*; en Espagnol, *Lechuza*; en Portugais, *Mochó*; en Allemand, *Kurz* ou plutôt *Kautzlein*; en Polonois, *Szowa*; en Anglois, *Little owl*. *Noctua genus parvum*. Gesner, *Icon. Avi.* pag. 15. — Petite Chevêche. Belon, *Histoire naturelle des Oiseaux*, page 140. — *Noctua*. Aldrovande, *Avi.* tom. I, pag. 543. — Petite Chouette. Albin, *tome II*, page 8, planche XII, avec une figure coloriée. — Petit Hibou: Edwards, *Glanures*, page 39, pl. CCXXVIII, avec une bonne figure coloriée. — La petite Chouette ou la Chevêche. Brisson, *Ornithologie*, tome I, page 514. — *The Little owl*

grandeur, ce sont les plus petits oiseaux du genre des hiboux & des chouettes; ils ont sept ou huit pouces de longueur, depuis le bout du bec jusqu'à l'extrémité des ongles, & ne sont que de la grosseur d'un merle; mais on ne les prendra pas l'un pour l'autre, si l'on se souvient que le petit duc a des aigrettes, qui sont à la vérité, très-courtes & composées d'une seule plume, & que la chevêche a la tête dénuée de ces deux plumes éminentes; d'ailleurs elle a l'iris des yeux d'un jaune plus pâle; le bec brun à la base, & jaune vers le bout, au lieu que le petit duc a tout le bec noir; elle en diffère aussi beaucoup par les couleurs, & peut aisément être reconnue par la régularité

British Zoology, planche B 5. Nota M. Edwards, M. Frisch & l'Auteur de la Zoologie Britannique ont chacun donné une planche coloriée de cet oiseau: la meilleure & la plus ressemblante à la Nature, est celle de M. Edwards; elle représente la femelle de cette espèce. La planche de la Zoologie Britannique & celle de M. Frisch représentent le mâle; mais ce dernier Auteur a fait une faute en donnant des yeux d'un bleu noirâtre à cet oiseau; car il les a d'un jaune pâle.

des taches blanches qu'elle a sur les ailes & sur le corps, & aussi par sa queue courte comme celle d'une perdrix; elle a encore les ailes beaucoup plus courtes à proportion, plus courtes même que la grande chevêche, elle a un cri ordinaire *pouïpouï pouïpouï*, qu'elle pousse & répète en volant, & un autre cri qu'elle ne fait entendre que quand elle est posée, qui ressemble beaucoup à la voix d'un jeune homme qui s'écrieroit, *aïmë, hēmë, ēsmë* plusieurs fois de suite (b); elle se tient rarement dans les bois, son domicile ordinaire est dans les masures

(b) *Nota.* Étant couché dans une des vieilles tours du château de Montbard, une chevêche vint se poser un peu avant le jour, à trois heures du matin, sur la tablette de la fenêtre de ma chambre, & m'éveilla par son cri *hēmë, ēdmë*; comme je prêtois l'oreille à cette voix qui me parut d'abord d'autant plus singulière qu'elle étoit tout près de moi, j'entendis un de mes gens, qui étoit couché dans la chambre au-dessus de la mienne, ouvrir sa fenêtre, & trompé par la ressemblance du son bien articulé *ēdmë*, répondre à l'oiseau; *qui est-tu là-bas, je ne m'appelle pas Edme, je m'appelle Pierre.* Ce domestique croyoit, en effet, que c'étoit un homme qui en appeloit un autre, tant la voix de la chevêche ressemble à la voix humaine & articulée distinctement ce mot.

écartées des lieux peuplés, dans les carrières, dans les ruines des anciens édifices abandonnés; elle ne s'établit pas dans les arbres creux, & ressemble par toutes ces habitudes à la grande chevêche; elle n'est pas absolument oiseau de nuit, elle voit pendant le jour beaucoup mieux que les autres oiseaux nocturnes, & souvent elle s'exerce à la chasse des hirondelles & des autres petits oiseaux, quoiqu'assez infructueusement; car il est rare qu'elle en prenne; elle réussit mieux avec les souris & les petits mulots qu'elle ne peut avaler entiers & qu'elle déchire avec le bec & les ongles; elle plume aussi très-proprement les oiseaux avant de les manger; au lieu que les hiboux, la hulotte & les autres chouettes les avalent avec la plume qu'elles vomissent ensuite, sans pouvoir la digérer; elle pond cinq œufs qui sont tachetés de blanc & de jaunâtre, & fait son nid presque à crud dans des trous de rochers ou de vieilles murailles. M. Frisch dit que comme cette petite chouette cherche la solitude, qu'elle habite communément les églises,

les voûtes, les cimetières où l'on construit des tombeaux, quelques-uns l'ont nommée *oiseau d'église* ou *de cadavre*, *kircken-oder, leich enhuhu*, & que comme on a remarqué aussi qu'elle voligeoit quelquefois autour des maisons où il y avoit des mourans..... Le peuple superstitieux, l'a appelée *oiseau de mort* ou *de cadavre*, s'imaginant qu'elle présageoit la mort des malades. M. Frisch n'a pas fait attention que c'est à l'effraie, & non pas à la chevêche qu'appartiennent toutes ces imputations, car cette petite chouette est très-rare en comparaison de l'effraie; elle ne se tient pas comme celle-ci dans les clochers, dans les toits des églises; elle n'a pas le soufflement lugubre, ni le cri âcre & effrayant de l'autre, & ce qu'il y a de certain, c'est que si cette petite chouette ou chevêche est regardée en Allemagne comme l'oiseau de la mort, en France c'est à l'effraie qu'on donne ce nom sinistre. Au reste, la chevêche ou petite chouette dont M. Frisch a donné la figure, & qui se trouve en Allemagne, paroît être une

variété dans l'espèce de notre chevêche, elle est beaucoup plus noire par le plumage, & a aussi l'iris des yeux noir, au lieu que notre chevêche est beaucoup moins brune, & a l'iris des yeux jaune : nous avons aussi au cabinet une variété de l'espèce de la chevêche qui nous a été envoyée de Saint-Domingue, & qui ne diffère de notre chevêche de France, qu'en ce qu'elle a un peu moins de blanc sous la gorge, & que la poitrine & le ventre sont rayés transversalement de bandes brunes assez régulières; au lieu que dans notre chevêche, il n'y a que des taches brunes semées irrégulièrement sur ces mêmes parties.

Pour présenter en raccourci, & d'une manière plus facile à saisir, les caractères qui distinguent les cinq espèces de chouettes dont nous venons de parler, nous dirons : 1.^o Que la hulotte est la plus grande & la plus grosse, qu'elle a les yeux noirs, le plumage noirâtre, & le bec d'un blanc-jaunâtre, qu'on peut la nommer la *grosse chouette noire aux yeux noirs* : 2.^o Que le chat-huant est moins

grand & beaucoup moins gros que la hulotte, qu'il a les yeux bleuâtres, le plumage roux mêlé de gris-de-fer, le bec d'un blanc verdâtre, & qu'on peut l'appeler la *chouette rousse & gris-de-fer aux yeux bleus*: 3.° Que l'effraie est à peu près de la même grandeur que le chat-huant, qu'elle a les yeux jaunes, le plumage d'un jaune blanchâtre, varié de taches bien distinctes, & le bec blanc avec le bout du crochet brun, & qu'on peut l'appeler la *chouette blanche ou jaune aux yeux orangés*: 4.° Que la grande chevêche ou chouette des rochers n'est pas si grande que le chat-huant ni l'effraie, quoiqu'elle soit à peu près aussi grosse, qu'elle a le plumage brun; les yeux d'un beau jaune & le bec brun, & qu'on peut l'appeler la *chouette brune aux yeux jaunes & au bec brun*: 5.° Que la petite chouette ou chevêche est beaucoup plus petite qu'aucune des autres, qu'elle a le plumage brun, régulièrement taché de blanc, les yeux d'un jaune pâle & le bec brun à la base, & jaune vers le bout, & qu'on peut l'appeler la *petite chouette brune aux yeux*

jaunâtres, au bec brun & orangé. Ces caractères se trouveront vrais en général; les femelles & les mâles de toutes ces espèces se ressemblant assez par les couleurs, pour que les différences ne soient pas fort sensibles : cependant il y a ici, comme dans toute la Nature, des variétés assez considérables, sur-tout dans les couleurs; il se trouve des hulottes plus noires les unes que les autres, des chat-huants, plutôt couleur de plomb que gris-de-fer foncé, des effraies plus blanches ou plus jaunes les unes que les autres, des chouettes ou chevêches grandes & petites, plutôt fauves que brunes, mais en réunissant ensemble & comparant les caractères que nous venons d'indiquer, je crois que tout le monde pourra les reconnoître, c'est-à-dire, les distinguer les unes des autres sans s'y méprendre.





LA CHEVÈCHE ou PETITE CHOUETTE.



OISEAUX ÉTRANGERS

Qui ont rapport aux HIBOUX
& aux CHOUETTES.

I.

L'OISEAU appelé *Cabure* ou *Caboure* par les Indiens du Bresil, qui a des aigrettes de plumes sur la tête, & qui n'est pas plus gros qu'une litorne ou grive des genevriers; ces deux caractères suffisent pour indiquer qu'il tient de très-près à l'espèce du scops ou petit duc, si même il n'est pas une variété de cette espèce. Marcgrave est le seul qui ait décrit cet oiseau (a), il n'en donne pas la figure; c'est, dit-il, une espèce de hibou de la grandeur d'une litorne (*turdela*); il a la tête ronde, le bec court, jaune & crochu avec deux trous pour narines; les yeux beaux, grands, ronds, jaunes avec la pupille noire; sous les yeux & à côté du bec,

(a) Marcgrave; *Hist. Bras.* pag. 212.

il y a des poils longuets & bruns ; les jambes font courtes & entièrement couvertes, aussi-bien que les pieds, de plumes jaunes ; quatre doigts à l'ordinaire, avec des ongles fénilunaires, noirs & aigus ; la queue large, & à l'origine de laquelle se terminent les ailes : le corps, le dos, les ailes & la queue, font de couleur d'ombre pâle, marquée sur la tête & le cou de très-petites taches blanches, & sur les ailes de plus grandes taches de cette même couleur ; la queue est ondée de blanc, la poitrine & le ventre font d'un gris-blanchâtre, marqué d'ombre pâle (c'est-à-dire d'un brun clair). Marcgrave ajoute que cet oiseau s'apprivoise aisément, qu'il peut tourner la tête & alonger le cou, de manière que l'extrémité de son bec touche au milieu de son dos ; qu'il joue avec les hommes comme un singe, & fait à leur aspect diverses bouffonneries & craquemens de bec ; qu'il peut outre cela remuer les plumes qui sont des deux côtés de la tête, de manière qu'elles se dressent & représentent des petites cornes ou des oreilles ;

enfin

enfin qu'il vit de chair crüe: on voit par cette description, combien ce hibou approche de notre scops ou petit duc d'Europe, & je ne serois pas éloigné de croire que cette même espèce du Bresil se retrouve au cap de Bonne-espérance. Kolbe dit que les chouettes qu'on trouve en quantité au Cap, sont de la même taille que celles d'Europe, que leurs plumes sont partie rouges & partie noires, avec un mélange de taches grises qui les rendent très-belles, & qu'il y a plusieurs Européens au Cap, qui gardent des chouettes apprivoisées, qu'on voit courir autour de leurs maisons, & qu'elles servent à nettoyer leurs chambres de souris (*b*): quoique cette description ne soit pas assez détaillée pour en faire une bonne comparaison avec celle de Marcgrave, on peut croire que ces chouettes du Cap, qui s'apprivoisent aisément, comme les hiboux du Bresil, sont plutôt de cette même espèce que de celles d'Europe, parce que les influences du climat sont

(*b*) Description du cap de Bonne-espérance; tome III, pages 198 & 199.

à peu près les mêmes au Brésil & au Cap, & que les différences & les variétés des espèces sont toujours analogues aux influences du climat.

I I.

L'OISEAU de la baie de Hudson, appelé dans cette partie de l'Amérique, *Caparacoch*, très-bien décrit, dessiné, gravé & colorié par M. Edwards, qui l'a nommé *hawk-owl* (c), chouette-épervier, parce qu'il participe des deux, & qu'il semble faire en effet la nuance entre ces deux genres d'oiseaux; il n'est guère plus gros qu'un épervier de la

petite espèce $\left. \begin{array}{l} \textit{sparrow-hawk} \\ \text{épervier des moineaux} \end{array} \right\}$, la

longueur de ses ailes & de sa queue lui donne l'air d'un épervier; mais la forme de sa tête & de ses pieds démontre qu'il touche de plus près au genre des chouettes; cependant il vole, chasse & prend sa proie en plein jour, comme les autres oiseaux de proie diurnes; son

(c) *The Little Hawk-owl*. Edwards, *Hist. of Birds*, tom. II, pag. 62, planche LXII, avec une bonne figure coloriée.

Bec est semblable à celui de l'épervier, mais sans angles sur les côtés ; il est luisant & de couleur orangée, couvert presque en entier de poils, ou plutôt de petites plumes décomposées & grises, comme dans la plupart des espèces de chouettes ; l'iris des yeux est de la même couleur que celle du bec, c'est-à-dire, orangée ; ils sont entourés de blanc, ombragés d'un peu de brun moucheté de petites taches languettes & de couleur obscure, un cercle noir environne cet espace blanchâtre, & s'étend autour de la face jusqu'auprès des oreilles ; au-delà de ce cercle noir se trouve encore un peu de blanc ; le sommet de la tête est d'un brun foncé, marqueté de petites taches blanches & rondes ; le tour du cou & les plumes, jusqu'au milieu du dos ; sont d'un brun obscur & bordées de blanc ; les ailes sont brunes & élégamment tachées de blanc, les plumes scapulaires sont rayées transversalement de blanc & de brun ; les trois plumes les plus voisines du corps ne sont pas tachées, mais seulement bordées de blanc ; la partie inférieure du dos, le

croupion & les couvertures du dessus de la queue sont d'un brun foncé, avec des raies transversales d'un brun plus léger; la partie inférieure de la gorge, la poitrine, le ventre, les côtés, les jambes, la couverture du dessous de la queue & les petites couvertures du dessous des ailes sont blanches, avec des raies transversales brunes; les grandes sont d'un cendré obscur, avec des taches blanches sur les deux bords; la première des grandes plumes de l'aile est toute brune, sans tache ni bordure blanche, & il n'y a rien de semblable aux autres plumes de l'aile, comme on peut aussi le remarquer dans les autres chouettes; les plumes de la queue sont au nombre de douze, d'une couleur cendrée en dessous, d'un brun obscur en dessus avec des raies transversales étroites & blanches; les jambes & les pieds sont couverts de plumes fines, douces & blanches comme celles du ventre, traversées de lignes brunes plus étroites & plus courtes; les ongles sont crochus, aigus & d'un brun foncé.

Un autre individu de la même espèce

étoit un peu plus gros , & avoit les couleurs plus claires , ce qui fait présumer que celui qu'on vient de décrire est le mâle , & ce second-ci la femelle : tous deux ont été apportés de la baie de Hudson en Angleterre , par M. Light , à M. Edwards.

III.

LE HARFANG*.

L'OISEAU qui se trouve dans les terres septentrionales des deux continens, que nous appellerons *Harfang*, du nom *harfaong* (d), qu'il porte en Suède, & qui par sa grandeur est à l'égard des chouettes, ce que le grand duc est à l'égard des hiboux ; car ce harfang n'a point d'aigrettes sur la tête , & il est encore plus grand & plus gros que le

* Voyez les planches enluminées, n.º 458.

(d) *Strix capite lævi, corpore albido.* Harfaong. Linn. Faun. Suec. n.º 54. *Nyctea. Strix capite lævi, corpore albido, maculis luteis distantibus fuscis.* Idem. Syst. nat. edit. X. *Noctua scandiana maxima ex albo & cinereo variegata.* Rudbeck cité par Linnæus. *Ibid,*

grand duc; comme la plupart des oiseaux du Nord, il est presque partout d'un très-beau blanc, mais nous ne pouvons rien faire de mieux ici, que de traduire de l'Anglois la bonne description que M. Edwards nous a donnée de cet oiseau rare, & que nous n'avons pu nous procurer: « la grande » chouette blanche, dit cet Auteur, est » de la première grandeur dans le genre » des oiseaux de proie nocturnes, & » c'est en même temps l'espèce la plus » belle à cause de son plumage qui est » blanc comme neige; sa tête n'est pas » si grosse, à proportion, que celle des » autres chouettes; ses ailes, lorsqu'elles » sont pliées, ont seize pouces (Anglois), » depuis l'épaule jusqu'à l'extrémité de » la plus longue plume, ce qui peut » faire juger de sa grandeur: on dit » que c'est un oiseau diurne, & qu'il » prend en plein jour les perdrix blan- » ches dans les terres de la baie de » Hudson (e), où il demeure pendant

(e) *Nota.* Que ces perdrix blanches des terres du nord de l'Amérique ne sont pas des perdrix, mais des gélinottes.

toute l'année ; son bec est crochu et comme celui d'un épervier, n'ayant point d'angles sur les côtés ; il est noir & percé de larges ouvertures ou narines, il est de plus presque entièrement couvert de plumes roides, semblables à des poils plantés dans la base du bec, & se retournant en dehors ; la pupille des yeux est environnée d'une iris brillante & jaune, la tête aussi-bien que le corps, les ailes & la queue sont d'un blanc pur ; le dessus de la tête est seulement marqué de petites taches brunes, la partie supérieure du dos est rayée transversalement de quelques lignes brunes, les côtés sous les ailes sont aussi rayés de même, mais par des lignes plus étroites & plus claires ; les grandes plumes des ailes sont tachées de brun sur les bords extérieurs, il y a aussi des taches brunes sur les couvertures des ailes, mais leurs ouvertures en dessous sont purement blanches, le bas du dos & le croupion sont blancs & sans taches ; les jambes & les pieds sont couverts de plumes

» blanches, les ongles sont longs, forts,
 » d'une couleur noire & très-aigus : j'ai
 » eu un autre individu de cette espèce,
 » ajoute M. Edwards, qui ne différoit
 » de celui-ci qu'en ce qu'il avoit des
 » tâches plus fréquentes & d'une cou-
 » leur plus foncée » (f). Cet oiseau qui
 est commun dans les terres de la baie
 de Hudson, est apparemment confiné
 dans les pays du Nord, car il est très-
 rare en Pensilvanie, dans le nouveau
 continent; & en Europe, on ne le
 trouve plus en-deçà de la Suède & du
 pays de Dantzick; il est presque blanc
 & sans taches dans les montagnes de
 Lapponie. M. Klein dit que cet oiseau
 qu'on appelle *hûrfang* en Suède, se
 nomme *weissebunte schlichtete-eule* en Alle-
 magne; qu'il a eu à Dantzick le mâle
 & la femelle vivans, pendant plusieurs
 mois (g), en 1747. M. Ellis rapporte

(f) Edwards, *Hist. of Birds*, tom. II ;
 pag. 61, planche LXI, avec une bonne figure
 coloriée.

(g) — *Ulula alba maculis terrei coloris*. Hûrfang ;
Succ. Weissebunte Schlichtete-eule. Ejusmodi avem
anno 1747, 3 jan. infarctam inter curiosa societatis

que le grand hibou blanc sans oreilles (c'est-à-dire, cette grande chouette blanche), abonde aussi-bien que le hibou couronné (c'est-à-dire, le grand duc), dans les terres qui avoisinent la baie de Hudson: il est, dit cet Auteur, d'un blanc éblouissant, & l'on a peine à le distinguer de la neige; il y paroît pendant toute l'année, il vole souvent en plein jour, & donne la chasse aux perdrix blanches (*h*): on voit par tous ces témoignages, que le harfang, qui est sans comparaison la plus grande de toutes les chouettes, se trouve assez communément dans les terres septentrionales des deux continens (*i*); mais

Guar reposui. Pondus æquabat 3¹/₂ postea à marem & fæminam vivos obtinui, post menses sex fæminâ mortuâ, marem libertate donavi. Eadem apud Edwardum, t. II, p. 61. Ab unco rostri ad exitum caudæ 1¹/₆ ulnæ dant alis expansis 2³/₅, rostrum & ungues nigri; genæ, alæ infernæ, uropygium pedes pilosa lactea; truncus supernè super albo ex cinereo marmoratus. Klein, Avi. p. 54.

(*h*) Voyage de la baie de Hudson, tome I, pages 55 & 56. Nota. J'ai déjà averti que ces perdrix étoient des gélinottes.

(*i*) Nota. On le trouve, comme on voit, en Lapponie, en Suède & dans le nord de l'Allemagne;

qu'apparemment cet oiseau craint le chaud, puisqu'on ne le trouve dans aucun pays du Midi.

IV.

LE CHAT-HUANT
*de Cayenne **.

L'OISEAU que nous avons cru devoir appeler le *Chat-huant de Cayenne*, qui n'a été indiqué par aucun Naturaliste ; il est en effet de la grandeur du chat-huant, dont cependant il diffère pour la couleur des yeux qu'il a jaunes, en sorte qu'on pourroit peut-être le rapporter également à l'espèce de l'effraie ;

on le trouve à la baie de Hudson & en Pensilvanie ; on le trouve aussi en Islande, car Anderson l'a fait dessiner & graver. Voyez la *Description de l'Islande*, par Anderson, tome 1, page 85, planche 1 ; & quoique Horrobous, qui a fait la critique de l'ouvrage d'Anderson, assure qu'il n'y a aucun hibou nichouette en Islande, ce fait négatif & général ne doit pas être admis sur la parole d'un seul garant ; dont il paroît que le but principal étoit de contredire Anderson.

* Voyez les planches eulaminées, n.° 442.

mais dans le vrai, il ne ressemble ni à l'un ni à l'autre, & nous paroît être un oiseau différent de tous ceux que nous avons indiqués : il est particulièrement remarquable par son plumage roux, rayé transversalement de lignes en ondes brunes & très-étroites, non-seulement sur la poitrine & le ventre, mais même sur le dos, il a aussi le bec couleur de chair & les ongles noirs ; cette courte description suffira pour faire distinguer cette espèce nouvelle de toutes les autres chouettes.

V.

*La CHOUETTE ou grande
CHEVÊCHE de Canada.*

CET oiseau qui a été indiqué par M. Brisson (*k*), sous le nom de *Chat-huant de Canada*, nous a paru approcher beaucoup plus de l'espèce de la grande chevêche, & c'est par cette raison que nous lui en avons donné le nom ;

(*k*) Brisson, *Ornithol.* tome I, page 518, planche XXXVII, fig. 21.

la planche enluminée qui le représente ; comparée avec celle de notre chevêche & de notre chat-huant , suffit pour démontrer que cet oiseau a plus de rapport avec la première qu'avec le second ; elle diffère néanmoins de notre chevêche , en ce qu'elle a sur la poitrine & sur le ventre des bandes brunes transversales , régulièrement disposées , & c'est une chose assez singulière , qui se trouve également dans la petite chevêche d'Amérique dont nous avons parlé à l'article de la chevêche ou petite chouette , & que nous n'avons considéré que comme une variété de cette petite espèce.

V I.

*La CHOUETTE ou grande
CHEVÊCHE de Saint-Domingue.*

CET oiseau nous a été envoyé de Saint - Domingue , & nous paroît être une espèce nouvelle, différente de toutes celles qui ont été indiquées par tous les Naturalistes ; nous avons cru devoir la rapporter par le nom à celle de la

chouette ou grande chevêche d'Europe, parce qu'elle s'en éloigne moins que d'aucune autre ; mais dans le réel, elle nous paroît faire une espèce à part ; & qui mériteroit un nom particulier ; elle a le bec plus grand, plus fort & plus crochu qu'aucune espèce de chouette, & elle diffère encore de notre grande chevêche, en ce qu'elle a le ventre d'une couleur roussâtre, uniforme, & qu'elle n'a sur la poitrine que quelques taches longitudinales ; au lieu que la chouette ou grande chevêche d'Europe, a sur la poitrine & sur le ventre de grandes taches brunes, oblongues & pointues, qui lui ont fait donner le nom de Chouette flambée, *noctua flammeata*.



OISEAUX

QUI NE PEUVENT VOLER.

DES Oiseaux les plus légers & qui percent les nues, nous passons aux plus pesans qui ne peuvent quitter la terre; le pas est brusque, mais la comparaison est la voie de toutes nos connoissances, & le contraste étant ce qu'il y a de plus frappant dans la comparaison, nous ne faisons jamais mieux que par l'opposition, les points principaux de la nature des êtres que nous considérons. De même, ce n'est que par un coup d'œil ferme sur les extrêmes que nous pouvons juger les milieux. La Nature déployée dans toute son étendue, nous présente un immense tableau, dans lequel tous les ordres des êtres sont chacun représentés par une chaîne qui soutient une suite continue d'objets assez voisins, assez semblables pour que leurs différences soient difficiles

à saisir ; cette chaîne n'est pas un simple fil qui ne s'étend qu'en longueur, c'est une large trame ou plutôt un faisceau, qui, d'intervalle à intervalle, jette des branches de côté pour se réunir avec les faisceaux d'un autre ordre ; & c'est sur-tout aux deux extrémités que ces faisceaux se plient, se ramifient pour en atteindre d'autres. Nous avons vu dans l'ordre des quadrupèdes, l'une des extrémités de la chaîne, s'élever vers l'ordre des oiseaux par les polatouches, les rouffettes, les chauve-fouris, qui, comme eux, ont la faculté de voler. Nous avons vu cette même chaîne, par son autre extrémité, se rabaisser jusqu'à l'ordre des cétacées par les phoques, les morfes, les lamantins. Nous avons vu dans le milieu de cette chaîne, une branche s'étendre du singe à l'homme par le magot, le gibbon, le pithèque & l'orang-outang. Nous l'avons vue dans un autre point, jeter un double & triple rameau, d'un côté vers les reptiles par les fourmilliers, les phatagins, les pangolins, dont la forme approche de celle des crocodiles, des

iguanes , des lézards ; & d'autre côté vers les crustacés par les tatous , dont le corps en entier est revêtu d'une cuirasse osseuse. Il en sera de même du faisceau qui soutient l'ordre très-nombreux des oiseaux , si nous plaçons au premier point en haut les oiseaux aériens les plus légers, les mieux volans, nous descendrons par degrés & même par nuances presque insensibles aux oiseaux les plus pesans , les moins agiles , & qui dénués des instrumens nécessaires à l'exercice du vol , ne peuvent ni s'élever ni se soutenir dans l'air ; & nous trouverons que cette extrémité inférieure du faisceau , se divise en deux branches, dont l'une contient les oiseaux terrestres, tels que l'autruche , le touyou , le casoar , le dronte , &c. qui ne peuvent quitter la terre ; & l'autre se projette de côté sur les pingoins & autres oiseaux aquatiques , auxquels l'usage ou plutôt le séjour de la terre & de l'air sont également interdits , & qui ne peuvent s'élever au-dessus de la surface de l'eau , qui paroît être leur élément particulier. Ce sont-là les deux extrêmes de la chaîne

que nous avons raison de considérer d'abord avant de vouloir saisir les milieux, qui tous s'éloignent plus ou moins ou participent inégalement de la nature de ces extrêmes, & sur lesquels milieux nous ne pourrions jeter en effet que des regards incertains, si nous ne connoissions pas les limites de la Nature par la considération attentive des points où elles sont placées. Pour donner à cette vue métaphysique toute son étendue, & en réaliser les idées par de justes applications, nous aurions dû, après avoir donné l'histoire des animaux quadrupèdes, commencer celle des oiseaux par ceux dont la nature approche le plus de celle de ces animaux. L'autruche qui tient d'une part au chameau par la forme de ses jambes, & au porc-épic par les tuyaux ou piquans dont ses ailes sont armées, devoit donc suivre les quadrupèdes; mais la Philosophie est souvent obligée d'avoir l'air de céder aux opinions populaires, & le peuple des Naturalistes qui est fort nombreux, souffre impatiemment qu'on dérange ses méthodes, & n'auroit

regardé cette disposition que comme une nouveauté déplacée, produite par l'envie de contredire ou le desir de faire autrement que les autres : cependant on verra qu'indépendamment des deux rapports extérieurs dont je viens de parler, indépendamment de l'attribut de la grandeur, qui seul suffiroit pour faire placer l'autruche à la tête de tous les oiseaux ; elle a encore beaucoup d'autres conformités par l'organisation intérieure avec les animaux quadrupèdes, & que tenant presque autant à cet ordre qu'à celui des oiseaux, elle doit être donnée comme faisant la nuance entre l'un & l'autre.

Dans chacune de ces suites ou chaînes, qui soutiennent un ordre entier de la Nature vivante, les rameaux qui s'étendent vers d'autres ordres sont toujours assez courts & ne forment que de très-petits genres. Les oiseaux qui ne peuvent voler, se réduisent à sept ou huit espèces ; les quadrupèdes qui volent, à cinq ou six ; & il en est de même de toutes les autres branches qui s'échappent de leur ordre ou du

faisceau principal, elles y tiennent toujours par le plus grand nombre de conformités, de ressemblances, d'analogies, & n'ont que quelques rapports & quelques convenances avec les autres ordres; ce sont, pour ainsi dire, des traits fugitifs que la Nature paroît n'avoir tracés que pour nous indiquer toute l'étendue de sa puissance, & faire sentir au Philosophe qu'elle ne peut être contrainte par les entraves de nos méthodes, ni renfermée dans les bornes étroites du cercle de nos idées.



* *L'AUTRUCHE* (a).

Voyez planche *XV* de ce volume.

L'AUTRUCHE est un oiseau très-anciennement connu, puisqu'il en est fait mention dans le plus ancien des Livres : il falloit même qu'il fût très-connu ; car il fournit aux Écrivains sacrés plusieurs comparaisons tirées de ses mœurs & de ses habitudes (b) ; & plus anciennement encore, sa chair étoit,

* Voyez les planches enluminées, n.º 457.

(a) Autruche, en Hébreu, *Jacuah* ; en Arabe, *Neamah* ; en Grec, *Στραϋδοϋς* ; en Latin, *Struthio* ; en Espagnol, *Avestruz* ; en Italien, *Struzzo* ; en Allemand, *Siruff* ou *Strauff* ; en Anglois, *Ostrich*. — Autruche. Belon, *Histoire naturelle des Oiseaux*, page 231. — Mémoires pour servir à l'Histoire des Animaux, partie II, page 113, avec une assez bonne figure. — Albin, tome III, page 13, planche XXXI, avec une figure coloriée.

(b) *Habitabunt ibi struthiones*. Isaïe, cap. XIII, N. 21. — *Filia populi mei crudelis quasi struthio in deserto*. Jérém. Thren. cap. IV, N. 3. — *Lactum quasi struthionum*. Mich. cap. I, N. 8.

selon toute apparence, une viande commune, au moins parmi le peuple, puisque le Législateur des Juifs la leur interdit comme une nourriture immonde (c) : enfin, il en est question dans Hérodote, le plus ancien des Historiens profanes (d), & dans les Écrits

(c) *Levitic. cap. XI, N. 16. — Deuteron. cap. XIV, N. 15.*

(d) *Nota.* Hérodote, si l'on en croit M. de Salerne (*Ornithologie, page 79*), parle de trois sortes d'autruches; le *strouthos aquatique* ou *marin*, qui est le poisson plat nommé *piye* : l'*aérien*, qui est notre moineau, & le *terrestre (katagaios)*, qui est notre autruche. De ces trois espèces, la dernière est la seule dont j'aie trouvé l'indication dans Hérodote (*In Melpomene, versus finem*), encore ne puis-je être de l'avis de M. Salerne sur la manière d'entendre le *strouthos katagaios* qui, selon moi, doit être ici traduit par *autruche se creusant des trous dans la terre*, non que j'admette de telles autruches, mais parce qu'Hérodote parle en cet endroit des productions singulières & propres à une certaine région de l'Afrique, & non de celles qui lui étoient communes avec d'autres contrées (*Hæ sunt illic ferae, & item quæ alibi*). Or l'autruche ordinaire étant très-répendue & par conséquent très-connue dans toute l'Afrique, ou bien il n'en auroit pas fait mention en ce lieu, puisqu'elle n'étoit pas une production propre au pays dont il parloit, ou du moins s'il en eût fait mention, il auroit omis

des premiers Philosophes qui ont traité des choses naturelles ; en effet, comment un animal si considérable par sa

l'épithète de terrestre, qui n'ajoutoit rien à l'idée que tout le monde en avoit ; & en cela cet Historien n'eût fait que suivre ses propres principes, puisqu'il dit ailleurs (*in Thalia*), en parlant du chameau, *Græcis utpotè scientibus non puto describendum*. Il faut donc, pour donner au passage ci-dessus un sens conforme à l'esprit de l'Auteur, rendre le *katagaios* comme je l'ai rendu, d'autant plus qu'il existe réellement des oiseaux qui ont l'instinct de se cacher dans le sable, & qu'il est question dans le même passage de choses encore plus étranges, comme de serpens & d'ânes cornus, d'acéphales, &c. & l'on fait que ce Père de l'Histoire n'étoit pas toujours ennemi des fables ni du merveilleux.

À l'égard des deux autres espèces de *strouthos*, l'aérien & l'aquatique, je ne puis non plus accorder à M. Salerne que ce soit notre moineau & le poisson nommé *plye*, ni imputer avec lui à la langue Grecque si riche, si belle, si sage, l'énorme disparate de comprendre sous un même nom des êtres aussi dissemblables que l'autruche, le moineau & une espèce de poisson. S'il falloit prendre un parti sur les deux dernières sortes de *strouthos*, l'aérien & l'aquatique, je dirois que le premier est cette outarde à long cou, qui porte encore aujourd'hui dans plus d'un endroit de l'Afrique le nom d'*autruche volante*, & que le second est quelque gros oiseau aquatique à qui sa pesanteur ou la foiblesse de ses ailes ne permet pas de voler,

grandeur, si remarquable par sa forme, si étonnant par sa fécondité, attaché d'ailleurs par sa nature à un certain climat, qui est l'Afrique & une partie de l'Asie, auroit-il pu demeurer inconnu dans des pays si anciennement peuplés, où il se trouve à la vérité des déserts, mais où il ne s'en trouve point que l'homme n'ait pénétrés & parcourus?

La race de l'autruche est donc une race très-ancienne, puisqu'elle prouve jusqu'aux premiers temps, mais elle n'est pas moins pure qu'elle est ancienne; elle a su se conserver pendant cette longue suite de siècles, & toujours dans la même terre, sans altération comme sans méfiance; en sorte qu'elle est dans les oiseaux, comme l'éléphant dans les quadrupèdes, une espèce entièrement isolée & distinguée de toutes les autres espèces par des caractères aussi frappans qu'invariables.

L'autruche passe pour être le plus grand des oiseaux, mais elle est privée, par sa grandeur même, de la principale prérogative des oiseaux, je veux dire la puissance de voler: l'une de

celles sur qui Vallisnieri a fait ses observations, pesoit, quoique très-maigre, cinquante-cinq livres toute écorchée & vidée de ses parties intérieures; en forte que passant vingt à vingt-cinq livres pour ces parties & pour la graisse qui lui manquoit (e); on peut, sans rien outrer, fixer le poids moyen d'une autruche vivante & médiocrement grasse, à soixante & quinze ou quatre-vingts livres: or quelle force ne faudroit-il pas dans les ailes & dans les muscles moteurs de ces ailes, pour soulever & soutenir au milieu des airs une masse aussi pesante? Les forces de la Nature paroissent infinies lorsqu'on la contemple en gros & d'une vue générale; mais lorsqu'on la considère de près & en détail, on trouve que tout est limité;

(e) Ses deux ventricules, bien nettoyés, pesoient seuls six livres; le foie, une livre huit onces; le cœur, avec ses oreillettes & les troncs des gros vaisseaux, une livre sept onces; les deux pancréas, une livre; & il faut remarquer que les intestins, qui sont très-longs & très-gros, doivent être d'un poids considérable. Voyez *Notomia dello Struzzo*. Tome I des *Œuvres de Vallisnieri*, page 239 & suivantes.

& c'est à bien saisir les limites que s'est prescrit la Nature par sagesse, & non par impuissance, que consiste la bonne méthode d'étudier & ses ouvrages & ses opérations. Ici un poids de soixante & quinze livres, est supérieur par sa seule résistance à tous les moyens que la Nature fait employer pour élever & faire voguer dans le fluide de l'atmosphère des corps, dont la gravité spécifique est un millier de fois plus grande que celle de ce fluide; & c'est par cette raison qu'aucun des oiseaux dont la masse approche de celle de l'autruche; tels que le touyou, le casoar, le dronte, n'ont ni ne peuvent avoir la faculté de voler; il est vrai que la pesanteur n'est pas le seul obstacle qui s'y oppose; la force des muscles pectoraux, la grandeur des ailes, leur situation avantageuse, la fermeté de leurs pennes (f), &c.

(f) *Nota.* J'appelle & dans la suite j'appellerai toujours ainsi les grandes plumes de l'aile & de la queue qui servent, soit à l'action du vol, soit à la direction, me conformant en cela à l'analogie de la langue latine & à l'usage des Écrivains des bons siècles, lesquels n'ont jamais employé le mot *penna* dans un autre sens. *Rapidis secar pennis, Virgil.*

feroient ici des conditions d'autant plus nécessaires, que la résistance à vaincre est plus grande: or toutes ces conditions leur manquent absolument; car pour me renfermer dans ce qui regarde l'autruche, cet oiseau, à vrai dire, n'a point d'ailes, puisque les plumes qui sortent de ses ailerons sont toutes éfilées, décomposées, & que leurs barbes sont de longues soies détachées les unes des autres, & ne peuvent faire corps ensemble pour frapper l'air avec avantage, ce qui est la principale fonction des plumes de l'aile; celles de la queue sont aussi de la même structure, & ne peuvent par conséquent opposer à l'air une résistance convenable; elles ne sont pas même disposées pour pouvoir gouverner le vol en s'étalant ou se resserrant à propos, & en prenant différentes inclinaisons; & ce qu'il y a de remarquable, c'est que toutes les plumes qui recouvrent le corps sont encore faites de même; l'autruche n'a pas, comme la plupart des autres oiseaux, des plumes de plusieurs sortes, les unes lanugineuses & duvetées, qui sont

immédiatement sur la peau, les autres d'une consistance plus ferme & plus ferrée qui recouvrent les premières, & d'autres encore plus fortes & plus longues qui servent au mouvement, & répondent à ce qu'on appelle *les œuvres vives* dans un vaisseau : toutes les plumes de l'autruche sont de la même espèce, toutes ont pour barbes des filets détachés, sans consistance, sans adhérence réciproque, en un mot, toutes sont inutiles pour voler ou pour diriger le vol ; aussi l'autruche est attachée à la terre comme par une double chaîne, son excessive pesanteur & la conformation de ses ailes ; & elle est condamnée à en parcourir laborieusement la surface, comme les quadrupèdes, sans pouvoir jamais s'élever dans l'air ; aussi a-t-elle, soit au dedans, soit au dehors, beaucoup de traits de ressemblance avec ces animaux : comme eux, elle a sur la plus grande partie du corps, du poil plutôt que des plumes ; sa tête & ses flancs n'ont même que peu ou point de poil, non plus que

ses cuisses qui sont très-grosses, très-musculeuses, & où réside sa principale force; ses grands pieds nerveux & charnus qui n'ont que deux doigts, ont beaucoup de rapport avec les pieds du chameau qui, lui-même, est un animal singulier entre les quadrupèdes par la forme de ses pieds; ses ailes armées de deux piquans semblables à ceux du porc-épic, sont moins des ailes que des espèces de bras, qui lui ont été donnés pour se défendre; l'orifice des oreilles est à découvert, & seulement garni de poil dans la partie intérieure où est le canal auditif; sa paupière supérieure est mobile comme dans presque tous les quadrupèdes, & bordée de longs cils comme dans l'homme & l'éléphant; la forme totale de ses yeux a plus de rapport avec les yeux humains qu'avec ceux des oiseaux, & ils sont disposés de manière qu'ils peuvent voir tous deux à la fois le même objet (*g*); enfin les espaces

(*g*) Voyez Mémoires de l'Académie, année 1735, page 146.

calleux & dénués de plumes & de poils qu'elle a comme le chameau, au bas du *sternum*, & à l'endroit des os *pubis*, en déposant de sa grande pesanteur, la mettent de niveau avec les bêtes de somme les plus terrestres, les plus lourdes par elles-mêmes, & qu'on a coutume de surcharger des plus rudes fardeaux. Thévenot étoit si frappé de la ressemblance de l'autruche avec le chameau dromadaire (*h*), qu'il a cru lui voir une bosse sur le dos (*i*); mais quoiqu'elle ait le dos arqué, on n'y trouve rien de pareil à cette éminence charnue des chameaux & des dromadaires.

Si de l'examen de la forme extérieure, nous passons à celui de la conformation interne, nous trouverons à l'autruche

(*h*) *Nota.* Il faut que les rapports de ressemblance qu'a l'autruche avec le chameau soient en effet bien frappans, puisque les Grecs modernes, les Turcs, les Persans, &c. l'ont nommée, chacun dans leur langue, *oiseau-chameau*: son ancien nom grec, *strouthos*, est la racine de tous les noms, sans exception, qu'elle a dans les différentes langues de l'Europe.

(*i*) Voyages de Thévenot, tome I, page 313.

de nouvelles dissemblances avec les oiseaux, & de nouveaux rapports avec les quadrupèdes.

Une tête fort petite (*k*), aplatie, & composée d'os très-tendres & très-foibles (*l*), mais fortifiée à son sommet par une plaque de corne est soutenue dans une situation horizontale sur une colonne osseuse d'environ trois pieds de haut, & composée de dix-sept vertèbres : la situation ordinaire du corps est aussi parallèle à l'horizon ; le dos a deux pieds de long & sept vertèbres, auxquelles s'articulent sept paires de côtes, dont deux de fausses & cinq de vraies : ces dernières sont doubles à leur origine, puis se réunissent en une seule branche. La clavicule est formée

(*k*) *Nota.* Scaliger a remarqué que plusieurs autres oiseaux pesans, tels que le coq, le paon, le dindon, &c. avoient aussi la tête petite ; au lieu que la plupart des oiseaux qui volent bien, petits & grands, ont la tête plus grosse à proportion. *Exercit. in Cardanum*, fol. 308, verso.

(*l*) M.^{rs} de l'Académie ont trouvé une fracture au crâne de l'un des sujets qu'ils ont disséqués. *Mémoires pour servir à l'Histoire naturelle des Animaux* ; partie III, page 151.

d'une troisième paire de fausses côtes ; les cinq véritables vont s'attacher par des appendices cartilagineuses au *sternum*, qui ne descend point jusqu'au bas du ventre comme dans la plupart des oiseaux, il est aussi beaucoup moins saillant au dehors ; sa forme a du rapport avec celle d'un bouclier, & il a plus de largeur que dans l'homme même. De l'os sacrum naît une espèce de queue composée de sept vertèbres semblables aux vertèbres humaines, le fémur a un pied de long, le tibia & le tarse, un pied & demi chacun ; & chaque doigt est composé de trois phalanges comme dans l'homme, & contre ce qui se voit ordinairement dans les doigts des oiseaux, lesquels ont très-rarement un nombre égal de phalanges (m).

Si nous pénétrons plus à l'intérieur, & que nous observions les organes de la digestion, nous verrons d'abord un bec assez médiocre (n), capable d'une

(m) Voyez Ambr. Paré, *lib. XXIV, cap. 22* ; & Vallisnieri, *tome 1, page 246 & seq.*

(n) Nota. M. Brisson dit que le bec est

très-grande ouverture, une langue fort courte & sans aucun vestige de papilles; plus loin s'ouvre un ample pharynx proportionné à l'ouverture du bec, & qui peut admettre un corps de la grosseur du poing; l'œsophage est aussi très-large & très-fort, & aboutit au premier ventricule qui fait ici trois fonctions; celle de jabot, parce qu'il est le premier; celle de ventricule, parce qu'il est en partie musculueux, & en partie muni de fibres musculueuses, longitudinales & circulaires (o); enfin celle du bulbe glanduleux qui se trouve ordinairement dans la partie inférieure de l'œsophage la plus voisine du gésier, puisqu'il est en effet garni d'un grand nombre de glandes; & ces glandes sont conglomérées, & non conglobées comme dans

unguiculé; Vallisnieri, que la pointe en est obtuse & sans crochet: la langue n'est point non plus d'une forme ni d'une grandeur constante dans tous les individus. Voyez Animaux de Perrault, partie II, page 125, & Vallisnieri, *ubi supra*.

(o) Vallisnieri, *ubi supra*. — Ramby, n.^{os} 386 & 413 des *Transf. Philosophiques de Londres*,

la plupart des oiseaux (*p*): ce premier ventricule est situé plus bas que le second, en sorte que l'entrée de celui-ci que l'on nomme communément l'*orifice supérieur*, est réellement l'orifice inférieur par sa situation; ce second ventricule n'est souvent distingué du premier que par un léger étranglement, & quelquefois il est séparé lui-même en deux cavités distinctes par un étranglement semblable, mais qui ne paroît point au dehors; il est parsemé de glandes & revêtu intérieurement d'une tunique vil- leuse presque semblable à la flanelle, sans beaucoup d'adhérence, & criblée d'une infinité de petits trous répondant aux orifices des glandes: il n'est pas aussi fort que le sont communément les gésiers des oiseaux, mais il est fortifié par dehors de muscles très-puissans, dont quelques-uns sont épais de trois pouces; sa forme extérieure approche beaucoup de celle du ventricule de l'homme.

M. du Verney a prétendu que le

(*p*) Mém. pour servir à l'Histoire des Animaux,

page 129.

canal hépatique se terminoit dans ce second ventricule (*q*), comme cela a lieu dans la tanche & plusieurs autres poissons, & même quelquefois dans l'homme, selon l'observation de Galien (*r*); mais Ramby (*s*) & Vallisnieri (*t*) assurent avoir vu constamment dans plusieurs autruches l'insertion de ce canal dans le *duodenum*, deux pouces, un pouce, quelquefois même un demi-pouce seulement au-dessous du pylore; & Vallisnieri indique ce qui auroit pu occasionner cette méprise, si c'en est une, en ajoutant plus bas, qu'il avoit vu dans deux autruches une veine allant du second ventricule au foie, laquelle veine il prit d'abord pour un rameau du canal hépatique, mais qu'il reconnut ensuite dans les deux sujets pour un vaisseau sanguin, portant du sang au

(*q*) Histoire de l'Académie Royale des Sciences, année 1694, page 213.

(*r*) Vallisnieri, *ubi supra*.

(*s*) Transactions Philosophiques, n.º 386.

(*t*) Vallisnieri, tome 1, page 241.

foie & non de la bile au ventricule (u).

Le pylore est plus ou moins large dans différens sujets, ordinairement teint en jaune, & imbibé d'un suc amer, ainsi que le fond du second ventricule, ce qui est facile à comprendre, vu l'insertion du canal hépatique tout au commencement du *duodenum*, & sa direction de bas en haut.

Le pylore dégorge dans le *duodenum* qui est le plus étroit des intestins, & où s'insèrent encore les deux canaux pancréatiques, un pied & quelquefois deux & trois pieds au-dessous de l'insertion de l'hépatique, au lieu qu'ils s'insèrent ordinairement dans les oiseaux tout près du cholédoque.

Le *duodenum* est sans valvules, ainsi que le *jejunum*, l'iléon en a quelques-unes aux approches de sa jonction avec le colon: ces trois intestins grêles font à peu près la moitié de la longueur de tout le tube intestinal, & cette longueur est fort sujette à varier, même dans des sujets d'égale grandeur, étant de soixante

(u) Vallisnieri, tome 1, page 245.

pieds dans les uns (*x*), & de vingt-neuf dans les autres (*y*).

Les deux *cæcum* naissent ou du commencement du colon, selon les Anatomistes de l'Académie, ou de la fin de l'iléon, selon le docteur Ramby (*z*); chaque *cæcum* forme une espèce de cône creux, long de deux ou trois pieds, large d'un pouce à sa base, garni à l'intérieur d'une valvule en forme de lame spirale, faisant environ vingt tours de la base au sommet, comme dans le lièvre, le lapin & dans le renard marin, la raie, la torpille, l'aiguille de mer, &c.

Le colon a aussi ses valvules en feuillet, mais au lieu de tourner en spirale comme dans le *cæcum*, la lame ou feuillet de chaque valvule, forme un croissant qui occupe un peu plus que la demi-circonférence du colon; en

(*x*) Voyez Collections Philosophiques, n.º 57, article VIII.

(*y*) Mémoires pour servir à l'Histoire des Animaux, partie II, page 132.

(*z*) Transactions Philosophiques, n.º 386.

forte que les extrémités des croissans opposés empiètent un peu les unes sur les autres, & se croisent de toute la quantité dont elles surpassent le demi-cercle; structure qui se retrouve dans le colon du singe & dans le *jejunum* de l'homme, & qui se marque au dehors de l'intestin par des cannelures transversales, parallèles, espacées d'un demi-pouce, & répondant aux feuilletés intérieurs; mais ce qu'il y a de remarquable, c'est que ces feuilletés ne se trouvent pas dans toute la longueur du colon, ou plutôt c'est que l'autruche a deux colons bien distincts, l'un plus large & garni de ces feuilletés intérieurs en forme de croissans, sur une longueur d'environ huit pieds; l'autre plus étroit & plus long, qui n'a ni feuilletés ni valvules, & s'étend jusqu'au *rectum*, c'est dans ce second colon que les excréments commencent à se figurer selon Vallisnieri.

Le *rectum* est fort large, long d'environ un pied, & muni à son extrémité de fibres charnues: il s'ouvre dans une grande poche ou vessie composée

des mêmes membranes que les intestins, mais plus épaisses, & dans laquelle on a trouvé quelquefois jusqu'à huit onces d'urine (a); car les uretères s'y rendent aussi par une insertion très-oblique, telle qu'elle a lieu dans la vessie des animaux terrestres; & non-seulement ils y charient l'urine, mais encore une certaine pâte blanche qui accompagne les excréments de tous les oiseaux.

Cette première poche, à qui il ne manque qu'un col pour être une véritable vessie, communique par un orifice muni d'une espèce de sphincter à une seconde & dernière poche plus petite, qui sert de passage à l'urine & aux excréments solides, & qui est presque remplie par une sorte de noyau cartilagineux, adhérant par sa base à la jonction

(a) *Nota.* L'urine d'autruche enlève les taches d'encre, selon Hermolaüs; ce fait peut n'être point vrai, mais Gesner a eu tort de le nier sur le fondement unique qu'aucun oiseau n'avoit d'urine; car tous les oiseaux ont des reins, des uretères, & par conséquent de l'urine, & ils ne diffèrent des quadrupèdes, sur ce point, qu'en ce que chez eux le *rectum* s'ouvre dans la vessie.

des os pubis , & refendu par le milieu à la manière des abricots.

Les excréments solides ressemblent beaucoup à ceux des brebis & des chèvres , ils sont divisés en petites masses , dont le volume n'a aucun rapport avec la capacité des intestins où ils se sont formés : dans les intestins grêles , ils se présentent sous la forme d'une bouillie , tantôt verte & tantôt noire , selon la quantité des alimens , qui prennent de la consistance en approchant des gros intestins , mais qui ne se figurent , comme je l'ai déjà dit , que dans le second colon (b).

On trouve quelquefois aux environs de l'*anus* , de petits sacs à peu près pareils à ceux que les lions & les tigres ont au même endroit.

Le mésentère est transparent dans toute son étendue , & large d'un pied en de certains endroits. Vallisnieri prétend y avoir vu des vestiges non obscurs de vaisseaux lymphatiques ; Ramby dit aussi que les vaisseaux du mésentère

(b) Vallisnieri, *ubi supra*

font fort apparens, & il ajoute que les glandes en sont à peine visibles (c); mais il faut avouer qu'elles ont été absolument invisibles pour la plupart des autres observateurs.

Le foie est divisé en deux grands lobes, comme dans l'homme, mais il est situé plus au milieu de la région des hypocondres, & n'a point de vésicule du fiel: la rate est contiguë au premier estomac, & pèse au moins deux onces.

Les reins sont fort grands, rarement découpés en plusieurs lobes, comme dans les oiseaux, mais le plus souvent en forme de guitare, avec un bassin assez ample.

Les uretères ne sont point non plus comme dans la plupart des autres oiseaux, couchés sur les reins, mais renfermés dans leur substance (d).

L'épiploon est très-petit, & ne recouvre qu'en partie le ventricule;

(c) *Transactions Philosophiques*, n.º 386.

(d) *Mémoires pour servir à l'Histoire des Animaux*, partie II, page 142.

mais à la place de l'épiploon, on trouve quelquefois sur les intestins & sur tout le ventre, une couche de graisse ou de suif, renfermée entre les aponévroses des muscles du bas-ventre, épaisse depuis deux doigts jusqu'à six pouces (e); & c'est de cette graisse mêlée avec le sang, que se forme la *mantèque*, comme nous le verrons plus bas: cette graisse étoit fort estimée & fort chère chez les Romains, qui selon le témoignage de Pline, la croyoient plus efficace que celle de l'oie, contre les douleurs de rhumatisme, les tumeurs froides, la paralysie; & encore aujourd'hui les Arabes l'emploient aux mêmes usages (f). Valisnieri est peut-être le seul, qui ayant apparemment disséqué des autruches fort maigres, doute de l'existence de cette graisse, d'autant plus qu'en Italie la maigreur de l'autruche a passé en proverbe, *magro comme uno Struzzo*; il ajoute,

(e) Ramby, *Transactions Philosophiques*, n.º 386; — G. Warren, *ibid.* n.º 394. — Mémoires pour servir à l'Histoire des Animaux, *partie II*, page 129.

(f) *The World Displayed*, tom. XIII, p. 153

que les deux qu'il a observées paroissent, étant disséquées, des squelettes décharnés, ce qui doit être vrai de toutes les autruches qui n'ont point de graisse, ou même, à qui on l'a enlevée, attendu qu'elles n'ont point de chair sur la poitrine ni sur le ventre, les muscles du bas-ventre ne commençant à devenir charnus que sur les flancs (g).

Si des organes de la digestion, je passe à ceux de la génération, je trouve de nouveaux rapports avec l'organisation des quadrupèdes : le plus grand nombre des oiseaux n'a point de verge apparente; l'autruche en a une assez considérable, composée de deux ligamens blancs, solides & nerveux, ayant quatre lignes de diamètre, revêtus d'une membrane épaisse, & qui ne s'unissent qu'à deux doigts près de l'extrémité: dans quelques sujets, on a aperçu de plus dans cette partie, une substance rouge, spongieuse, garnie d'une multitude de vaisseaux, en un mot, fort approchant des

(g) Mémoires pour servir à l'Histoire des Animaux, partie II, page 127. — Vallisnieri, tome I, pages 251 & 252.

corps caverneux qu'on observe dans la verge des animaux terrestres; le tout est renfermé dans une membrane commune, de même substance que les ligamens, quoique cependant moins épaisse & moins dure: cette verge n'a ni gland, ni prépuce, ni même de cavité qui pût donner issue à la matière féminale, selon M.^{rs} les Anatomistes de l'Académie (*h*); mais G. Warren prétend avoir disséqué une autruche dont la verge longue de cinq pouces & demi, étoit creusée longitudinalement dans sa partie supérieure, d'une espèce de sillon ou gouttière, qui lui parut être le conduit de la semence (*i*). Soit que cette gouttière fût formée par la jonction des deux ligamens, soit que G. Warren se soit mépris, en prenant pour la verge ce noyau cartilagineux de la seconde poche du *rectum*, qui est en effet fendu, comme je l'ai remarqué plus haut; soit que la structure & la forme de cette partie soit sujette à

(*h*) *Partie II, page 135.*

(*i*) *Transactions Philosophiques, n.º 394, article V.*

varier en différens fujets : il paroît que cette verge est adhérente par fa bafé à ce noyau cartilagineux, d'où fe repliant en deffous, elle paffe par la petite poche, & fort par fon orifice externe, qui est l'*anus*, & qui étant bordé d'un repli membraneux, forme à cette partie un faux prépuce, que le Docteur Browne a pris fans doute pour un prépuce véritable, car il est le feul qui en donne un à l'autruche (*k*).

Il y a quatre muscles qui appartiennent à l'*anus* & à la verge, & de-là réfulte entre ces parties, une correfpondance de mouvement, en vertu de laquelle lorsque l'animal fiente, la verge fort de plusieurs pouces (*l*).

Les testicules font de différentes groffeurs en différens fujets, & varient à cet égard dans la proportion de quarante-huit à un, fans doute felon l'âge, la faifon, le genre de maladie qui a

(*k*) Collections Philosophiques, n.^o 5, art. VIII.

(*l*) Nota. Warren a appris ce fait de ceux qui étoient chargés du foïn de plusieurs autruches en Angleterre. Voy. *Transf. Philos.* n.^o 394.

précédé la mort, &c. Ils varient aussi pour la configuration extérieure, mais la structure interne est toujours la même: leur place est sur les reins, un peu plus à gauche qu'à droite; G. Warren croit avoir aperçu des vésicules féminales.

Les femelles ont aussi des testicules; car je pense qu'on doit nommer ainsi ces corps glanduleux, de quatre lignes de diamètre sur dix-huit de longueur, que l'on trouve dans les femelles au-dessus de l'ovaire, adhérans à l'aorte & à la veine-cave, & qu'on ne peut voir pris pour des glandes surrénales, que par la prévention résultante de quelque système adopté précédemment. Les anepetières femelles ont aussi des testicules semblables à ceux des mâles (*m*), & il y a lieu de croire, que les outardes femelles en ont pareillement, & que si M.^s les Anatomistes de l'Académie, dans leurs nombreuses dissections, ont vu n'avoir jamais rencontré que des

(*m*) Histoire de l'Académie des Sciences, année 756, page 44.

mâles (n), c'est qu'ils ne vouloient point reconnoître comme femelle, un animal à qui ils voyoient des testicules. Or, tout le monde fait que l'outarde est parmi les oiseaux d'Europe, celui qui a le plus de rapport avec l'autruche, & que la canepetière n'est qu'une petite outarde, en sorte que tout ce que j'ai dit dans le traité de la génération sur les testicules des femelles des quadrupèdes, s'applique ici de soi-même à toute cette classe d'oiseaux, & trouvera peut-être dans la suite des applications encore plus étendues.

Au-dessous de ces deux corps glanduleux, est placé l'ovaire, adhérant aussi aux gros vaisseaux sanguins; on le trouve ordinairement garni d'œufs de différentes grosseurs, renfermés dans leur calice comme un petit gland l'est dans le sien, & attachés à l'ovaire par leurs pédicules; M. Perrault en a vu qui étoient gros comme des pois, d'autres

(n) Mémoires pour servir à l'Histoire des Animaux, partie II, page 108,

comme des noix, un seul comme les deux poings (o).

Cet ovaire est unique, comme dans presque tous les oiseaux, & c'est, pour le dire en passant, un préjugé de plus contre l'idée de ceux qui veulent que les deux corps glanduleux qui se trouvent dans toutes les femelles des quadrupèdes, représentent cet ovaire, qui est une partie simple (p), au lieu d'avouer qu'ils représentent en effet les testicules, qui sont au nombre des

(o) Mémoires pour servir à l'Histoire des Animaux, partie II, page 138.

(p) *Nora*. Le bécharu est le seul oiseau dans lequel M.^{rs} les Anatomistes de l'Académie aient cru trouver deux ovaires; mais ces prétendus ovaires étoient, selon eux, deux corps glanduleux d'une substance dure & solide, dont l'un (c'est le gauche) se divisoit en plusieurs grains de grosseurs inégales; mais sans m'arrêter à la différente structure de ces deux corps, & en tirer des conséquences contre l'identité de leurs fonctions, je remarquerai seulement que c'est une observation unique & dont on ne doit rien conclure jusqu'à ce qu'elle ait été confirmée; d'ailleurs, j'aperçois dans cette observation même une tendance à l'unité, puisque l'*oviductus*, qui est certainement une dépendance de l'ovaire, étoit unique.

parties doubles, dans les mâles des oiseaux comme dans les quadrupèdes.

L'entonnoir de l'*oviductus* s'ouvre au-dessous de l'ovaire, & jette à droite & à gauche, deux appendices membraneuses, en forme d'aileron, lesquelles ont du rapport à celles qui se trouvent à l'extrémité de la trompe dans les animaux terrestres (q). Les œufs qui se détachent de l'ovaire, sont reçus dans cet entonnoir, & conduits le long de l'*oviductus* dans la dernière poche intestinale, où ce canal débouche par un orifice de quatre lignes de diamètre, mais qui paroît capable d'une dilatation proportionnée au volume des œufs, étant plissé ou ridé dans toute sa circonférence; l'intérieur de l'*oviductus* étoit aussi ridé, ou plutôt feuilleté, comme le troisième & le quatrième ventricule des ruminans (r).

Enfin la seconde & dernière poche intestinale dont je viens de parler, a

(q) Mémoires pour servir à l'Histoire des Animaux, partie II, page 136.

(r) *Ibidem*, page 137.

aussi dans la femelle son noyau cartilagineux, comme dans le mâle; & ce noyau, qui sort quelquefois de plus d'un demi-pouce hors de l'*anus*, a une petite appendice de la longueur de trois lignes, mince & recourbée, que M.^{rs} les Anatomistes de l'Académie regardent comme un clitoris (*f*), avec d'autant plus de fondement, que les deux mêmes muscles qui s'insèrent à la base de la verge dans les mâles, s'insèrent à la base de cette appendice dans les femelles.

Je ne m'arrêterai point à décrire en détail les organes de la respiration, vu qu'ils ressemblent presque entièrement à ce qu'on voit dans tous les oiseaux, étant composés de deux poumons de substance spongieuse, & de dix cellules à air, cinq de chaque côté, dont la quatrième est plus petite ici, comme dans tous les autres oiseaux pesans: ces cellules reçoivent l'air des poumons, avec lesquels elles ont des communications fort sensibles; mais il faut qu'elles en aient aussi de moins apparentes avec

(*f*) Mémoires pour servir à l'Histoire des Animaux, partie II, page 135.

d'autres parties, puisque Vallisnieri, en soufflant dans la trachée-artère, a vu un gonflement le long des cuisses & sous les ailes (t), ce qui suppose une conformation semblable à celle du pélican, dans lequel M. Méry a aperçu, sous l'aisselle, & entre la cuisse & le ventre, des poches membraneuses qui se remplissoient d'air, au temps de l'expiration, ou lorsqu'on souffloit avec force dans la trachée-artère, & qui en fournissoient apparemment au tissu cellulaire (u).

Le Docteur Browne dit positivement, que l'autruche n'a point d'épiglotte (x): M. Perrault le suppose, puisqu'il attribue à un certain muscle, la fonction de fermer la glotte, en rapprochant les cartilages du larynx (y): G. Warren prétend avoir vu une épiglotte dans le

(t) Vallisnieri, tome I, page 249.

(u) Mémoires de l'Académie des Sciences; année 1693, tome X, page 436.

(x) Collections Philosophiques, n.º 5, art. VIII.

(y) Mémoires pour servir à l'Histoire des Animaux, partie II, page 142.

sujet qu'il a disséqué (z); & Vallisnieri concilie toutes ces contrariétés, en disant, qu'en effet il n'y a pas précisément une épiglotte, mais que la partie postérieure de la langue en tient lieu, en s'appliquant sur la glotte dans la déglutition (a).

Il y a aussi diversité d'avis sur le nombre & la forme des anneaux cartilagineux du larynx: Vallisnieri n'en compte que deux cents dix-huit, & soutient avec M. Perrault, qu'ils sont tous entiers. Warren en a trouvé deux cents vingt-six entiers, sans compter les premiers qui ne le sont point, non plus que ceux qui sont immédiatement au-dessous de la bifurcation de la trachée. Tout cela peut être vrai, attendu les grandes variétés auxquelles est sujette la structure des parties internes; mais tout cela prouve, en même temps, combien il est téméraire de vouloir décrire une espèce entière d'après un petit nombre d'individus, & combien il est

(z) *Transactions Philosophiques*, n.º 394.

(a) Vallisnieri, *tome 1*, page 249.

dangereux par cette méthode, de prendre ou de donner des variétés individuelles pour des caractères constans. M. Perrault a observé que chacune des deux branches de la trachée-artère, se divise en entrant dans le poumon, en plusieurs rameaux membraneux, comme dans l'éléphant (*b*).

Le cerveau avec le cervelet, forme une masse d'environ deux pouces & demi de long sur vingt lignes de large; Vallisnieri assure que celui qu'il a examiné, ne pesoit qu'une once, ce qui ne feroit pas la douze-centième partie du poids de l'animal: il ajoute, que la structure en étoit semblable à celle du cerveau des oiseaux, & telle précisément qu'elle est décrite par Willis; je remarquerai néanmoins avec M.^s les Anatomistes de l'Académie, que les dix paires de nerfs prennent leur origine & sortent hors du crâne, de la même manière que dans les animaux terrestres; que la partie corticale & la partie molleuse du cervelet, sont disposées comme

(*b*) Mémoires pour servir à l'Histoire des Animaux, partie II, page 144.

dans ces mêmes animaux: qu'on y trouve quelquefois les deux apophyses vermiformes qui se voient dans l'homme, & un ventricule, de la forme d'une plume à écrire, comme dans la plupart des quadrupèdes (c).

Je ne dirai qu'un mot sur les organes de la circulation, c'est que le cœur est presque rond, au lieu que les oiseaux l'ont ordinairement plus alongé.

A l'égard des sens externes, j'ai déjà parlé de la langue, de l'oreille & de la forme extérieure de l'œil, j'ajouterai seulement ici, que sa structure interne est celle qu'on observe ordinairement dans les oiseaux. M. Ramby prétend que le globe tiré de son orbite, prend de lui-même une forme presque triangulaire (d); il a aussi trouvé l'humeur aqueuse en plus grande quantité, & l'humeur vitrée en moindre quantité qu'à l'ordinaire (e).

(c) Mémoires pour servir à l'Histoire des Animaux, partie II, page 153.

(d) Transactions Philosophiques, n.º 413.

(e) *Ibidem*, n.º 386.

Les narines sont dans le bec supérieur, non loin de sa base; il s'élève du milieu de chacune des deux ouvertures, une protubérance cartilagineuse revêtue d'une membrane très-fine, & ces ouvertures communiquent avec le palais, par deux conduits qui y aboutissent dans une fente assez considérable; on se tromperoit, si l'on vouloit conclure de la structure un peu compliquée de cet organe, que l'autruche excelle par le sens de l'odorat; les faits les mieux constatés nous apprendront bientôt tout le contraire, & il paroît en général, que les sensations principales & dominantes de cet animal, sont celles de la vue & du sixième sens.

Cet exposé succinct de l'organisation intérieure de l'autruche, est plus que suffisant pour confirmer l'idée que j'ai donnée d'abord de cet animal singulier qui doit être regardé comme un être de nature équivoque, & faisant la nuance entre le quadrupède & l'oiseau (*f*); sa place, dans une méthode où l'on se

(*f*) *Partim avis partim quadrupes*, dit très-bien Aristote, *lib. IV, de partibus animalium*, cap. ultimo.

proposeroit de représenter le vrai système de la Nature, ne seroit ni dans la classe des oiseaux, ni dans celle des quadrupèdes, mais sur le passage de l'une à l'autre; en effet, quel autre rang assigner à un animal, dont le corps, mi-parti d'oiseau & de quadrupède, est porté sur des pieds de quadrupède, & surmonté par une tête d'oiseau, dont le mâle a une verge & la femelle un clitoris, comme les quadrupèdes, & qui néanmoins est ovipare, qui a un gésier comme les oiseaux, & en même temps plusieurs estomacs & des intestins, qui par leur capacité & leur structure, répondent en partie à ceux des ruminans, en partie à ceux d'autres quadrupèdes?

Dans l'ordre de la fécondité, l'autruche semble encore appartenir de plus près à la classe des quadrupèdes qu'à celle des oiseaux; car elle est très-féconde, & produit beaucoup. Aristote dit qu'après l'autruche, l'oiseau qu'il nomme *atricapilla*, est celui qui pond le plus; & il ajoute que cet oiseau *atricapilla*, pond vingt œufs & davan-

tage (g); d'où il suivroit que l'autruche en pond au moins vingt-cinq: d'ailleurs, selon les Historiens modernes & les voyageurs les plus instruits, elle fait plusieurs couvées de douze ou quinze œufs chacune. Or, si on la rapportoit à la classe des oiseaux, elle seroit la plus grande, & par conséquent devroit produire le moins, suivant l'ordre que suit constamment la Nature dans la multiplication des animaux, dont elle paroît avoir fixé la proportion en raison inverse de la grandeur des individus; au lieu qu'étant rapportée à la classe des animaux terrestres, elle se trouve très-petite, relativement aux plus grands, & plus petite que ceux de grandeur médiocre, tels que le cochon, & sa grande fécondité rentre dans l'ordre naturel & général.

Oppien, qui croyoit mal-à-propos que les chameaux de la Bactriane s'accoupleroient à rebours & en se tournant le derrière, a cru par une seconde erreur, qu'un *oiseau-chameau*, (car c'est le nom qu'on donnoit dès-lors à l'autruche) ne pourroit manquer de s'ac-

coupler de la même façon, & il l'a avancé comme un fait certain; mais cela n'est pas plus vrai de l'oiseau-chameau, que du chameau lui-même, comme je l'ai dit ailleurs *(h)*: & quoique, selon toute apparence, peu d'observateurs aient été témoins de cet accouplement, & qu'aucun n'en ait rendu compte, on est en droit de supposer qu'il se fait à la manière accoutumée, jusqu'à ce qu'il y ait preuve du contraire.

Les autruches passent pour être fort lascives & s'accoupler souvent, & si l'on se rappelle ce que j'ai dit ci-dessus des dimensions de la verge du mâle, on concevra que ces accouplemens ne se passent point en simples compressions, comme dans presque tous les oiseaux, mais qu'il y a une intromission réelle des parties sexuelles du mâle dans celles de la femelle. Thévenot est le seul qui dise qu'elles s'affortissent par paires, &

(h) Voyez le tome X, page 35 de cette nouvelle édition; & le tome XII, page 324 de l'édition en trente-un volumes.

que chaque mâle n'a qu'une femelle ,
contre l'usage des oiseaux pesans (i).

Le temps de la ponte dépend du climat qu'elles habitent , & c'est toujours aux environs du solstice d'été , c'est-à-dire au commencement de juillet , dans l'Afrique septentrionale (k) , & sur la fin de décembre dans l'Afrique méridionale (l). La température du climat influe aussi beaucoup sur leur manière de couvrir ; dans la zone torride , elles se contentent de déposer leurs œufs sur un amas de sable qu'elles ont formé grossièrement avec leurs pieds , & où la seule chaleur du soleil les fait éclore ; à peine les couvent-elles pendant la nuit : & cela même n'est pas toujours nécessaire puisqu'on en a vu éclore , qui n'avoient point été couvés par la mère , ni même exposés aux rayons du soleil (m) ; mais , quoique les autruches

(i) Voyage de Thévenot, tome 1, page 313.

(k) Albert, de Animal. lib. XXIII.

(l) Voyage de Dampier autour du monde ;
tome II, page 251.

(m) Jannequin étant au Sénégal, mit dans sa

ne couvent point ou que très-peu leurs œufs, il s'en faut beaucoup qu'elles les abandonnent: au contraire, elles veillent assidûment à leur conservation, & ne les perdent guère de vue; c'est de-là qu'on a pris occasion de dire qu'elles les couvoient des yeux, à la lettre: & Diodore rapporte une façon de prendre ces animaux, fondée sur leur grand attachement pour leur couvée; c'est de planter en terre, aux environs du nid & à une juste hauteur, des pieux armés de pointes bien acérées, dans lesquelles la mère s'enferme d'elle-même lorsqu'elle revient avec empressement se poser sur ses œufs (n).

Quoique le climat de la France soit beaucoup moins chaud que celui de la Barbarie, on a vu des autruches pondre à la ménagerie de Versailles; mais M.^{rs} de l'Académie ont tenté inutilement de faire éclore ces œufs par une incubation

cassette deux œufs d'Autruche bien enveloppés d'étoupes; quelque temps après il trouva que l'un de ces œufs étoit prêt d'éclore. Voyez *Histoire générale des voyages*, tome II, page 458.

(n) *De fabulosis antiquorum gestis.*

artificielle, soit en employant la chaleur du soleil, ou celle d'un feu gradué & ménagé avec art : ils n'ont jamais pu parvenir à découvrir dans les uns ni dans les autres, aucune organisation commencée, ni même aucune disposition apparente à la génération d'un nouvel être ; le jaune & le blanc de celui qui avoit été exposé au feu, s'étoient un peu épaissis, celui qui avoit été mis au soleil, avoit contracté une très-mauvaise odeur ; & aucun ne présentoit la moindre apparence d'un fœtus ébauché (o), en sorte que cette incubation philosophique n'eut aucun succès. M. de Reaumur n'existoit pas encore.

Ces œufs sont très-durs, très-pesans & très-gros : mais on se les représente quelquefois encore plus gros qu'ils ne sont en effet, en prenant des œufs de crocodiles pour des œufs d'autruche (p) ; on a dit qu'ils étoient comme la tête

(o) Mémoires pour servir à l'Histoire des Animaux, partie II, page 138.

(p) Belon, *Hist. nat. des Oiseaux*, page 239.

d'un enfant (*q*), qu'ils pouvoient contenir jusqu'à une pinte de liqueur (*r*), qu'ils pesoient quinze livres (*s*), & qu'une autruche en pondoit cinquante dans une année (*t*); Elien a dit jusqu'à quatre-vingts; mais la plupart de ces faits me paroissent évidemment exagérés; car 1.° comment se peut-il faire qu'un œuf dont la coque ne pèse pas plus d'une livre, & qui contient au plus une pinte de liqueur, soit du poids total de quinze livres! il faudroit pour cela que le blanc & le jaune de cet œuf, fût sept fois plus dense que l'eau, trois fois plus que le marbre, & à peu-près autant que l'étain, ce qui est dur à supposer.

2.° En admettant avec Willulghby, que l'autruche pond dans une année cinquante œufs, pesant quinze livres chacun, il s'en suivroit que le poids total

(*q*) Willulghby, *Ornithologia*, pag. 105.

(*r*) Belon, *Hist. nat. des Oiseaux*, page 233.

(*s*) Léon-l'Africain, *Description de l'Afrique*; lib. 1x. — Willulghby, *ubi supra*.

(*t*) Willulghby, *ibidem*.

de la ponte, seroit de sept cents cinquante livres, ce qui est beaucoup pour un animal qui n'en pèse que quatre-vingts.

Il me paroît donc qu'il y a une réduction considérable à faire, tant sur le poids des œufs que sur leur nombre, & il est fâcheux qu'on n'ait pas de mémoires assez sûrs pour déterminer avec justesse la quantité de cette réduction; on pourroit, en attendant, fixer le nombre des œufs d'après Aristote, à vingt-cinq ou trente; & d'après les Modernes qui ont parlé le plus sagement, à trente-six: en admettant deux ou trois couvées, & douze œufs par chaque couvée, on pourroit encore déterminer le poids de chaque œuf, à trois ou quatre livres, en passant une livre plus ou moins pour la coque, & deux ou trois livres pour la pinte de blanc & de jaune qu'elle contient: mais il y a bien loin de cette fixation conjecturale à une observation précise. Beaucoup de gens écrivent, mais il en est peu qui mesurent, qui pèsent, qui

comparent; de quinze ou seize autruches, dont on a fait la dissection en différens pays, il n'y en a qu'une seule qui ait été pesée, & c'est celle dont nous devons la description à Vallisnieri. On ne fait pas mieux le temps qui est nécessaire pour l'incubation des œufs: tout ce qu'on fait, ou plutôt, tout ce qu'on assure, c'est qu'aussi-tôt que les jeunes autruches sont écloses, elles sont en état de marcher, & même de courir & de chercher leur nourriture (u), en sorte que dans la zone torride où elles trouvent le degré de chaleur qui leur convient & la nourriture qui leur est propre, elles sont émancipées en naissant, & sont abandonnées de leur mère dont les soins leur sont inutiles: mais dans les pays moins chauds, par exemple, au cap de Bonne-espérance, la mère veille à ses petits, tant que ses secours leur sont nécessaires (x), & partout les soins sont proportionnés aux besoins.

(u) Léon - l'Africain, *Description de l'Afrique*, lib. I X.

(x) Kolbe, *Description au Cap*,

Les jeunes autruches sont d'un gris-cendré la première année, & ont des plumes par-tout, mais ce sont de fausses plumes qui tombent bien-tôt d'elles-mêmes pour ne plus revenir sur les parties qui doivent être nues, comme la tête, le haut du cou, les cuisses, les flancs & le dessous des ailes; elles sont remplacées sur le reste du corps par des plumes alternativement blanches & noires, & quelquefois grises par le mélange de ces deux couleurs fondues ensemble; les plus courtes sont sur la partie inférieure du cou, la seule qui en soit revêtue; elles deviennent plus longues sur le ventre & sur le dos, les plus longues de toutes sont à l'extrémité de la queue & des ailes, & ce sont les plus recherchées. M. Klein dit, d'après Albert, que les plumes du dos sont très-noires dans les mâles & brunes dans les femelles (y): cependant M.^{rs} de l'Académie qui ont disséqué huit autruches, dont cinq mâles & trois femelles, ont trouvé le plumage à peu

(y) Klein, *Hist. Avium*, pag. 16. — Albert, *Apud Gesnerum de Avibus*, pag. 742.

près semblable dans les unes & les autres (z), mais on n'en a jamais vu qui eussent des plumes rouges, vertes, bleues & jaunes, comme Cardan semble l'avoir cru, par une méprise bien déplacée dans un ouvrage *sur la subtilité*.

Redi a reconnu par de nombreuses observations, que presque tous les oiseaux étoient sujets à avoir de la vermine dans leurs plumes, & même de plusieurs espèces; & que la plupart avoient leurs insectes particuliers qui ne se rencontroient point ailleurs, mais il n'en a jamais trouvé en aucune saison dans les autruches, quoiqu'il ait fait ses observations sur douze de ces animaux, dont quelques-uns étoient récemment arrivés de Barbarie (a).

D'un autre côté Vallisnieri qui en a disséqué deux, n'a trouvé dans leur intérieur ni lombrils, ni vers, ni insectes quelconques (b); il semble qu'aucun

(z) Mémoires pour servir à l'Histoire des Animaux, partie II, page 113.

(a) Collection Acad. tome I de l'Histoire naturelle, page 464.

(b) Œuvres de Vallisnieri, tome I, page 246.

de ces animaux n'ait d'appétit pour la chair de l'autruche, qu'ils l'évitent même & la craignent, & que cette chair ait quelque qualité contraire à leur multiplication, à moins qu'on ne veuille attribuer cet effet, du moins pour l'intérieur, à la force de l'estomac & de tous les organes digestifs, car l'autruche a une grande réputation à cet égard, il y a bien des gens encore qui croient qu'elle digère le fer, comme la volaille commune digère les grains d'orge; quelques Auteurs ont même avancé qu'elle digérait le fer rouge (c); mais on me dispensera, sans doute, de réfuter sérieusement cette dernière assertion; ce sera bien assez de déterminer d'après les faits, dans quel sens on peut dire que l'autruche digère le fer à froid.

Il est certain que ces animaux vivent principalement de matières végétales, qu'ils ont le gésier muni de muscles très-forts, comme tous les granivores (d),

(c) Marmol, *Description de l'Afrique*, tome I, page 64.

(d) *Nota.* Quoique l'autruche soit omnivore dans le fait, il semble néanmoins qu'on doit la

& qu'ils avalent fort souvent du fer (e), du cuivre, des pierres, du verre, du bois & tout ce qui se présente; je ne nierois pas même qu'ils n'avalassent quelquefois du fer rouge, pourvu que ce fût en petite quantité, & je ne pense pas avec cela que ce fût impunément: il paroît qu'ils avalent tout ce qu'ils trouvent, jusqu'à ce que leurs grands estomacs soient entièrement pleins, & que le besoin de les lester par un volume suffisant de matière, est l'une des principales causes de leur voracité. Dans les sujets disséqués par Warren (f) & par Ramby (g), les ventricules étoient ranger parmi les granivores, puisque dans les déserts elle vit de dattes & autres fruits ou matières végétales, & que dans les ménageries on la nourrit de ces mêmes matières: d'ailleurs, Strabon nous dit, *lib. VI*, que lorsque les chasseurs veulent l'attirer dans le piège qu'ils lui ont préparé, ils lui présentent du grain pour appât.

(e) Je dis fort souvent, car Albert assure très-positivement qu'il n'a jamais pu faire avaler du fer à plusieurs autruches, quoiqu'elles dévorassent avidement des os fort durs & même des pierres. *Voyez Gesner, de Avibus, pag. 742, C.*

(f) *Transactions Philosophiques, n.º 394.*

(g) *Ibidem, n.º 386.*

tellement remplis & distendus, que la première idée qui vint à ces deux Anatomistes, fut de douter que ces animaux eussent jamais pu digérer une telle surcharge de nourriture. Ramby ajoute que les matières contenues dans ces ventricules paroissoient n'avoir subi qu'une légère altération. Vallisnieri trouva aussi le premier ventricule entièrement plein d'herbes, de fruits, de légumes, de noix, de cordes, de pierres, de verre, de cuivre jaune & rouge, de fer, d'étain, de plomb & de bois; il y en avoit entr'autres un morceau, & c'étoit le dernier avalé, puisqu'il étoit tout au-dessus, lequel ne pesoit pas loin d'une livre (h). M.^{rs} de l'Académie assurent que les ventricules des huit autruches qu'ils ont observées, se sont toujours trouvés remplis de foin, d'herbes, d'orge, de fèves, d'os, de monnoies, de cuivre & de cailloux, dont quelques-uns avoient la grosseur d'un œuf (i); l'autruche entasse donc les matières dans

(h) *Opere di Vallisnieri*, tome I, page 240.

(i) *Mémoires pour servir à l'Histoire des Animaux*, partie II, page 129.

ses estomacs à raison de leur capacité, & par la nécessité de les remplir; & comme elle digère avec facilité & promptitude, il est aisé de comprendre pourquoi elle est insatiable.

Mais quelque insatiable qu'elle soit, on me demandera toujours, non pas pourquoi elle consomme tant de nourriture, mais pourquoi elle avale des matières qui ne peuvent point la nourrir, & qui peuvent même lui faire beaucoup de mal; je répondrai que c'est parce qu'elle est privée du sens du goût, & cela est d'autant plus vraisemblable, que la langue étant bien examinée par d'habiles Anatomistes, leur a paru dépourvue de toutes ces papilles sensibles & nerveuses, dans lesquelles on croit avec assez de fondement que réside la sensation du goût (k): je croirois même qu'elle auroit le sens de l'odorat fort obtus, car ce sens est celui qui sert le plus aux animaux pour le discernement de leur nourriture; & l'autruche a si peu de ce discernement, qu'elle avale non-seulement le fer, les cailloux,

(k) Vallisnieri, tome 1, page 249.

le verre, mais même le cuivre qui a une si mauvaise odeur, & que Vallisnieri en a vu une qui étoit morte pour avoir dévoré une grande quantité de chaux vive (l) : les gallinacés & autres granivores, qui n'ont pas les organes du goût fort sensibles, avalent bien de petites pierres qu'ils prennent apparemment pour de petites graines, lorsqu'elles sont mêlées ensemble; mais si on leur présente pour toute nourriture un nombre connu de ces petites pierres, ils mourront de faim, sans en avaler une seule (m); à plus forte raison ne toucheroient-ils point à la chaux vive: & l'on peut conclure de-là, ce me semble, que l'autruche est un des oiseaux dont les sens du goût, de l'odorat, & même celui du toucher dans les parties internes de la bouche, sont les plus émouffés & les plus obtus; en quoi il faut convenir qu'elle s'éloigne beaucoup de la nature des quadrupèdes.

(l) Vallisnieri, tome 1, page 239.

(m) Collection Académique, tome 1 de l'Histoire naturelle, page 498.

Mais enfin que deviennent les substances dures, réfractaires & nuisibles, que l'autruche avale sans choix & dans la seule intention de se remplir? que deviennent sur-tout le cuivre, le verre, le fer? sur cela les avis sont partagés, & chacun cite des faits à l'appui de son opinion. M. Perrault ayant trouvé soixante & dix doubles dans l'estomac d'un de ces animaux, remarqua qu'ils étoient la plupart usés & consumés presque aux trois quarts; mais il jugea que c'étoit plutôt par leur frottement mutuel & celui des cailloux, que par l'action d'aucun acide, vu que quelques-uns de ces doubles qui étoient bossus, se trouvèrent fort usés du côté convexe, qui étoit aussi le plus exposé aux frottemens, & nullement endommagés du côté concave; d'où il conclut que dans les oiseaux, la dissolution de la nourriture ne se fait pas seulement par des esprits subtils & pénétrants, mais encore par l'action organique du ventricule qui comprime & bat incessamment les alimens avec les corps durs que ces mêmes animaux ont l'instinct

d'avalier ; & comme toutes les matières contenues dans cet estomac étoient teintes en vert ; il conclut encore que la dissolution du cuivre s'y étoit faite, non par un dissolvant particulier, ni par voie de digestion, mais de la même manière qu'elle se feroit si l'on broyoit ce métal avec des herbes, ou avec quelque liqueur acide ou salée : il ajoute que le cuivre, bien loin de se tourner en nourriture dans l'estomac de l'autruche, y agissoit au contraire comme poison, & que toutes celles qui en avaloient beaucoup mouroient bien-tôt après (n).

Vallisnieri pense au contraire que l'autruche digère ou dissout les corps durs, principalement par l'action du dissolvant de l'estomac, sans exclure celle des chocs & frottemens qui peuvent aider à cette action principale ; voici ses preuves :

1.° Les morceaux de bois, de fer ou de verre qui ont séjourné quelque temps dans les ventricules de l'autruche,

(n) Mémoires pour servir à l'Histoire des Animaux, partie 11, page 129.

ne sont point lisses & luisans comme ils devroient l'être, s'ils eussent été usés par le frottement; mais ils sont raboteux, sillonnés, criblés comme ils doivent l'être, en supposant qu'ils aient été rongés par un dissolvant actif:

2.° Ce dissolvant réduit les corps les plus durs, de même que les herbes, les grains & les os, en molécules impalpables qu'on peut apercevoir au microscope & même à l'œil nu:

3.° Il a trouvé dans un estomac d'autruche un clou implanté dans l'une de ses parois, & qui traversoit cet estomac de façon que les parois opposées ne pouvoient s'approcher ni par conséquent comprimer les matières contenues, autant qu'elles le font d'ordinaire; cependant les alimens étoient aussi-bien dissous dans ce ventricule, que dans un autre qui n'étoit traversé d'aucun clou, ce qui prouve au moins que la digestion ne se fait pas dans l'autruche uniquement par trituration:

4.° Il a vu un dés à coudre, de cuivre, trouvé dans l'estomac d'un chapon, lequel n'étoit rongé que dans

le seul endroit par où il touchoit au gésier, & qui par conféquent étoit le moins expofé aux chocs des autres corps durs ; preuve que la diffolution des métaux, dans l'eftomac des chapons, fe fait plutôt par l'action d'un diffolvant, quel qu'il foit, que par celle des chocs & des frottemens, & cette conféquence s'étend affez naturellement aux autruches :

5.^o Il a vu une pièce de monnoie rongée fi profondément, que fon poids étoit réduit à trois grains :

6.^o Les glandes du premier eftomac donnent, étant prefées, une liqueur vitiqueufe, jaunâtre, infipide, & qui néanmoins imprime très-prompement fur le fer, une tache obscure :

7.^o Enfin, l'activité de ces fucs, la force des mufcles du gésier, & la couleur noire qui teint les excrémens des autruches qui ont avalé du fer, comme elle teint ceux des perfonnes qui font ufage des martiaux & les digèrent bien, venant à l'appui des faits précédens, autorifent Vallinieri à conjecturer, non pas tout-à-fait, que les

Autruches digèrent le fer & s'en nourrissent, comme divers insectes ou reptiles se nourrissent de terre & de pierres, mais que les pierres, les métaux & surtout le fer, dissous par le suc des glandes, servent à tempérer comme absorbans, les ferments trop actifs de l'estomac, qu'ils peuvent se mêler à la nourriture comme élémens utiles, l'assaisonner, augmenter la force des solides, & d'autant plus que le fer entre, comme on fait, dans la composition des êtres vivans; & que lorsqu'il est suffisamment atténué par des acides convenables, il se volatilise & acquiert une tendance à végéter, pour ainsi dire, & à prendre des formes analogues à celles des plantes, comme on le voit dans l'arbre de mars (o); & c'est en effet le seul sens raisonnable dans lequel on puisse dire que l'autruche

(o) Mémoires de l'Académie des Sciences, années 1705, 1706 & suivantes.— Vallisnieri, tome I, page 242; & il confirme encore son sentiment par les observations de Santorini sur des pièces de monnoie & des clous trouvés dans l'estomac d'une autruche qu'il avoit disséquée à Venise, & par les expériences de l'Académie *del Cimento*, sur la digestion des Oiseaux.

digère le fer, & quand elle auroit l'estomac assez fort pour le digérer véritablement, ce n'est que par une erreur bien ridicule qu'on auroit pu attribuer à ce gésier, comme on a fait, la qualité d'un remède & la vertu d'aider la digestion, puisqu'on ne peut nier qu'il ne soit par lui-même un morceau tout-à-fait indigeste : mais telle est la nature de l'esprit humain ; lorsqu'il est une fois frappé de quelque objet rare & singulier, il se plaît à le rendre plus singulier encore, en lui attribuant des propriétés chimériques & souvent absurdes : c'est ainsi qu'on a prétendu que les pierres les plus transparentes qu'on trouve dans les ventricules de l'autruche, avoient aussi la vertu, étant portées au cou, de faire faire de bonnes digestions ; que la tunique intérieure de son gésier avoit celle de ranimer un tempérament affoibli & d'inspirer de l'amour ; son foie, celle de guérir le mal caduc ; son sang, celle de rétablir la vue ; la coque de ses œufs réduite en poudre, celle de soulager les douleurs de la goutte & de la gravelle, &c. Vallisnieri a eu

occasion de constater par ses expériences, la fausseté de la plupart de ces prétendues vertus; & ses expériences sont d'autant plus décisives, qu'il les a faites sur les personnes les plus crédules & les plus prévenues (p).

L'autruche est un oiseau propre & particulier à l'Afrique, aux îles voisines de ce continent (q), & à la partie de l'Asie qui confine à l'Afrique; ces régions qui sont le pays natal du chameau, du rhinoceros, de l'éléphant & de plusieurs autres grands animaux, devoient être aussi la patrie de l'autruche, qui est l'éléphant des oiseaux; elles sont très-fréquentes dans les montagnes situées au sud-ouest d'Alexandrie, suivant le docteur Pokoke. Un Missionnaire dit qu'on en trouve à Goa, mais beaucoup moins qu'en Arabie (r);

(p) Vallisnieri, tome I, page 253.

(q) Le vorou-patra de Madagascar est une espèce d'autruche qui se retire dans les lieux déserts & pond des œufs d'une singulière grosseur. *Histoire générale des voyages*, tome VIII, page 606, citant Flaccour.

(r) Voyage du Fr. Philippe, Carme-déchauffé, page 378.

Philoftrate prétend même qu'Apollonius en trouva jufqu'au de-là du Gange (*f*), mais c'étoit fans doute dans un temps où ce pays étoit moins peuplé qu'aujourd'hui: les Voyageurs modernes n'en ont point aperçu dans ce même pays, finon celles qu'on y avoit menées d'ailleurs (*t*), & tous conviennent qu'elles ne s'écartent guère au-delà du trente-cinquième degré de latitude, de part & d'autre de la Ligne; & comme l'autruche ne vole point, elle eft dans le cas de tous les quadrupèdes des parties méridionales de l'ancien continent, c'est-à-dire, qu'elle n'a pu paffer dans le nouveau; auffi n'en a-t-on point trouvé en Amérique, quoiqu'on ait donné fon nom au touyou, qui lui refsemble en effet, en ce qu'il ne vole point & par quelques autres rapports, mais qui eft

(*f*) *Vita Apollonii*, lib. III.

(*t*) On en nourrit dans les ménageries du roi de Perfe, felon Thévenot (*tome II, page 200*), ce qui fuppofe qu'elles ne font pas communes dans ce pays. — Sur la route d'Ifpahan à Schiras on amena dans le caravanferai quatre autruches, dit Gemelli Carreri, *tome II, page 238*.

d'une espèce différente, comme nous le verrons bientôt dans son histoire : par la même raison, on ne l'a jamais rencontrée en Europe, où elle auroit cependant pu trouver un climat convenable à sa nature dans la Morée, & au midi de l'Espagne & de l'Italie; mais pour se rendre dans ces contrées, il eût fallu ou franchir les mers qui l'en séparoient, ce qui lui étoit impossible, ou faire le tour de ces mers, & remonter jusqu'au cinquantième degré de latitude pour revenir par le Nord en traversant des régions très-peuplées, nouvel obstacle doublement insurmontable à la migration d'un animal, qui ne se plaît que dans les pays chauds & les déserts : les autruches habitent en effet, par préférence, les lieux les plus solitaires & les plus arides, où il ne pleut presque jamais (u), & cela confirme ce

(u) *Struthum generari in parte Africae quâ non pluit inquit Theophrastus, de Hist. plant. 44, apud Gesnerum, pag. 74. Nota.* Tous les Voyageurs & les Naturalistes sont d'accord sur ce point; G. Warren est le seul qui ait fait un oiseau aquatique de l'autruche, l'animal le plus anti-aquatique qu'il y ait : il convient bien qu'elle ne sait point nager; mais

que disent les Arabes, qu'elles ne boivent point; elles se réunissent dans ces déserts en troupes nombreuses, qui de loin ressemblent à des escadrons de cavalerie, & ont jeté l'alarme dans plus d'une caravane: leur vie doit être un peu dure dans ces solitudes vastes & stériles, mais elles y trouvent la liberté & l'amour; & quel désert, à ce prix, ne seroit un lieu de délices? c'est pour jouir, au sein de la Nature, de ces biens inestimables qu'elles fuient l'homme; mais l'homme qui fait le profit qu'il en peut tirer; les va chercher dans leurs retraites les plus sauvages; il se nourrit de leurs œufs, de leur sang, de leur

elle a les jambes hautes & le cou long, ce qui lui donne le moyen de marcher dans l'eau & d'y saisir sa proie; d'ailleurs, on a remarqué que sa tête avoit quelque ressemblance avec celle de l'oie; en faut-il davantage pour prouver que l'autruche est un oiseau de rivière? *Voy. Transact. Philos. n.º 394.* Un autre ayant ouï dire qu'on voyoit en Abissinie des autruches de la grosseur d'un âne, & ayant appris, d'ailleurs, qu'elles avoient le cou & les pieds d'un quadrupède, en a conclu & écrit qu'elles avoient le cou & les pieds d'un âne, *suidas.* Il n'y a guère de sujet d'Histoire naturelle qui ait fait dire autant d'absurdités que l'autruche.

graisse, de leur chair, il se pare de leurs plumes; il conserve peut-être l'espérance de les subjuguier tout-à-fait, & de les mettre au nombre de ses esclaves. L'autruche promet trop d'avantages à l'homme, pour qu'elle puisse être en sûreté dans ses déserts.

Des peuples entiers ont mérité le nom de *Struthophages*, par l'usage où ils étoient de manger de l'autruche (x); & ces peuples étoient voisins des Éléphantophages, qui ne faisoient pas meilleure chère. Apicius prescrit, & avec grande raison, une sauce un peu vive pour cette viande (y), ce qui prouve au moins qu'elle étoit en usage chez les Romains; mais nous en avons d'autres preuves. L'empereur Héliogabale fit un jour servir la cervelle de six cents autruches dans un seul repas (z); cet Empereur avoit, comme on fait, la fantaisie de ne manger chaque jour

(x) Strabon, *lib. XVI.* — Diod. Sic. *de Fabul. Antiq. gestis*, lib. IV.

(y) Apicius, *lib. VI, cap. I.*

(z) Lamp. *in vita Heliogabali.*

que d'une seule viande, comme faisans, cochons, poulets, & l'autruche étoit du nombre (a), mais apprêtée sans doute à la manière d'Apicius : encore aujourd'hui les habitans de la Lybie, de la Numidie, &c. en nourrissent de privées, dont ils mangent la chair & vendent les plumes (b); cependant les chiens ni les chats ne voulurent pas même sentir la chair d'une autruche que Vallisnieri avoit disséquée, quoique cette chair fût encore fraîche & vermeille, à la vérité l'autruche étoit d'une très-grande maigreur (c); de plus, elle pouvoit être vieille; & Léon-l'Africain qui en avoit goûté sur les lieux, nous apprend qu'on ne mangeoit guère que les jeunes, & même après les avoir engraisées (d); le Rabin, David Kimbi, ajoute qu'on préféroit les femelles (e), & peut-être en

(a) *Lamp. in vita Heliogabali.*

(b) Belon, *Hist. nat. des Oiseaux*, page 237.
— Marmol, *Description de l'Afrique*, tome III, page 25.

(c) *Opere di Vallisnieri*, tom. I, pag. 253.

(d) *Description de l'Afrique*, liv. IX.

(e) Gesner, *de Avibus*, page 741.

eût-on fait un mets passable en les soumettant à la castration.

Cadamosto & quelques autres Voyageurs disent avoir goûté des œufs d'autruche, & ne les avoir point trouvés mauvais; de Brue & le Maire assurent que dans un seul de ses œufs, il y a de quoi nourrir huit hommes (*f*); d'autres qu'il pèse autant que trente œufs de poule (*g*), mais il y a bien loin de-là à quinze livres.

On fait avec la coque de ces œufs, des espèces de coupes qui durcissent avec le temps, & ressemblent en quelque sorte à de l'ivoire.

Lorsque les Arabes ont tué une autruche, ils lui ouvrent la gorge, font une ligature au-dessous du trou, & la prenant ensuite à trois ou quatre, ils la secouent & la ressaient, comme on ressaieroit une outre pour la rincer; après quoi la ligature étant défaite, il sort par le trou fait à la gorge, une quantité considérable de mantèque en

(*f*) Voyage au Sénégal, &c. page 104.

(*g*) Kolbe, Description du cap de Bonne-espérance,

consistance d'huile figée ; on en tire quelquefois jusqu'à vingt livres d'une seule autruche , cette mantèque n'est autre chose que le sang de l'animal mêlé , non avec sa chair , comme on l'a dit , puisqu'on ne lui en trouvoit point sur le ventre & la poitrine , où en effet il n'y en a jamais ; mais avec cette graisse , qui dans les autruches grasses , forme , comme nous avons dit , une couche épaisse de plusieurs pouces sur les intestins : les habitans du pays prétendent que la mantèque est un très-bon manger , mais qu'elle donne le cours de ventre (*h*).

Les Éthiopiens écorchent les autruches & vendent leurs peaux aux Marchands d'Alexandrie ; le cuir en est très-épais (*i*) , & les Arabes s'en faisoient autrefois des espèces de soubrevesttes , qui leur tenoient lieu de cuirasse & de

(*h*) Voyage de Thévenot, tome I, page 313.

(*i*) Nota. Schwenckfeld prétend que ce cuir épais est fait pour garantir l'autruche contre la rigueur du froid ; il n'a pas pris garde qu'elle n'habitoit que les pays chauds. Voy. Aviarium Silesiæ ; pag. 350.

bouclier (*k*). Belon a vu une grande quantité de ces peaux toutes emplumées dans les boutiques d'Alexandrie (*l*), les longues plumes blanches de la queue & des ailes ont été recherchées dans tous les temps ; les Anciens les employoient comme ornement & comme distinction militaire , & elles avoient succédé aux plumes de cygne ; car les oiseaux ont toujours été en possession de fournir aux peuples policés , comme aux peuples sauvages , une partie de leur parure. Aldrovande nous apprend qu'on voit encore à Rome deux statues anciennes , l'une de Minerve & l'autre de Pyrrhus , dont le casque est orné de plumes d'autriche (*m*) ; c'est apparemment de ces mêmes plumes qu'étoit composé le pennache des soldats Romains , dont parle Polybe (*n*) , & qui consistoit en trois plumes noires ou rouges d'environ une coudée de haut ;

(*k*) Pollux , *apud. Gesnerum* , de Avibus , pag³ 744.

(*l*) Belon , *Observ.* fol. 96.

(*m*) Aldrov. *de Avibus* , tom. I , pag. 596³.

(*n*) Polybe , *Hist.* lib³ 91³.

c'est précisément la longueur des grandes plumes d'autruche. En Turquie, aujourd'hui, un Janissaire (o) qui s'est signalé par quelques faits d'armes (p), a le droit d'en décorer son turban, & la Sultane, dans le sérail, projetant de plus douces victoires, les admet dans sa parure avec complaisance. Au royaume de Congo, on mêle ces plumes avec celles du paon, pour en faire des enseignes de guerre (q), & les Dames d'Angleterre & d'Italie s'en font des espèces d'éventails (r); on fait assez quelle prodigieuse consommation il s'en fait en Europe pour les chapeaux, les casques, les habillemens de théâtre, les ameublemens, les dais, les cérémonies funèbres, & même pour la parure des femmes; & il faut avouer qu'elles font un bon effet, soit par leurs couleurs naturelles ou artificielles, soit par leur mouvement

(o) Belon, *Observ.* . . . fol. 96.

(p) Aldrov. *de Avibus*, tom. I, pag. 596.

(q) Histoire générale des Voyages, tome V, page 76.

(r) Aldrov. *ubi supra*. — Willulghby, page 105.

doux & ondoyant : mais il est bon de savoir que les plumes dont on fait le plus de cas , sont celles qui s'arrachent à l'animal vivant , & on les reconnoît en ce que leur tuyau étant pressé dans les doigts , donne un suc sanguinolent ; celles au contraire qui ont été arrachées après la mort , sont sèches , légères & fort sujettes aux vers (*f*).

Les autruches , quoique habitantes du désert , ne sont pas aussi sauvages qu'on l'imagineroit : tous les Voyageurs s'accordent à dire qu'elles s'appriivoisent facilement , sur-tout lorsqu'elles sont jeunes. Les habitans de Dara , ceux de Lybie , &c. en nourrissent des troupeaux (*t*), dont ils tirent sans doute ces plumes de première qualité , qui ne se prennent que sur les autruches vivantes ; elles s'appriivoisent même sans qu'on y mette de soin , & par la seule habitude de voir des hommes & d'en

(*f*) Histoire générale des Voyages , tome II ; page 632.

(*t*) Marmol , Description de l'Afrique , tome III ; page 11.

recevoir la nourriture & de bons traitemens. Brue en ayant acheté deux à Serinpaté sur la côte d'Afrique, les trouva tout apprivoisées lorsqu'il arriva au fort Saint-Louis (u).

On fait plus que de les apprivoiser, on en a dompté quelques-unes au point de les monter comme on monte un cheval; & ce n'est pas une invention moderne, car le tyran Firmius qui régnoit en Égypte sur la fin du troisième siècle, le faisoit porter, dit-on, par de grandes autruches (x). Moore, Anglois, dit avoir vu, à Joar en Afrique, un homme voyageant sur une autruche (y). Vallisnieri parle d'un jeune homme qui s'étoit fait voir à Venise monté sur une autruche, & lui faisant faire des espèces de voltes devant le menu peuple (z);

(u) Histoire générale des Voyages, tome II, page 608.

(x) *Firmius imperator reclus est ingentibus Struthionibus.* Textor. apud Gesnerum, pag. 573.

(y) Histoire générale des Voyages, tome III, page 84.

(z) Vallisnieri, tome I, page 251.

enfin M. Adanson a vu au comptoir de Podor, deux autruches encore jeunes, dont la plus forte couroit plus vite que le meilleur coureur Anglois, quoiqu'elle eût deux Nègres sur son dos (a); tout

(a) « Deux autruches qu'on élevoit depuis près de deux ans au comptoir de Podor, sur le Niger, quoique jeunes encore, égaloient, à très-peu près, la grosseur des plus grosses de celles que je n'avois aperçues qu'en passant dans les campagnes brûlées & sablonneuses de la gauche du Niger : celles-ci étoient si privées, que deux petits Noirs montèrent ensemble la plus grande des deux ; celle-ci n'eut pas plutôt senti ce poids, qu'elle se mit à courir de toutes ses forces & leur fit faire plusieurs fois le tour du village, sans qu'il fût possible de l'arrêter autrement qu'en lui barrant le passage. . . . Pour essayer la force de ces animaux, je fis monter un Nègre de taille sur la plus petite, & deux autres sur la plus grosse : cette charge ne parut pas disproportionnée à leur vigueur ; d'abord elles trotèrent un petit galop des plus ferrés ; ensuite, lorsqu'on les eût un peu excitées elles étendirent leurs ailes comme pour prendre le vent, & s'abandonnèrent à une telle vitesse, qu'elles sembloient perdre terre. . . . Je suis persuadé qu'elles auroient laissé bien loin derrière elles les plus fiers chevaux Anglois. . . . Il est vrai qu'elles ne fourniroient pas une course aussi longue qu'eux ; mais à coup sûr elles pourroient l'exécuter plus promptement. J'ai été plusieurs fois témoin de ce spectacle, qui doit donner une idée de la force prodigieuse de l'autruche, & faire

cela prouve que ces animaux, sans être absolument farouches, sont néanmoins d'une nature rétive, & que si on peut les apprivoiser jusqu'à se laisser mener en troupeaux, revenir au bercail & même à souffrir qu'on les monte, il est difficile & peut-être impossible de les réduire à obéir à la main du cavalier, à sentir ses demandes, comprendre ses volontés & s'y soumettre : nous voyons par la relation même de M. Adanson, que l'autruche de Podor ne s'éloigna pas beaucoup, mais qu'elle fit plusieurs fois le tour de la bourgade, & qu'on ne put l'arrêter qu'en lui barrant le passage; docile à un certain point par stupidité, elle paroît intraitable par son naturel; & il faut bien que cela soit, puisque l'Arabe qui a dompté le cheval & subjugué le chameau, n'a pu encore maîtriser entièrement l'autruche : cependant jusque-là on ne pourra tirer parti de sa vitesse & de sa force, car la force d'un

» connoître de quel usage elle pourroit être si on
 » trouvoit moyen de la maîtriser & de l'instruire
 comme on dresse un cheval ». *Voyage au Sénégal*,
 page 48.

domestique indocile, se tourne presque toujours contre son maître.

Au reste, quoique les autruches courent plus vite que le cheval, c'est cependant avec le cheval qu'on les court & qu'on les prend, mais on voit bien qu'il y faut un peu d'industrie; celle des Arabes consiste à les suivre à vue, sans les trop presser, & sur-tout à les inquiéter assez pour les empêcher de prendre de la nourriture, mais point assez pour les déterminer à s'échapper par une fuite prompte; cela est d'autant plus facile qu'elles ne vont guère sur une ligne droite, & qu'elles décrivent presque toujours dans leur course un cercle plus ou moins étendu; les Arabes peuvent donc diriger leur marche sur un cercle concentrique, intérieur, par conséquent plus étroit, & les suivre toujours à une juste distance, en faisant beaucoup moins de chemin qu'elles: lorsqu'ils les ont ainsi fatiguées & affamées pendant un ou deux jours, ils prennent leur moment, fondent sur elles au grand galop en les menant contre le vent autant

qu'il est possible (*b*), & les tuent à coups de bâton pour que leur sang ne gâte point le beau blanc de leurs plumes : on dit que lorsqu'elles se sentent forcées & hors d'état d'échapper aux Chasseurs, elles cachent leur tête & croient qu'on ne les voit plus (*c*); mais il pourroit se faire que l'absurdité de cette intention retomبât sur ceux qui ont voulu s'en rendre les interprètes, & qu'elles n'eussent d'autre but en cachant leur tête que de mettre du moins en sûreté la partie qui est en même temps la plus importante & la plus foible.

Les Struthophages avoient une autre façon de prendre ces animaux, ils se couvroient d'une peau d'autruche, passant leur bras dans le cou, ils lui faisoient faire tous les mouvemens que fait ordinairement l'autruche elle-même, & par ce moyen, ils pouvoient aisément

(*b*) Klein, *Hist. Avium*, pag. 16. — Histoire générale des Voyages, tome II, page 632.

(*c*) Plin, *lib. X, cap. 1.* — Kolbe, *Description du cap de Bonne-espérance, &c.*

les approcher & les surprendre (*d*): c'est ainsi que les Sauvages d'Amérique se déguisent en chevreuil, pour prendre les chevreuils.

On s'est encore servi de chiens & de filets pour cette chasse, mais il paroît qu'on la fait plus communément à cheval; & cela seul suffit pour expliquer l'antipathie qu'on a cru remarquer entre le cheval & l'autruche.

Lorsque celle-ci court, elle déploie ses ailes & les grandes plumes de sa queue (*e*), non pas qu'elle en tire aucun secours pour aller plus vite, comme je l'ai déjà dit, mais par un effet très-ordinaire de la correspondance des muscles, & de la manière qu'un homme qui court agite ses bras, ou qu'un éléphant qui revient sur le Chasseur, dresse & déploie ses grandes oreilles (*f*); la preuve, sans réplique, que ce n'est point pour accélérer son mouvement que l'autruche relève ainsi ses ailes,

(*d*) Diod. Sicul. *de Fabul. Aniq. gestis*, lib. IV.

(*e*) Léon Afric. *Description*, lib. IX.

(*f*) Élien, *Hist. animal.*

c'est qu'elle les relève lors même qu'elle va contre le vent, quoique dans ce cas elles ne puissent être qu'un obstacle : la vitesse d'un animal n'est que l'effet de sa force employée contre sa pesanteur ; & comme l'autruche est en même-temps très-pesante & très-vîte à la course, il s'ensuit qu'elle doit avoir beaucoup de force : cependant malgré sa force, elle conserve les mœurs des granivores ; elle n'attaque point les animaux plus foibles, rarement même se met-elle en défense contre ceux qui l'attaquent ; bordée sur tout le corps d'un cuir épais & dur, pourvue d'un large *sternum* qui lui tient lieu de cuirasse, munie d'une seconde cuirasse d'insensibilité, elle s'aperçoit à peine des petites atteintes du dehors, & elle fait se soustraire aux grands dangers par la rapidité de sa fuite ; si quelquefois elle se défend, c'est avec le bec, avec les piquans de ses ailes (*g*), & sur-tout avec les pieds. Thévenot en a vu une qui d'un coup de pied renversa un chien (*h*). Belon dit dans son vieux

(*g*) Albert, de *Animal. apud Gesn.* pag. 742.

(*h*) Voyages de Thévenot, tome I, page 313.

langage, qu'elle pourroit ainsi ruer par terre un homme qui fueroit devant elle (i); mais qu'elle jette, en fuyant, des pierres à ceux qui la poursuivent (k), j'en doute beaucoup, & d'autant plus que la vîtesse de sa course en avant seroit autant de retranché sur celle des pierres qu'elle lanceroit en arrière, & que ces deux vîtesses opposées étant à peu près égales, puisqu'elles ont toutes deux pour principe le mouvement des pieds, elles se détruiraient nécessairement: d'ailleurs ce fait avancé par Pline, & répété par beaucoup d'autres, ne me paroît point avoir été confirmé par aucun Moderne digne de foi, & l'on fait que Pline avoit beaucoup plus de génie que de critique.

Léon-l'Africain a dit que l'autruche étoit privée du sens de l'ouïe (l); cependant nous avons vu plus haut qu'elle

(i) Belon, *Hist. nat. des Oiseaux*, page 233.

(k) *Ungulæ, iis bisulcæ, comprehendendis lapidibus utiles, quos in fugâ contra sequentes ingerunt*, Lib. X, cap. 1.

(l) *Descriptio Africae*, lib. IX.

paroïssoit avoir tous les organes d'où dépendent les sensations de ce genre, l'ouverture des oreilles est même fort grande, & n'est point ombragée par les plumes; ainsi il est probable ou qu'elle n'est sourde qu'en certaines circonstances, comme le tetras, c'est-à-dire dans la saison de l'amour, ou qu'on a imputé quelquefois à surdité ce qui n'étoit que l'effet de la stupidité.

C'est aussi dans la même saison, selon toute apparence, qu'elle fait entendre sa voix; elle la fait rarement entendre, car très-peu de personnes en ont parlé; les Écrivains sacrés comparent son cri à un gémissement (*m*), & on prétend même que son nom hébreu *jacnah* est formé d'*ianah*, qui signifie hurler. Le docteur Browne dit que ce cri ressemble à la voix d'un enfant enrôlé, & qu'il est plus triste encore (*n*); comment donc avec cela ne paroîtroit-il pas lugubre & même

(*m*) Michée, *cap. I. Luctum quasi Struthionum.*

(*n*) Collections Philosophiques, n.^o 5, article VIII.



L'AUTRUCHE.



terrible, selon l'expression de M. Sandys, à des Voyageurs qui ne s'enfoncent qu'avec inquiétude dans l'immensité de ces déserts, & pour qui tout être animé, sans en excepter l'homme, est un objet à craindre & une rencontre dangereuse!



LE TOUYOU (a).

L'AUTRUCHE de l'Amérique méridionale , appelée aussi *autruche d'Occident*, *autruche de Magellan* & de la *Guyane*, n'est point une autruche : je crois que le Maire est le premier Voyageur qui , trompé par quelques traits de ressemblance avec l'autruche d'Afrique , lui ait appliqué ce nom (b). Klein qui a bien vu que l'espèce étoit différente , s'est contenté de l'appeler *autruche bâtarde* (c). M. Barrère la nomme tantôt un *héron* (d), tantôt une *grue*

(a) Touyou ou Touyouyou. — *Sruthio*. Euf. Nieremberg, page 217; la figure, page 218, sous le nom *Émeu*. — Nhanduguam. Marcgrave, *Hist. nat. Bras.* pag. 190; & Pison, page 84, avec une figure. — Autruche de Guiane. Desmarchais, tome III, page 324.

(b) Voyez ses *Navigations Australes*, page 129, dans le sommaire du n.º 22.

(c) *Avium. Hist.* pag. 17.

(d) *Ornithologia*, pag. 67.

ferrivore (e), tantôt un émeu à long cou (f); d'autres ont cru beaucoup mieux faire en lui appliquant d'après des rapports, à la vérité mieux faisis, cette dénomination composée, *casoar gris à bec d'autruche*; Moehring (g) & M. Brisson (h) lui donnent le nom latin de *rhea*, auquel le dernier ajoute le nom *Américain de touyou*, formé de celui de *touyouyou* qu'il porte communément dans la Guyane (i); d'autres Sauvages lui ont donné d'autres noms, *yardu*, *yandu*, *andu* & *nanduguacu*, au Brésil (k); *sallian*, dans l'île de Maragnan (l); *suri*, au Chili (m), &c. voilà bien des noms pour un oiseau si

(e) France Équinoxiale, page 133.

(f) *Ornithologia*, pag. 64.

(g) *Meth. Avi. Gen.* 65.

(h) Brisson, tome V, page 8.

(i) Barrère, *France Équinoxiale*, page 133.

(k) Nierembèrg, page 217; Marcgrave, page 190; Pison, page 84; de Laët, &c.

(l) *Histoire générale des Voyages*, tome XIV, page 316.

(m) Nierembèrg, page 217.

nouvellement connu ; pour moi j'adopterai volontiers celui de touyou que lui a donné, ou plutôt que lui a conservé M. Brisson, & je préférerai, sans hésiter, ce nom barbare, qui vraisemblablement a quelque rapport à la voix ou au cri de l'oiseau, je le préférerai, dis-je, aux dénominations scientifiques, qui trop souvent ne sont propres qu'à donner de fausses idées, & aux noms nouveaux qui n'indiquent aucun caractère, aucun attribut essentiel de l'être auquel on les applique.

M. Brisson paroît croire qu'Aldrovande a voulu désigner le touyou sous le nom d'*avis eme* (*n*), & il est très-vrai qu'au *tome III* de l'Ornithologie de ce dernier, *page 541*, il se trouve une planche qui représente le touyou & le casoar, d'après les deux planches de Nieremberg, *page 218*; & qu'au-dessus de la planche d'Aldrovande est écrit en gros caractère, *AVIS EME*, de même que la figure du touyou, dans Nieremberg, porte en tête le nom d'*émeu*;

(*n*) Brisson, *tome V* de son Ornithologie, *page 8*.

mais il est visible que ces deux titres ont été ajoutés par les Graveurs ou les Imprimeurs, peu instruits de l'intention des Auteurs, car Aldrovande ne dit pas un mot du touyou, Nieremberg n'en parle que sous les noms d'*yardou*, de *furi* & d'*autruche d'Occident*; & tous deux, dans leur description, appliquent les noms d'*eme* & d'*émeu* au seul casoar de Java; en sorte que pour prévenir la confusion des noms, l'*eme* d'Aldrovande & l'*émeu* de Nieremberg, ne doivent plus désormais reparoître dans la liste des dénominations du touyou. Marcgrave dit que les Portugais l'appellent *ema* dans leur langue (o); mais les Portugais qui avoient beaucoup de relations dans les Indes orientales, connoissoient l'*émeu* de Java, & ils ont donné son nom au touyou d'Amérique, qui lui ressembloit plus qu'à aucun autre oiseau, de même que nous avons donné le nom d'*autruche* à ce même touyou; & il doit demeurer pour constant que le nom d'*émeu* est propre au casoar des Indes orientales, & ne

(o) Marcgrave, *Hist. nat. Bras.* pag. 190.

convient ni au touyou ni à aucun autre oiseau d'Amérique.

En détaillant les différens noms du touyou, j'ai indiqué en partie les différentes contrées où il se trouve ; c'est un oiseau propre à l'Amérique méridionale, mais qui n'est pas également répandu dans toutes les provinces de ce continent. Marcgrave nous apprend qu'il est rare d'en voir aux environs de Fernambouc, il ne l'est pas moins au Pérou & le long des côtes les plus fréquentées, mais il est plus commun dans la Guyane (*p*), dans les capitaineries de Sérégippe & de Rio-grande (*q*), dans les provinces intérieures du Brésil (*r*), au Chili (*s*), dans les vastes forêts qui sont au nord de l'embouchure de la Plata (*t*), dans les savanes immenses

(*p*) Barrère, *France Équinoxiale*, page 133.

(*q*) Marcgrave, *Hist. nat. Brasil*, pag. 190.

(*r*) Histoire générale des Voyages, tome XIV, page 299.

(*s*) Histoire des Incas, tome II, page 274 & suivantes.

(*t*) Wafer, *Nouveaux Voyages de Dampier*, tome V, page 308.

qui s'étendent au sud de cette rivière (u) & dans toute la terre Magellanique (x), jusqu'au port Desiré, & même jusqu'à la côte qui borde le détroit de Magellan (y) : autrefois il y avoit des cantons dans le Paraguai qui en étoient remplis, sur-tout les campagnes arrosées par l'Uraguai; mais à mesure que les hommes s'y font multipliés, ils en ont tué un grand nombre, & le reste s'est éloigné (z) : le capitaine Wood assure que bien qu'ils abondent sur la côte septentrionale du détroit de Magellan, on n'en voit point du tout sur la côte méridionale (a); & quoique Coréal dise qu'il en a aperçu dans les îles de la mer du sud (b), ce détroit paroît être

(u) Wafer, *Nouveaux Voyages de Dampier*; tome V, page 68.

(x) *Ibidem*, tome IV, page 69; & tome V, page 181.

(y) *Ibidem*, page 192.

(z) *Histoire du Paraguai* du P. Charlevoix; tome I, page 33; & tome II, page 172.

(a) *Suite des Voyages de Dampier*, tome V, page 192.

(b) *Voyages de Coréal*, tome II, page 208.

la borne du climat qui convient au touyou , comme le cap de Bonne-espérance est la borne du climat qui convient aux autruches ; & ces îles de la mer du sud , où Coréal dit avoir vu des touyous , seront apparemment quelques-unes de celles qui avoisinent les côtes orientales de l'Amérique au-delà du détroit : il paroît de plus , que le touyou qui se plaît comme l'autruche , sous la zone torride , s'habitue plus facilement à des pays moins chauds , puisque la pointe de l'Amérique méridionale , qui est terminée par le détroit de Magellan , s'approche bien plus du pôle que le cap de Bonne-espérance ou qu'aucun autre climat habité volontairement par les autruches ; mais , comme selon toutes les relations , le touyou n'a pas plus que l'autruche la puissance de voler , qu'il est , comme elle , un oiseau tout-à-fait terrestre , & que l'Amérique méridionale est séparée de l'ancien continent , par des mers immenses ; il s'ensuit qu'on ne doit pas plus trouver de touyous dans ce continent , qu'on ne trouve d'autruches en

Amérique, & cela est en effet conforme au témoignage de tous les Voyageurs.

Le touyou, sans être tout-à-fait aussi gros que l'autruche, est le plus gros oiseau du nouveau monde, les vieux ont jusqu'à six pieds de haut (c); & Wafer qui a mesuré la cuisse d'un des plus grands, l'a trouvée presque égale à celle d'un homme (d); il a le long cou, la petite tête & le bec aplati de l'autruche (e), mais pour tout le reste, il a plus de rapport avec le casoar: je trouve même dans l'histoire du Bresil, par M. l'abbé Prevôt (f), mais point ailleurs, l'indication d'une espèce de

(c) Barrère, *France Équinoxiale*, page 133.

(d) Suite des Voyages de Dampier, tome IV, page 308.

(e) *Nota.* On voit dans la figure de Nieremberg, page 218, une espèce de calotte sur le sommet de la tête, qui a du rapport à la plaque dure & calquée que l'autruche a au même endroit, selon le Docteur Browne (Voyez l'*Histoire de l'Autruche*); mais il n'est question de cette calotte ni dans la Description de Nieremberg, ni dans aucune autre.

(f) *Histoire générale des Voyages*, tome XIV, page 299.

corne que cet oiseau a sur le bec, & qui, si elle existoit en effet, seroit un trait de ressemblance de plus avec le cafoar.

Son corps est de forme ovoïde, & paroît presque entièrement rond, lorsqu'il est revêtu de toutes ses plumes : ses ailes sont très-courtes & inutiles pour le vol, quoiqu'on prétende qu'elles ne soient pas inutiles pour la course ; il a sur le dos & aux environs du croupion, de longues plumes qui lui tombent en arrière & recouvrent l'anus, il n'a point d'autre queue ; tout ce plumage est gris sur le dos & blanc sur le ventre : c'est un oiseau très-haut monté, ayant trois doigts à chaque pied, & tous trois en avant, car on ne doit pas regarder comme un doigt, ce tubercule calleux & arrondi qu'il a en arrière, & sur lequel le pied se repose comme sur une espèce de talon ; on attribue à cette conformation la difficulté qu'il a de se tenir sur un terrain glissant, & d'y marcher sans tomber ; en récompense, il court très-légèrement en pleine campagne, élevant tantôt une aile, tantôt

une autre ; mais avec des intentions qui ne sont pas encore bien éclaircies ; Marcgrave prétend que c'est afin de s'en servir comme d'une voile pour prendre le vent ; Nieremberg, que c'est pour rendre le vent contraire aux chiens qui le poursuivent ; Pison & Klein, pour changer souvent la direction de sa course, afin d'éviter par ces zig-zags les flèches des Sauvages ; d'autres enfin, qu'il cherche à s'exciter à courir plus vîte, en se piquant lui-même avec une espèce d'aiguillon dont les ailes sont armées (g) : mais, quoi qu'il en soit des intentions des touyous, il est certain qu'ils courent avec une très - grande vîtesse, & qu'il est difficile à aucun chien de chasse de pouvoir les atteindre ; on en cite un qui se voyant coupé, s'élança avec une telle rapidité qu'il en

(g) Voyez tous ces Auteurs aux endroits indiqués ci-dessus ; mais il faut remarquer que Pison, Marcgrave ni aucun autre qui ait vu le touyou, ne parle de cet aiguillon de l'aile, & qu'il pourroit bien avoir été donné à cet oiseau seulement par analogie, ou parce qu'on a cru pouvoir lui attribuer, en sa qualité d'autruche, les propriétés de l'autruche d'Afrique ; suite inévitable de la confusion des noms.

imposa aux chiens, & s'échappa vers les montagnes (*h*): dans l'impossibilité de les forcer, les Sauvages sont réduits à user d'adresse & à leur tendre des pièges pour les prendre (*i*). Marcgrave dit qu'ils vivent de chair & de fruits (*k*), mais si on les eût mieux observés, on eût reconnu, sans doute, pour laquelle de ces deux sortes de nourritures ils ont un appétit de préférence; au défaut des faits on peut conjecturer que ces oiseaux ayant le même instinct que celui des autruches & des frugivores, qui est d'avaler des pierres, du fer & autres corps durs (*l*), ils sont aussi frugivores, & que s'ils mangent quelquefois de la chair, c'est, ou parce qu'ils sont pressés par la faim, ou qu'ayant les sens du goût & de l'odorat obtus comme l'autruche,

(*h*) Navigations aux terres Australes, pages 20 — 27.

(*i*) Histoire générale des Voyages, tome XIV, page 316.

(*k*) Marcgrave, *Hist. nat. Bras.* ubi supra.

(*l*) Idem, ubi supra. — Wafer, *Suite des Voyages de Dampier*, tome IV, page 308.

ils avalent indistinctement tout ce qui se présente.

Nieremberg conte des choses fort étranges au sujet de leur propagation ; selon lui, c'est le mâle qui se charge de couvrir les œufs ; pour cela il fait en sorte de rassembler vingt ou trente femelles, afin qu'elles pondent dans un même nid ; dès qu'elles ont pondu, ils les chasse à grands coups de bec, & vient se poser sur leurs œufs, avec la singulière précaution d'en laisser deux à l'écart qu'il ne couve point ; lorsque les autres commencent à éclore, ces deux-là se trouvent gâtés, & le mâle prévoyant ne manque pas d'en casser l'un, qui attire une multitude de mouches, de scarabées & d'autres insectes dont les petits se nourrissent ; lorsque le premier est consommé, le couveur entame le second & s'en sert au même usage (m) : il est certain que tout cela a pu arriver naturellement ; il a pu se faire que des œufs inféconds se soient cassés par accident, qu'ils aient attiré des insectes, lesquels aient servi de

(m) Nieremberg, *Hist. nat. Peregr.* pag. 217.

pâturer aux jeunes touyous : il n'y a que l'intention du père qui soit suspecte ici, car ce sont toujours ces intentions qu'on prête assez légèrement aux bêtes, qui font le roman de l'Histoire Naturelle.

A l'égard de ce mâle qui se charge, dit-on, de couvrir à l'exclusion des femelles ; je serois fort porté à douter du fait, & comme peu avéré, & comme contraire à l'ordre de la Nature : mais ce n'est pas assez d'indiquer une erreur, il faut, autant qu'on peut, en découvrir les causes, qui remontent quelquefois jusqu'à la vérité ; je croirois donc volontiers que celle-ci est fondée sur ce qu'on aura trouvé à quelques couveuses des testicules, & peut-être une apparence de verge comme on en voit à l'autruche femelle, & qu'on se sera cru en droit d'en conclure que c'étoit autant de mâles.

Waser dit avoir aperçu dans une terre déserte, au nord de la Plata, vers le trente-quatrième degré de latitude méridionale, une quantité d'œufs de touyou dans le sable où, selon lui, ces

oiseaux les laissent couver (n); si ce fait est vrai, les détails que donne Nierenberg sur l'incubation de ces mêmes œufs, ne peuvent l'être que dans un climat moins chaud & plus voisin du pôle; en effet, les Hollandois trouvèrent aux environs du port Desiré, qui est au quarante-septième degré de latitude, un touyou qui couvoit & qu'ils firent envoler, ils comptèrent dix-neuf œufs dans le nid (o); c'est ainsi que les autruches ne couvent point, ou presque point leurs œufs sous la zone torride, & qu'elles les couvent au cap de Bonne-espérance où la chaleur du climat ne seroit pas suffisante pour les faire éclore.

Lorsque les jeunes touyous viennent de naître, ils sont familiers & suivent la première personne qu'ils rencontrent (p); mais en vieillissant ils acquièrent de l'ex-

(n) Tome IV de la suite des Voyages de Dampier, page 308.

(o) Voyages des Hollandois aux Indes orientales, tome II, page 17.

(p) « J'ai été suivi, moi-même, dit Wafer, par plusieurs des ces jeunes autruches (il appelle ainsi les touyous), qui sont fort simples & innocentes ». Voyages de Dampier, tome IV, page 308.

périence & deviennent sauvages (*q*): il paroît qu'en général leur chair est un assez bon manger (*r*), non cependant celle des vieux qui est dure & de mauvais goût (*s*); on pourroit perfectionner cette viande en élevant des troupeaux de jeunes touyous, ce qui seroit facile, vu les grandes dispositions qu'ils ont à s'appriivoiser, les engraisant & employant tous les moyens qui nous ont réussi à l'égard des dindons, qui viennent également des climats chauds & tempérés du continent de l'Amérique.

Leurs plumes ne sont pas, à beaucoup près, aussi belles que celles de l'autruche (*t*); Coréal dit même qu'elles ne peuvent servir à rien (*u*); il seroit à

(*q*) « Il y a un très-grand nombre d'autruches » dans cette île du port Desiré, lesquelles sont fort farouches ». *Voyage des Hollandois aux Indes orientales*, tome II, page 17. — « Je vis au port Desiré » trois autruches, sans pouvoir les approcher assez » pour les tirer : dès qu'elles m'aperçurent, elles s'enfuirent ». *Navigacion aux terres Australes*, pages 20—27.

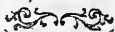
(*r*) Marcgrave, *Hist. nat. Brasil.* pag. 190.

(*s*) Wafer, *ubi supra*.

(*t*) *Hist. des Incas*, tome II, page 276.

(*u*) *Voyages de Coréal*, tome II, page 208.

desirer qu'au lieu de nous parler de leur peu de valeur, les Voyageurs nous eussent donné une idée juste de leur structure: on a trop écrit de l'aouruche, & pas assez du touyou; pour faire l'histoire de la première, la plus grande difficulté a été de rassembler tous les faits, de comparer tous les exposés, de discuter toutes les opinions, de saisir la vérité égarée dans le labyrinthe des avis divers ou noyée dans l'abondance des paroles: mais pour parler du touyou, nous avons été souvent obligés de deviner ce qui est, d'après ce qui doit être; de commenter un mot échappé par hasard, d'interpréter jusqu'au silence; au défaut du vrai, de nous contenter du vraisemblable, en un mot de nous résoudre à douter de la plus grande partie des faits principaux, & à ignorer presque tout le reste, jusqu'à ce que les observations futures nous mettent en état de remplir les lacunes que, faute de mémoires suffisans, nous laissons aujourd'hui dans son histoire.



LE CASOAR (a).

LES Hollandois sont les premiers qui ont fait voir cet oiseau à l'Europe, ils le rapportèrent de l'île de Java, en 1597, à leur retour du premier voyage qu'ils avoient fait aux Indes orientales (b); les habitans du pays l'appellent *Eme*, dont nous avons fait *emeu*: ceux qui l'ont apporté lui ont aussi donné le nom de *cassoware* (c), que nous prononçons *casoar*, & que j'ai adopté,

(a) Casoar, Aux Indes, *Eme* ou *Emeu*; en Europe, *Casoar* ou *Casowar*.—*Emeu*. *Avis, Clusii, Exot.* lib. V, pag. 97, avec une assez bonne figure, page 98, — Casoar. Mémoires pour servir à l'Histoire des Animaux, partie II, page 157, planche LVI, avec une assez bonne figure.—*Casowary*, Albin, tome II, page 39, planche LX, avec une mauvaise figure.—*Casuarus*. Frisch, planche CV, avec une figure coloriée.—*Casoar*. Brisson, *Ornith.* tome V, page 10, planche 1, figure 2.

(b) Histoire générale des Voyages, tome VIII, page 112. — Clusius, *Exotic.* lib. V, cap. 111, pag. 97, edit. fol. 1605, ex Off. Plantin.

(c) Bontius.—Frisch, ad *Tabulam*, pag. 105.

parce qu'il n'a jamais été appliqué à aucun autre oiseau ; au lieu que celui d'emeu a été appliqué , quoique mal-à-propos , au touyou , comme nous l'avons vu ci-dessus dans l'histoire de cet oiseau.

Le casoar , sans être aussi grand ni même aussi gros que l'autruche , paroît plus massif aux yeux , parce qu'avec un corps d'un volume presque égal , il a le cou & les pieds moins longs & beaucoup plus gros à proportion , & la partie du corps plus renflée , ce qui lui donne un air plus lourd.

Celui qui a été décrit par M.^{rs} de l'Académie des Sciences , avoit cinq pieds & demi , du bout du bec au bout des ongles *(d)* : celui que Clusius a observé étoit d'un quart plus petit *(e)*. Houtman lui donne une grosseur double de celle du cygne *(f)* , & d'autres

(d) Mémoires pour servir à l'Histoire des Animaux , partie II , page 157.

(e) *Ibidem.* — & Clusius , *ubi supra.*

(f) Voyage d'Houtman dans le Recueil des Voyages de la Compagnie Hollandoise aux Indes Orientales , année 1596.

Hollandois celle d'un mouton : cette variété de mesures, loin de nuire à la vérité, est au contraire la seule chose qui puisse nous donner une connoissance approchée de la véritable grandeur du casoar ; car la taille d'un seul individu n'est point la grandeur de l'espèce, & l'on ne peut se former une idée juste de celle-ci, qu'en la considérant comme une quantité variable entre certaines limites ; d'où il suit qu'un Naturaliste qui auroit comparé avec une bonne critique, toutes les dimensions & les descriptions des Observateurs, auroit des notions plus exactes & plus sûres de l'espèce, que chacun de ces Observateurs qui n'auroit connu que l'individu qu'il aura mesuré & décrit.

Le trait le plus remarquable dans la figure du casoar, est cette espèce de casque conique, noir par-devant, jaune dans tout le reste, qui s'élève sur le front, depuis la base du bec jusqu'au milieu du sommet de la tête, & quelquefois au-delà : ce casque est formé par le renflement des os du crâne en cet endroit, & il est recouvert d'une

enveloppe dure, composée de plusieurs couches concentriques, & analogues à la substance de la corne de bœuf; sa forme totale est à peu près celle d'un cône tronqué, qui a trois pouces de haut, un pouce de diamètre à sa base & trois lignes à son sommet. Cluſius pensoit que ce casque tomboit tous les ans avec les plumes, lorsque l'oiseau étoit en mue (*g*): mais M.^{rs} de l'Académie des Sciences ont remarqué avec raison, que c'étoit tout au plus l'enveloppe extérieure qui pouvoit tomber ainsi, & non le noyau intérieur, qui, comme nous l'avons dit, fait partie des os du crâne, & même ils ajoutent qu'on ne s'est point aperçu de la chute de cette enveloppe à la ménagerie de Versailles pendant les quatre années que le casoar qu'ils décrivoient y avoit passées (*h*): néanmoins il peut se faire qu'elle tombe en effet, mais en détail; & par une espèce d'exfoliation successive, comme le bec de plusieurs oiseaux,

(*g*) Cluſius, *Exotic. ubi supra*, pag. 98.

(*h*) Mémoires pour servir à l'Histoire des Animaux, partie II, page 161.

& que cette particularité ait échappé aux Gardes de la ménagerie.

L'iris des yeux est d'un jaune de topase, & la cornée singulièrement petite, relativement au globe de l'œil (*i*), ce qui donne à l'animal un regard également farouche & extraordinaire; la paupière inférieure est la plus grande, & celle du dessus est garnie dans sa partie moyenne d'un rang de petits poils noirs, lequel s'arrondit au-dessus de l'œil en manière de sourcil & forme au casoar (*k*) une sorte de physionomie que la grande ouverture du bec achève de rendre menaçante; les orifices extérieurs des narines sont fort près de la pointe du bec supérieur.

Dans le bec, il faut distinguer la charpente du tégument qui la recouvre: cette charpente consiste en trois pièces très-solides, deux desquelles forment le

(*i*) Le globe de l'œil avoit un pouce & demi de diamètre; le cristallin, quatre lignes, & la cornée trois lignes seulement. *Mémoires pour servir à l'Histoire des Animaux*, partie II, page 167.

(*k*) *Ibidem*, page 161.

pourtour, & le troisième l'arête supérieure qui est beaucoup plus relevée que dans l'autruche; toutes les trois sont recouvertes par une membrane qui remplit les entre-deux.

Les mandibules supérieure & inférieure du bec ont leurs bords un peu échancrés vers le bout, & paroissent avoir chacune trois pointes.

La tête & le haut du cou n'ont que quelques petites plumes, ou plutôt quelques poils noirs & clair-semés; en sorte que dans ces endroits la peau paroît à découvert; elle est de différentes couleurs, bleue sur les côtés, d'un violet ardoisé sous la gorge, rouge par-derrière en plusieurs places, mais principalement vers le milieu; & ces places rouges sont un peu plus relevées que le reste, par des espèces de rides ou de hachures obliques dont le cou est sillonné: mais il faut avouer qu'il y a variété dans la disposition de ces couleurs.

Les trous des oreilles étoient fort grands dans le casoar décrit par M.^r de

l'Académie (l), fort petits dans celui décrit par Clusius (m), mais découverts dans tous deux, & environnés comme les paupières, de petits poils noirs.

Vers le milieu de la partie antérieure du cou, à l'endroit où commencent les grandes plumes, naissent deux barbillons rouges & bleus, arrondis par le bout, que Bontius met dans la figure immédiatement au-dessus du bec, comme dans les poules. Frisch en a représenté quatre, deux plus longs sur les côtés du cou, & deux en devant, plus petits & plus courts; le casque paroît aussi plus large dans sa figure, & approche de la forme d'un turban (n). Il y a au cabinet du Roi une tête qui paroît être celle d'un casoar, & qui porte un tubercule différent du tubercule du casoar ordinaire; c'est au temps & à l'observation à nous apprendre si ces variétés & celles que

(l) Mémoires pour servir à l'Histoire des Animaux, partie II, page 161.

(m) Clusius, *Exotic.* lib. V, cap. III, pag. 98.

(n) Frisch, page 105,

nous remarquerons dans la suite, sont constantes ou non; si quelques-unes ne viendroient pas du peu d'exactitude des Dessinateurs, ou si elles ne tiendroient pas à la différence du sexe ou à quelqu'autre circonstance. Frisch prétend avoir reconnu dans deux casoars empaillés, des variétés qui distinguoient le mâle de la femelle; mais il ne dit pas quelles sont ces différences.

Le casoar a les ailes encore plus petites que l'autruche, & tout aussi inutiles pour le vol; elles sont armées de piquans & même en plus grand nombre que celles de l'autruche. Clusius en a trouvé quatre à chaque aile; M.^{rs} de l'Académie cinq, & on en compte sept bien distinctes dans la *fig.* de Frisch, *pl.* 105; ce sont comme des tuyaux de plumes qui paroissent rouges à leur extrémité, & sont creux dans toute leur longueur; ils contiennent dans leur cavité une espèce de moelle semblable à celle des plumes naissantes des autres oiseaux: celui du milieu a près d'un pied de longueur & environ trois lignes de diamètre, c'est le plus long de tous;

les latéraux vont en décroissant de part & d'autre comme les doigts de la main & à peu près dans le même ordre. Swammerdam s'en servoit en guise de chalumeau pour souffler des parties très-déli- cates, comme les trachées des in- sectes, &c. (o). On a dit que ces ailes avoient été données au cafoar pour l'aider à aller plus vite (p); d'autres qu'il pouvoit s'en servir pour frapper, comme avec des houffines (q); mais personne ne dit avoir vu quel usage il en fait réellement : le cafoar a encore cela de commun avec l'autruche, qu'il n'a qu'une seule espèce de plumes sur tout le corps, aux ailes, autour du crou- pion, &c. mais la plupart de ces plumes sont doubles, chaque tuyau donnant ordinairement naissance à deux tiges plus ou moins longues & souvent iné- gales entr'elles; elles ne sont pas d'une

(o) Collect. Acad. étrangère, tome II de l'His- toire Naturelle, page 217.

(p) Clusius; *Exotic.* lib. V, cap. III; pag. 98.

(q) Mémoires pour servir à l'Histoire des Ani- maux, partie II, page 160.

Structure uniforme dans toute leur longueur, les tiges sont plates, noires & luisantes, divisées par nœuds en dessous, & chaque nœud produit une barbe ou un filet, avec cette différence que depuis la racine au milieu de la tige, ces filets sont plus courts, plus souples, plus branchus, & pour ainsi dire duvetés, & d'une couleur de gris-tanné; au lieu que depuis le milieu de la même tige à son extrémité, ils sont plus longs, plus durs & de couleur noire; & comme ces derniers recouvrent les autres & sont les seuls qui paroissent, le casoar, vu de quelque distance, semble être un animal velu, & du même poil que l'ours ou le sanglier: les plumes les plus courtes sont au cou, les plus longues autour du croupion, & les moyennes dans l'espace intermédiaire; celles du croupion ont jusqu'à quatorze pouces, & retombent sur la partie postérieure du corps, elles tiennent lieu de la queue qui manque absolument (r).

Il y a, comme à l'autruche, un

(r) Mémoires pour servir à l'Histoire des Animaux, partie II, page 158.

espace calleux & nu sur le *sternum*, à l'endroit où porte le poids du corps lorsque l'oiseau est couché ; & cette partie est plus saillante & plus relevée dans le casoar que dans l'autruche (f).

Les cuisses & les jambes sont revêtues de plumes presque jusqu'auprès du genou, & ces plumes tiroient au gris de cendre dans le sujet observé par Clusius ; les pieds, qui sont très-gros & très-nerveux, ont trois doigts & non pas quatre comme le dit Bontius, tous trois dirigés en avant ; les Hollandois racontent que le casoar se sert de ses pieds pour sa défense, ruant & frappant par-derrière comme un cheval (t), selon les uns ; & selon les autres, s'élançant en avant contre celui qui l'attaque & le renversant avec les pieds, dont il lui frappe rudement la poitrine (u). Clusius qui en a vu un vivant dans les jardins du comte de Solms à la

(f) Voyages de la Compagnie Hollandoise, tome VII, page 349.

(t) Histoire générale des Voyages, tome VIII, page 112.

(u) *Ibidem*.

Haye, dit qu'il ne se sert point de son bec pour se défendre, mais qu'il se porte obliquement sur son adversaire, & qu'il le frappe en ruant; il ajoute que le même comte de Solms lui montra un arbre gros comme la cuisse que cet oiseau avoit fort maltraité, & entièrement écorché avec ses pieds & ses ongles (*x*): il est vrai qu'on n'a pas remarqué à la ménagerie de Versailles, que les casoars qu'on y a gardés fussent si méchans & si forts; mais peut-être étoient-ils plus apprivoisés que celui de Clusius: d'ailleurs ils vivoient dans l'abondance & dans une plus étroite captivité, toutes circonstances qui adoucissent à la longue les mœurs des animaux qui ne sont pas absolument féroces, énervent leur courage, abâtardissent leur naturel & les rendent méconnoissables au travers des habitudes nouvellement acquises.

Les ongles du casoar sont très-durs, noirs au dehors & blancs en dedans (*y*). Linnæus dit qu'il frappe avec l'ongle

(*x*) Clusius, *Exotic.* lib. V, cap. III.

(*y*) Mém. pour servir à l'Histoire des Animaux;
page 162.

du milieu qui est le plus grand (z); cependant les descriptions & les figures de M.^s de l'Académie & de M. Brisson, représentent l'ongle du doigt intérieur comme le plus grand, & il l'est en effet (a).

Son allure est bizarre; il semble qu'il rue du derrière, faisant en même temps un demi-saut en avant (b); mais malgré la mauvaise grâce de sa démarche, on prétend qu'il court plus vite que le meilleur coureur (c); la vitesse est tellement l'attribut des oiseaux, que les plus pesans de cette famille sont encore plus légers à la course que les plus légers d'entre les animaux terrestres.

Le casoar a la langue dentelée sur les bords, & si courte, qu'on a dit de lui, comme du coq de bruyère, qu'il

(z) Gen. 86, edit. x. *Ungue intermedio majore ferit.*

(a) Mémoires pour servir à l'Histoire des Animaux, partie II, page 158. — Ornithologie de Brisson, tome V, page 11.

(b) Voyage des Hollandois, tome VII, page 349.

(c) *Ibidem*,

n'en avoit point : celle qu'a observée M. Perrault avoit seulement un pouce de long & huit lignes de large (*d*); il avale tout ce qu'on lui jette, c'est-à-dire, tout corps dont le volume est proportionné à l'ouverture de son bec. Frisch ne voit avec raison, dans cette habitude, qu'un trait de conformité avec les gallinacés, qui avalent leurs alimens tout entiers & sans les briser dans leur bec (*e*); mais les Hollandois qui paroissent avoir voulu rendre plus intéressante l'histoire de cet oiseau, déjà si singulier, en y ajoutant du merveilleux, n'ont pas manqué de dire, comme on l'a dit de l'autruche, qu'il avaloit non-seulement les pierres, le fer, les glaçons, &c. mais encore des charbons ardents, & sans même en paroître incommodé (*f*).

On dit aussi qu'il rend très-promp-
tement ce qu'il a pris (*g*), & quelquefois

(*d*) Mémoires pour servir à l'Histoire des Animaux, partie II, page 167.

(*e*) Frisch, page & figure 105.

(*f*) Histoire générale des Voyages, tome VIII, page 112.

(*g*) Voy. des Hollandois, tome VII, page 349.

des pommes de la grosseur du poing aussi entières qu'il les avoit avalées (*h*); & en effet, le tube intestinal est si court que les alimens doivent passer très-vîte; & ceux qui par leur dureté sont capables de quelque résistance, doivent éprouver peu d'altération dans un si petit trajet, sur-tout lorsque les fonctions de l'estomac sont dérangées par quelque maladie: on a assuré à Clusius, que dans ce cas il rendoit quelquefois les œufs de poule dont il étoit fort friand, tels qu'il les avoit pris, c'est-à-dire, bien entiers avec la coque, & que les avalant une seconde fois, il les digéroit bien (*i*): le fonds de la nourriture de ce même casoar, qui étoit celui du comte de Solms, c'étoit du pain blanc coupé par gros morceaux, ce qui prouve qu'il est frugivore, ou plutôt il est omnivore, puisqu'il dévore en effet tout ce qu'on lui présente, & que s'il a le jabot & le double estomac des animaux qui vivent de matières végétales (*k*),

(*h*) Hist. gén. des Voyages, t. VIII, p. 112.

(*i*) Clusius, *Exotic.* lib. V, cap. III, pag. 99.

(*k*) Mém. pour servir à l'Histoire des Animaux;

Il a les courts intestins des animaux carnassiers : le tube intestinal de celui qui a été disséqué par M.^s de l'Académie, avoit quatre pieds huit pouces de long & deux pouces de diamètre dans toute son étendue : le *cæcum* étoit double & n'avoit pas plus d'une ligne de diamètre sur trois, quatre & cinq pouces de longueur (1); à ce compte le casoar a les intestins treize fois plus courts que l'autruche, ou du moins de celles qui les ont le plus longs ; & par cette raison, il doit être encore plus vorace & avoir plus de disposition à manger de la chair, c'est ce dont on pourra s'assurer, lorsqu'au lieu de se contenter

partie II, pages 155, 156, 157 & 170. Nota.
 Il y a dans ce dernier endroit une ligne omise au bas de la page qui indiquoit la différence qui se trouve entre les ventricules dans divers individus ; cette différence consiste, si je ne me trompe, en ce qu'ils sont tantôt musculeux & tantôt membraneux ; structure indéfinie, & qui convient assez à la nature équivoque d'un animal qui n'est proprement ni oiseau ni quadrupède, & qui réunit les estomacs des granivores avec les intestins des carnassiers.

(1) Animaux de Perrault, page 163.

d'examiner des cadavres, les Observateurs s'attacheront à étudier la Nature vivante.

Le cafoar a une vésicule du fiel, & son canal qui se croise avec le canal hépatique, va s'insérer plus haut que celui-ci dans le *duodenum*, & le pancréatique s'insère encore au-dessus du cystique (*m*), conformation absolument différente de ce qu'on voit dans l'autruche. Celle des parties de la génération du mâle s'en éloigne beaucoup moins; la verge à sa racine dans la partie supérieure du *rectum*, sa forme est celle d'une pyramide triangulaire, large de deux pouces à sa base & de deux lignes à son sommet; elle est composée de deux ligamens cartilagineux très-solides, fortement attachés l'un à l'autre en dessus, mais séparés en dessous, & laissant entr'eux un demi-canal qui est revêtu de la peau; les vaisseaux déferens & les uretères n'ont aucune communication apparente avec le canal

(*m*) Mémoires pour servir à l'Histoire des Animaux, partie II, page 163.

de la verge (*n*), en sorte que cette partie qui paroît avoir quatre fonctions principales dans les animaux quadrupèdes, la première de servir de conduit à l'urine, la seconde de porter la liqueur séminale du mâle dans la matrice de la femelle, la troisième de contribuer par sa sensibilité à l'émission de cette liqueur, la quatrième d'exciter la femelle par son action à répandre la sienne, semble être réduite dans le casoar & l'autruche aux deux dernières fonctions, qui sont de produire dans les réservoirs de la liqueur féminale du mâle & de la femelle les mouvemens de correspondance nécessaires pour l'émission de cette liqueur.

On a rapporté à Clusius que l'animal étant vivant, on avoit vu quelquefois sa verge sortir par l'anus (*o*), nouveau trait de ressemblance avec l'autruche.

Les œufs de la femelle sont d'un gris de cendre, tirant au verdâtre, moins gros & plus alongés que ceux de l'autruche, & semés d'une multitude de petits

(*n*) Mémoires pour servir à l'Histoire des Animaux, partie II, page 164.

(*o*) Clusius, *Exoticæ, ubi supra*, pag. 99.

tubercules d'un vert foncé, la coque n'en est pas fort épaisse selon Clusius, qui en a vu plusieurs; le plus grand de tous ceux qu'il a observés, avoit quinze pouces de tour d'un sens & un peu plus de douze de l'autre (p).

Le casoar a les poumons & les dix cellules à air comme les autres oiseaux; & particulièrement comme les oiseaux pesans, cette bourse ou membrane noire propre aux yeux des oiseaux, & cette paupière interne qui, comme on fait, est retenue dans le grand angle de l'œil des oiseaux par deux muscles ordinaires (q), & qui est ramenée par instans sur la cornée par l'action d'une espèce de poulie musculaire, qui mérite toute la curiosité des Anatomistes (r).

Le midi de la partie orientale de l'Asie paroît être le vrai climat du casoar,

(p) Clusius, *Exotic. ubi supra, pag. 99. Ova punctis excavatis*, dit Linnæus: cela ne ressemble point à ceux que Clusius a observés.

(q) Histoire de l'Académie royale des Sciences de Paris, tome II, page 279.

(r) Mémoires pour servir à l'Histoire des Animaux, partie II, page 167.

son domaine commence , pour ainsi dire , où finit celui de l'autruche , qui n'a jamais beaucoup dépassé le Gange , comme nous l'avons vu dans son histoire ; au lieu que celui-ci se trouve dans les îles Moluques , dans celles de Banda, de Java, de Sumatra, & dans les parties correspondantes du continent (f) : mais il s'en faut bien que cette espèce soit aussi multipliée dans son district que l'autruche l'est dans le sien , puisque nous voyons un roi de Joardam , dans l'île de Java, faire présent d'un casoar à Scellinger , capitaine de vaisseau Hollandois , comme d'un oiseau rare (t) ; la raison en est , ce me semble , que les Indes orientales sont beaucoup plus peuplées que l'Afrique ; & l'on fait qu'à mesure que l'homme se multiplie dans une contrée , il détruit ou fait fuir devant lui les animaux sauvages qui vont toujours cherchant des asiles plus paisibles , des terres moins habitées ou

(f) Voyage des Hollandois , tome VII , page 349.—Clusius, *Exotic.* lib. V, cap. III, pag. 99.

(t) Histoire générale des Voyages , tome VIII , page 112.

occupées par des peuples moins policés, & par conséquent moins destructeurs.

Il est remarquable que le casoar, l'autruche & le touyou, les trois plus gros oiseaux que l'on connoisse, sont tous trois attachés au climat de la zone torride, qu'ils semblent s'être partagée entre eux, & où ils se maintiennent chacun dans leur terrain, sans se mêler ni se surmarcher; tous trois véritablement terrestres, incapables de voler, mais courant d'une très-grande vitesse; tous trois avalent à peu près tout ce qu'on leur jette, grains, herbes, chairs, os, pierres, cailloux, fer, glaçons, &c. tous trois ont le cou plus ou moins long, les pieds hauts & très-forts, moins de doigts que la plupart des oiseaux, & l'autruche encore moins que les deux autres; tous trois n'ont de plumes que d'une seule sorte, différentes des plumes des autres oiseaux, & différentes dans chacune de ces trois espèces; tous trois n'en ont point du tout sur la tête & le haut du cou, manquent de queue proprement dite, & n'ont que des ailes imparfaites, garnies de quelques tuyaux

fans aucunes barbes, comme nous avons remarqué que les quadrupèdes des pays chauds avoient moins de poil que ceux des régions du Nord; tous trois, en un mot, paroissent être la production naturelle & propre de la zone torride: mais malgré tant de rapports, ces trois espèces sont différenciées par des caractères trop frappans pour qu'on puisse les confondre: l'autruche se distingue du casoar & du touyou par sa grandeur, par ses pieds de chameau & par la nature de ses plumes; elle diffère du casoar, en particulier, par la nudité de ses cuisses & de ses flancs, par la longueur & la capacité de ses intestins, & parce qu'elle n'a point de vésicule du fiel; & le casoar diffère du touyou & de l'autruche par ses cuisses couvertes de plumes, presque jusqu'au tarse, par les barbillons rouges qui lui tombent sur le cou, & par le casque qu'il a sur la tête.

Mais j'aperçois encore dans ce dernier caractère distinctif, une analogie avec les deux autres espèces; car ce casque n'est autre chose, comme on fait, qu'un

renflement des os du crâne, lequel est recouvert d'une enveloppe de corne ; & nous avons vu dans l'histoire de l'autruche & du touyou, que la partie supérieure du crâne de ces deux animaux étoit pareillement munie d'une plaque dure & calleuse.



LE DRONTE (a).

ON regarde communément la légèreté comme un attribut propre aux oiseaux, mais si l'on vouloit en faire le caractère essentiel de cette classe, le Dronte n'auroit aucun titre pour y être admis, car loin d'annoncer la légèreté par ses proportions ou par ses mouvemens, il paroît fait exprès pour nous donner l'idée du plus lourd des êtres organisés; représentez - vous un corps massif & presque cubique, à peine soutenu sur deux piliers très-gros & très-courts, surmonté d'une tête si extraordinaire qu'on la prendroit pour la fantaisie d'un Peintre de grotesques; cette tête portée sur un cou renforcé &

(a) *Dronte* est le nom que lui donnent les habitans de l'île Maurice & des lieux voisins: les Portugais l'ont appelé *Dodo*; les Hollandois, *Dod-aerts* & *Walgh-vogel*. — *Dronte aliis*, *Dod-aerts*. Bontius, *Indes Orientales*, page 30. — *Gallinactus gallus peregrinus*. Clusius, *Exotic.* lib. v, pag. 99. Edwards, *Glanures*, planche CCXCIV.

goîtreux, consiste presque toute entière dans un bec énorme où sont deux gros yeux noirs entourés d'un cercle blanc, & dont l'ouverture des mandibules se prolonge bien au-delà des yeux, & presque jusqu'aux oreilles : ces deux mandibules concaves dans le milieu de leur longueur, renflées par les deux bouts & recourbées à la pointe en sens contraire, ressemblent à deux cuillers pointues, qui s'appliquent l'une à l'autre la convexité en dehors : de tout cela il résulte une physionomie stupide & vorace, & qui, pour comble de difformité, est accompagnée d'un bord de plumes, lequel suivant le contour de la base du bec s'avance en pointe sur le front, puis s'arrondit autour de la face en manière de capuchon, d'où lui est venu le nom de *cygne encapuchonné* (*cycnus cucullatus*).

La grosseur qui, dans les animaux, suppose la force, ne produit ici que la pesanteur, l'autruche, le touyou, le casoar, ne sont pas plus en état de voler que le dronte, mais du moins ils sont très-vîtes à la course ; au lieu

que le dronte paroît accablé de son propre poids, & avoir à peine la force de se traîner : c'est dans les oiseaux ce que le paresseux est dans les quadrupèdes ; on diroit qu'il est composé d'une matière brute, inactive, où les molécules vivantes ont été trop épargnées ; il a des ailes, mais ces ailes sont trop courtes & trop foibles pour l'élever dans les airs ; il a une queue, mais cette queue est disproportionnée & hors de sa place ; on le prendroit pour une tortue qui se seroit affublée de la dépouille d'un oiseau, & la Nature en lui accordant ces ornemens inutiles, semble avoir voulu ajouter l'embarras à la pesanteur, la gaucherie des mouvemens à l'inertie de la masse, & rendre sa lourde épaisseur encore plus choquante, en faisant souvenir qu'il est un oiseau.

Les premiers Hollandois qui le virent dans l'île Maurice, aujourd'hui l'île de France (b), l'appelèrent *walgh-vogel*,

(b) Nota. Les Portugais avoient auparavant nommé cette île, *Ilha do Cirne*, c'est-à-dire, *Île aux Cygnes*, apparemment parce qu'ils y avoient aperçu des drontes qu'ils prirent pour des cygnes, *Clusius Exotic. pag. 101.*

oiseau de dégoût, autant à cause de sa figure rebutante que du mauvais goût de sa chair; cet oiseau bizarre est très-gros, & n'est surpassé à cet égard, que par les trois précédens, car il surpasse le cygne & le dindon.

M. Brisson donne pour un de ses caractères, d'avoir la partie inférieure des jambes dénuée de plumes; cependant la *planche CCXCIV* d'Edwards le représente avec des plumes, non-seulement jusqu'au bas de la jambe, mais encore jusqu'au - dessous de son articulation avec le tarse; le bec supérieur est noirâtre dans toute son étendue, excepté sur la courbure de son crochet où il y a une tache rouge; les ouvertures des narines sont à peu près dans sa partie moyenne, tout proche de deux replis transversaux qui s'élèvent en cet endroit sur sa surface.

Les plumes du dronte sont en général fort douces, le gris est leur couleur dominante, mais plus foncé sur toute la partie supérieure & au bas des jambes, & plus clair sur l'estomac, le ventre & tout le dessous du corps; il y a du

jaune & du blanc dans les plumes des ailes & dans celles de la queue, qui paroissent frisées, & sont en fort petit nombre. Clusius n'en compte que quatre ou cinq.

Les pieds & les doigts sont jaunes, & les ongles noirs; chaque pied a quatre doigts, dont trois dirigés en avant & le quatrième en arrière; c'est celui-ci qui a l'ongle le plus long (c).

Quelques-uns ont prétendu que le dronte avoit ordinairement dans l'estomac une pierre aussi grosse que le poing (d), & à laquelle on n'a pas manqué d'attribuer la même origine & les mêmes vertus qu'aux bézoards; mais Clusius qui a vu deux de ces pierres de forme & de grandeur différentes (e), pense que l'oiseau les avoit avalées comme font les granivores, & qu'elles ne s'étoient point formées dans son estomac.

(c) Voyez Clusius, *Exotic.* pag. 100.—Edwards; figure CCXCIV.

(d) Voyage des Hollandois aux Indes Orientales; tome II, page 214.

(e) Clusius, *ubi supra.*

Le dronte paroît propre & particulier aux îles de France & de Bourbon, & probablement aux terres de ce continent qui en font les moins éloignées; mais je ne sache pas qu'aucun Voyageur ait dit l'avoir vu ailleurs que dans ces deux îles.

Quelques Hollandois l'ont nommé *dodarse* ou *dodaers*; les Portugais & les Anglois, *dodo*; dronte est son nom original, je veux dire celui sous lequel il est connu dans le lieu de son origine; & c'est par cette raison que j'ai cru devoir le lui conserver, & parce qu'ordinairement les noms imposés par les peuples simples ont rapport aux propriétés de la chose nommée: on lui a encore appliqué les dénominations de *cygne à capuchon* (*f*), d'*autruche encapuchonnée* (*g*), de *coq étranger* (*h*), de *Walgh-vogel*; & M. Moehring, qui n'a trouvé aucun de ces noms à son goût, a imaginé celui de *ruphus*, que

(*f*) Nieremberg, *Hist. nat. maximè peregrinæ*, pag. 232.

(*g*) Linnæus, *Gen. 86, spec. 4.*

(*h*) Clusius, *Exotic. pag. 100.*

M. Brisson a adopté pour son nom latin, comme s'il y avoit quelque avantage à donner au même animal un nom différent dans chaque langue, & comme si l'effet de cette multitude de synonymes n'étoit pas d'embarrasser la science & de jeter de la confusion dans les choses: ne multiplions pas les êtres, disoient autrefois les Philosophes; mais aujourd'hui on doit dire & répéter sans cesse aux Naturalistes, ne multipliez pas les noms sans nécessité.



LE SOLITAIRE

ET

L'OISEAU DE NAZARE.

LE Solitaire dont parlent Leguat (*a*), & Carré (*b*), & l'oiseau de Nazareth dont parle Fr. Cauche (*c*), paroissent avoir beaucoup de rapports avec le dronte, mais ils en diffèrent aussi en plusieurs points; & j'ai cru devoir rapporter ce qu'en disent ces Voyageurs, parce que si ces trois noms ne désignent qu'une seule & unique espèce, les relations diverses ne pourront qu'en compléter l'histoire; & si au contraire ils désignent trois espèces différentes, ce que j'ai à dire pourra être regardé comme un

(*a*) Voyage en deux îles désertes des Indes Orientales, tome 1, pages 98 — 102.

(*b*) Voyage de Carré, cité dans l'*Histoire générale des Voyages*, tome IX, page 3.

(*c*) Description. . . . de l'île de Madagascar; page 130 & suiv.

commencement

commencement d'histoire de chacune, ou du moins comme une notice de nouvelles espèces à examiner, de même que l'on voit dans les cartes Géographiques une indication des terres inconnues; dans tous les cas ce sera un avis aux Naturalistes qui se trouveront à portée d'observer ces oiseaux de plus près, de les comparer, s'il est possible, & de nous en donner une connoissance plus distincte & plus précise: les seules questions que l'on a faites sur des choses ignorées, ont valu souvent plus d'une découverte.

Le solitaire de l'île Rodrigue est un très-gros oiseau, puisqu'il y a des mâles qui pèsent jusqu'à quarante-cinq livres: le plumage de ceux-ci est ordinairement mêlé de gris & de brun, mais dans les femelles, c'est tantôt le brun & tantôt le jaune-blond qui domine. Carré dit que le plumage de ces oiseaux est d'une couleur changeante, tirant sur le jaune, ce qui convient à celui de la femelle; & il ajoute qu'il lui a paru d'une beauté admirable.

Les femelles ont au-dessus du bec
Oiseaux, Tome II. P.

comme un bandeau de veuve ; leurs plumes se renflent des deux côtés de la poitrine en deux touffes blanches , qui représentent imparfaitement le sein d'une femme ; les plumes des cuisses s'arrondissent par le bout en forme de coquilles, ce qui fait un fort bon effet ; & comme si ces femelles sentoient leurs avantages, elles ont grand soin d'arranger leur plumage , de le polir avec le bec & de l'ajuster presque continuellement , en sorte qu'une plume ne passe pas l'autre ; elles ont , selon Leguat , l'air noble & gracieux tout ensemble ; & ce Voyageur assure que souvent leur bonne mine leur a sauvé la vie (d), si cela est ainsi , & que le solitaire & le dronte soient de la même espèce , il faut admettre une très-grande différence entre le mâle & la femelle quant à la bonne mine.

Cet oiseau a quelque rapport avec le dindon ; il en auroit les pieds & le bec si ses pieds n'étoient pas plus élevés & son bec plus crochu ; il a aussi le cou plus long proportionnellement , l'œil

(d) Voyez la figure (page 98.) du Voyage de Leguat.

noir & vif, la tête sans crête ni huppe & presque point de queue; son derrière, qui est arrondi à peu près comme la croupe d'un cheval, est revêtu de ces plumes qu'on appelle *couvertures*.

Le solitaire ne peut se servir de ses ailes pour voler, mais elles ne lui sont pas inutiles à d'autres égards; l'os de l'aile se renfle à son extrémité en une espèce de bouton sphérique qui se cache dans les plumes & lui sert à deux usages; premièrement pour se défendre, comme il fait aussi avec le bec; en second lieu pour faire une espèce de battement ou de moulinet en pirouettant vingt ou trente fois du même côté dans l'espace de quatre à cinq minutes; c'est ainsi, dit-on, que le mâle rappelle sa compagne avec un bruit qui a du rapport à celui d'une creffierelle & s'entend de deux cents pas.

On voit rarement ces oiseaux en troupes, quoique l'espèce soit assez nombreuse; quelques-uns disent même qu'on n'en voit guère deux ensemble (e).

(e) Histoire générale des Voyages, tome IX, page 3, citant le Voyage de Carré,

Ils cherchent les lieux écartés pour faire leur ponte, ils construisent leur nid de feuilles de palmiers amoncelées à la hauteur d'un pied & demi; la femelle pond dans ce nid un œuf beaucoup plus gros qu'un œuf d'oie, & le mâle partage avec elle la fonction de couver.

Pendant tout le temps de l'incubation, & même celui de l'éducation, ils ne souffrent aucun oiseau de leur espèce à plus de deux cents pas à la ronde; & l'on prétend avoir remarqué que c'est le mâle qui chasse les mâles, & la femelle qui chasse les femelles; remarque difficile à faire sur un oiseau qui passe sa vie dans les lieux les plus sauvages & les plus écartés.

L'œuf, car il paroît que ces oiseaux n'en pondent qu'un, ou plutôt n'en couvent qu'un à la fois; l'œuf, dis-je, ne vient à éclore qu'au bout de sept semaines (*f*), & le petit n'est en état

(*f*) *Nota.* Aristote fixe au trentième jour le terme de l'incubation pour les plus gros oiseaux, tels que l'aigle, l'outarde, l'oie; il est vrai qu'il ne cite point l'autruche en cet endroit. *Hist. Anim.* lib. VI, cap. VI.

de pourvoir à ses besoins que plusieurs mois après : pendant tout ce temps le père & la mère en ont soin , & cette seule circonstance doit lui procurer un instinct plus perfectionné que celui de l'autruche , laquelle peut en naissant subsister par elle-même , & qui n'ayant jamais besoin du secours de ses père & mère , vit isolée , sans aucune habitude intime avec eux , & se prive ainsi des avantages de leur société qui ; comme je l'ai dit ailleurs , est la première éducation des animaux & celle qui développe le plus leurs qualités naturelles ; aussi l'autruche passe-t-elle pour le plus stupide des oiseaux.

Lorsque l'éducation du jeune solitaire est finie , le père & la mère demeurent toujours unis & fidèles l'un à l'autre , quoiqu'ils aillent quelquefois se mêler parmi d'autres oiseaux de leur espèce : les soins qu'ils ont donnés en commun au fruit de leur union , semblent en avoir resserré les liens , & lorsque la saison les y invite ils recommencent une nouvelle ponte.

On assure qu'à tout âge on leur

trouve une pierre dans le gésier, comme au dronte; cette pierre est grosse comme un œuf de poule, plate d'un côté, convexe de l'autre, & un peu raboteuse & assez dure pour servir de pierre à aiguïser; on ajoute que cette pierre est toujours seule dans leur estomac, & qu'elle est trop grosse pour pouvoir passer par le canal intermédiaire qui fait la seule communication du jabot au gésier, d'où l'on voudroit conclure que cette pierre se forme naturellement & à la manière des bézoards, dans le gésier du solitaire; mais pour moi j'en conclus seulement que cet oiseau est granivore, qu'il avale des pierres & des cailloux comme tous les oiseaux de cette classe, notamment comme l'autruche, le touyou, le casoar & le dronte, & que le canal de communication du jabot au gésier est susceptible d'une dilatation plus grande que ne l'a cru Leguat.

Le seul nom de solitaire indique un naturel sauvage; & comment ne le feroit-il pas? comment un oiseau qui compose lui seul toute la couvée, & qui par conséquent passe les premiers

temps de sa vie sans aucune société avec d'autres oiseaux de son âge, & n'ayant qu'un commerce de nécessité avec ses père & mère, sauvages eux-mêmes, ne seroit-il pas maintenu par l'exemple & par l'habitude ? on fait combien les habitudes premières ont d'influence sur les premières inclinations qui forment le naturel ; & il est à présumer que toute espèce où la femelle ne couvera qu'un œuf à la fois, sera sauvage comme notre solitaire ; cependant il paroît encore plus timide que sauvage, car il se laisse approcher & s'approche même assez familièrement, sur-tout lorsqu'on ne court pas après lui & qu'il n'a pas encore beaucoup d'expérience ; mais il est impossible de l'appivoiser. On l'attrape difficilement dans les bois, où il peut échapper aux chasseurs par la ruse & par son adresse à se cacher ; mais comme il ne court pas fort vite, on le prend aisément dans les plaines & dans les lieux ouverts : quand on l'a arrêté, il ne jette aucun cri, mais il laisse tomber des larmes & refuse opiniâtrément toute nourriture. M. Caron, Directeur de la

Compagnie des Indes à Madagascar, en ayant fait embarquer deux venant de l'île de Bourbon pour les envoyer au Roi, ils moururent dans le vaisseau sans avoir voulu boire ni manger (*g*).

Le temps de leur donner la chasse est depuis le mois de mars au mois de septembre, qui est l'hiver des contrées qu'ils habitent, & qui est aussi le temps où ils sont le plus gras : la chair des jeunes sur-tout, est d'un goût excellent.

Telle est l'idée que Leguat nous donne du solitaire (*h*); il en parle non-seulement comme témoin oculaire, mais comme un Observateur qui s'étoit attaché particulièrement & long-temps à étudier les mœurs & les habitudes de cet oiseau; & en effet, sa relation, quoique gâtée en quelques endroits par des idées fabuleuses (*i*), contient néanmoins plus de détails historiques sur le solitaire

(*g*) Voyage de Carré aux Indes.

(*h*) Voyage de Leguat, tome 1, pages 98—102.

(*i*) Par exemple, au sujet du premier accouplement des jeunes solitaires, où son imagination prévenue lui a fait voir les formalités d'une espèce de mariage; au sujet de la pierre de l'estomac, &c.

que je n'en trouve dans une foule d'écrits sur des oiseaux plus généralement & plus anciennement connus. On parle de l'autruche depuis trente siècles, & l'on ignore aujourd'hui combien elle pond d'œufs, & combien elle est de temps à les couvrir.

L'oiseau de nazareth, appelé sans doute ainsi par corruption, pour avoir été trouvé dans l'île de Nazare (*k*), a été observé par Fr. Cauche dans l'île Maurice, aujourd'hui l'île Françoisé; c'est un très-gros oiseau, & plus gros qu'un cygne; au lieu de plumes il a tout le corps couvert d'un duvet noir; & cependant il n'est pas absolument sans plumes, car il en a de noires aux ailes & de frisées sur le croupion, qui lui tiennent lieu de queue; il a le bec gros, recourbé un peu par-dessous, les jambes (c'est-à-dire les pieds) hautes & couvertes d'écaillés, trois doigts à chaque

(*k*) L'île de Nazare est plus haute que l'île Maurice à 17 degrés de latitude sud. Voyez la Description de Madagascar, par Fr. Cauche, page 130 & suiv.

piéd , le cri de l'oïson , & sa chair est médiocrement bonne.

La femelle ne pond qu'un œuf , & cet œuf est blanc & gros comme un pain d'un sou ; on trouve ordinairement à côté une pierre blanche , de la grosseur d'un œuf de poule , & peut-être cette pierre fait-elle ici le même effet que ces œufs de craie blanche que les Fermières ont coutume de mettre dans le nid où elles veulent faire pondre leurs poules : celle de Nazare pond à terre dans les forêts , sur de petits tas d'herbes & de feuilles qu'elle a formés ; si on tue le petit , on trouve une pierre grise dans son gésier ; la figure de cet oiseau , est-il dit dans une note (1), se trouve dans le *Journal de la seconde Navigation des Hollandois aux Indes orientales* , & ils l'appellent *oiseau de Nausée* : ces dernières paroles semblent décider la question de l'identité de l'espèce entre le dronte & l'oiseau de Nazare , & la prouveroient en effet , si leurs descriptions

(1.) Voyez la Description de Madagascar , par Fr. Cauche , page 130 & suiv.

ne présentent des différences essentielles, notamment dans le nombre des doigts; mais sans entrer dans cette discussion particulière, & sans prétendre résoudre un problème où il n'y a pas encore assez de données; je me contenterai d'indiquer ici les rapports & les différences qui résultent de la comparaison des trois descriptions.

Je vois d'abord en comparant ces trois oiseaux à la fois, qu'ils appartiennent au même climat & presque aux mêmes contrées; car le dronte habite l'île de Bourbon & l'île Françoisé, à laquelle il semble avoir donné son nom d'île au cygne, comme je l'ai remarqué plus haut; le solitaire habitoit l'île Rodrigue dans le temps qu'elle étoit entièrement déserte, & on l'a vu dans l'île Bourbon; l'oiseau de Nazare se trouve dans l'île de Nazare, d'où il a tiré son nom & dans l'île Françoisé (*m*); or ces quatre îles sont voisines les unes des autres, & il est à remarquer qu'aucun de ces oiseaux n'a été aperçu dans le continent.

(*m*) Voyez ci-dessus l'histoire de ces oiseaux;

Ils se ressembloit aussi tous trois plus ou moins par la grosseur, par l'impuissance de voler, par la forme des ailes, de la queue & du corps entier; & on leur a trouvé à tous une ou plusieurs pierres dans le gésier, ce qui les suppose tous trois granivores; outre cela ils ont tous trois une allure fort lente, car, quoique Leguat ne dise rien de celle du solitaire, on peut juger par la figure qu'il donne de la femelle (n), que c'est un oiseau très-pesant.

Comparant ensuite ces mêmes oiseaux pris deux à deux, je vois que le plumage du dronte se rapproche de celui du solitaire pour la couleur, & de celui de l'oiseau de Nazare pour la qualité de la plume qui n'est que du duvet; & que ces deux derniers oiseaux conviennent encore en ce qu'ils ne pondent & ne couvent qu'un œuf.

Je vois de plus qu'on a appliqué au dronte & à l'oiseau de Nazare le même nom d'oiseau de dégoût.

Voilà les rapports, & voici les différences :

(n) Voyage de Leguat, tome 1, page 28.

Le solitaire a les plumes de la cuisse arrondies par le bout en coquilles, ce qui suppose de véritables plumes comme en ont ordinairement les oiseaux, & non du duvet comme en ont le dronte & l'oiseau de Nazare.

La femelle du solitaire a deux touffes de plumes blanches sur la poitrine; on ne dit rien de pareil de la femelle des deux autres.

Le dronte a les plumes qui bordent la base du bec disposées en manière de capuchon; & cette disposition est si frappante, qu'on en a fait le trait caractéristique de sa dénomination (*cycnus cucullatus*); de plus, il a les yeux dans le bec, ce qui n'est pas moins frappant; & l'on peut croire que Leguat n'a rien vu de pareil dans le solitaire, puisqu'il se contente de dire de cet oiseau qu'il avoit tant observé, que sa tête étoit sans crête & sans huppe; & Cauche ne dit rien du tout de celle de l'oiseau de Nazare.

Les deux derniers sont haut montés, au lieu que le dronte a les pieds très-gros & très-courts.

Celui-ci, & le solitaire qu'on dit avoir

à peu près les pieds du dindon, ont quatre doigts, & l'oiseau de Nazare n'en a que trois, selon le témoignage de Cauche.

Le solitaire a un battement d'ailes très-remarquable, & qui n'a point été remarqué dans les deux autres.

Enfin il paroît que la chair des solitaires, & sur-tout des jeunes, est excellente; que celle de l'oiseau de Nazare est médiocre, & celle du dronte mauvaise.

Si cette comparaison qui a été faite avec la plus grande exactitude, ne nous met pas en état de prendre un parti sur la question proposée, c'est parce que les observations ne sont ni assez multipliées ni assez sûres; il seroit donc à desirer que les Voyageurs, & sur-tout les Naturalistes, qui se trouveront à portée, examinassent ces trois oiseaux, & qu'ils en fissent une description exacte, qui porteroit principalement:

Sur la forme de la tête & du bec:

Sur la qualité des plumes:

Sur la forme & les dimensions des pieds:

Sur le nombre des doigts :

Sur les différences qui se trouvent entre le mâle & la femelle :

Entre les pouffins & les adultes :

Sur leur façon de marcher & de courir :

En ajoutant, autant qu'il seroit possible, ce que l'on fait dans le pays sur leur génération, c'est-à-dire, sur leur manière de se rappeler, de s'accoupler, de faire leur nid & de couver :

Sur le nombre, la forme, la couleur, le poids & le volume de leurs œufs :

Sur le temps de l'incubation :

Sur leur manière d'élever leurs petits :

Sur la façon dont ils se nourrissent eux-mêmes :

Enfin sur la forme & les dimensions de leur estomac, de leurs intestins & de leurs parties sexuelles.

FIN du second Volume des Oiseaux.





